

Martin: seul Ottawa peut signer des accords avec d'autres pays

OTTAWA, (DNC) — L'Etat fédéral a seul le droit de passer des traités avec les autres pays, a de nouveau affirmé hier le secrétaire d'Etat aux affaires extérieures, M. Paul Martin. Pressé par le dernier discours de M. Paul Gérin-Lajoie, le secrétaire d'Etat a exposé nettement une fois pour toutes la position du gouvernement central sur l'ensemble de la question soulevée par l'accord culturel France-Québec il y a deux mois. Essentiellement, la position du gouvernement fédéral tient en trois points:

1. La constitution est claire: seul l'Etat fédéral a le pouvoir ou le droit de conclure des traités avec les autres pays.
2. Le gouvernement fédéral reconnaît l'intérêt particulier du Québec à resserrer ses liens avec le monde francophone: mais il considère que, s'il doit être question d'accord formel entre une province et un pays étranger, les pouvoirs fédéraux relatifs à la conduite de la politique étrangère doivent entrer en jeu.
3. Le gouvernement fédéral souhaite que la participation canadienne aux organismes internationaux de caractère social, culturel ou humanitaire reflète de manière judicieuse les intérêts des provinces, mais il n'entend pas pour cela abdiquer l'autorité qu'il considère être la sienne dans ce secteur de la politique étrangère canadienne.

Le texte de la déclaration écrite de M. Martin suit: "La situation constitutionnelle au Canada, en ce qui concerne le pouvoir de conclure des traités est claire. Le Canada ne possède qu'une seule personnalité internationale au sein de la communauté des nations. Il n'y a aucun doute que seul le gouvernement canadien a le pouvoir ou le droit de conclure des traités avec les autres pays."

"Il n'est pas moins vrai que d'après la constitution canadienne, telle qu'elle a été interprétée, il existe un manque d'harmonie entre le pouvoir de conclure des traités et le pouvoir de l'exécuter. Cette situation pose des problèmes particuliers au Canada dans le cas des traités portant sur des domaines qui relèvent de la compétence législative des provinces. Ce problème ne se pose pas seulement au Canada. D'autres Etats fédératifs ont adopté des méthodes diverses en vue d'harmoniser les pouvoirs de conclure des traités et de l'exécuter. Il n'y a dans le monde aucun Etat fédéral dont la constitution permette à ses membres de conclure librement des traités, indépendamment des autorités fédérales. La raison en est évidente. Le pouvoir souverain de traiter avec les autres Etats est la prérogative des Etats indépendants. Un Etat fédéral dont les membres possèderaient effectivement ce pouvoir ne serait ni une union fédérale ni un Etat. Ce serait une association de puissances souveraines."

"Le gouvernement fédéral est seul responsable de la direction des affaires extérieures qui constitue partie intégrante de la politique nationale intéressant tous les Canadiens. La

politique du gouvernement fédéral, dans l'exercice de cette compétence s'applique à promouvoir les intérêts de l'ensemble du pays, et de tous les Canadiens des diverses provinces dans le contexte général de notre politique nationale.

"Pour ce qui est des questions qui intéressent particulièrement les provinces du Canada, le gouvernement canadien a pour politique, dans un esprit de fédéralisme coopératif, de faire tout en son pouvoir pour les aider à réaliser leurs aspirations propres et à atteindre les buts qu'elles se sont fixés. C'est ce qu'il a fait, par exemple, dans le cas des négociations relatives au Columbia.

"Il est clair que le Québec est le dépositaire de valeurs culturelles distinctives, et que ce patrimoine particulier ne saurait être mis en valeur si le Québec est isolé de la communauté francophone. Le gouvernement canadien reconnaît que cela est conforme à l'intérêt de l'ensemble du Canada. La poursuite de cet objectif n'est pas contestée. Au contraire, le gouvernement fédéral, pour sa part, est disposé à faire tout ce qu'il peut pour aider le Québec à cet égard. Il reconnaît que le Québec est appelé à jouer un rôle majeur dans la réalisation de ces objectifs fondamentaux.

"Dans le cadre de sa politique étrangère nationale, le gouvernement canadien est tout disposé à mettre ses pouvoirs relatifs aux affaires étrangères au service du Québec et de toutes les autres provinces pour la mise en œuvre de projets qui les intéressent d'une façon particulière; il souhaite vivement le faire. Cette attitude du gouvernement fédéral a été illustrée récemment lors de la signature d'une entente dans le domaine de l'éducation entre les représentants du Québec et de la France, en février 1965. Les autorités québécoises et les autorités fédérales ont coopéré activement à l'établissement d'une procédure qui a permis au Québec, en accord avec notre cadre constitutionnel et notre politique nationale, de participer à des arrangements internationaux dans un domaine intéressant cette province d'une façon particulière.

"Ainsi, d'après la procédure en vigueur, une fois qu'il est décidé que ce qu'une province veut accomplir en concluant un accord avec un pays étranger en matière d'éducation ou en toute autre sphère de compétence provinciale, est compatible avec la politique étrangère canadienne, les autorités provinciales peuvent en discuter les modalités directement avec les autorités compétentes du pays en cause. Toutefois, lorsqu'il s'agit de conclure formellement un accord international, les pouvoirs fédéraux relatifs à la signature des traités et à la conduite générale de la politique étrangère doivent nécessairement entrer en jeu.

"La manière dont le gouvernement canadien conçoit la représentation du pays dans les organisations internationales de caractère social, culturel ou humanitaire reflète le même esprit positif. Il est souhaitable, nous le reconnaissons, que la représentation canadienne au sein de telles organisations ou conférences représente, de manière équilibrée et adéquate, les intérêts provinciaux et autres dans ces domaines.

"J'ose croire que tous les Canadiens voudront suivre une ligne de conduite qui manifeste leur confiance en notre capacité d'adapter nos institutions fédérales aux besoins de l'heure dans un esprit de coopération et de bonne volonté, de telle sorte que, tirant le maximum de puissance de nos communs efforts, nous puissions ensemble atteindre nos objectifs nationaux."

LE DEVOIR

VOL. LVI — NO 95

MONTRÉAL, SAMEDI 24 AVRIL 1965

MM. Lesage et Gérin-Lajoie affirment énergiquement: Québec: pas de permission à demander pour faire des ententes internationales

par Marcel THIVIERGE

QUÉBEC — Le Québec n'a pas de permission à demander à Ottawa pour conclure des ententes internationales dans les domaines de sa juridiction. Il n'a pas demandé cette permission pour signer son accord avec la France et ne la demandera pas quand il voudra conclure d'autres ententes du genre avec d'autres pays.

C'est en substance ce qu'ont soutenu hier, le premier ministre et le ministre de l'éducation au cours d'une conférence de presse à l'issue d'une séance du cabinet.

MM. Jean Lesage et Paul Gérin-Lajoie ont affirmé que le premier ministre du Canada, M. Lester Pearson, est "à côté de la question" quand il prétend que le Québec ne peut, sans l'assentiment, conclure des ententes internationales.

Au cours de sa conversation avec les courtidistes parlementaires, le premier ministre, de retour de la Floride, le teint basané et l'air dispos, a annoncé:

1 - Québec se prévaudra du précédent créé lors de la signature de l'entente avec la France pour négocier avec d'autres pays;

2 - Le gouvernement québécois se prépare sérieusement à la conférence fédérale-provinciale du 31 mai. Il présentera un mémoire et aura des suggestions concrètes à faire;

3 - Le cabinet approuvera, mardi prochain, le texte de l'adresse à la reine demandant la réduction des pouvoirs du conseil législatif;

4 - La constitution et la conférence fédérale-provinciale sont des choses primordiales; la démission de Maurice Leroux et le suicide de Gilles Legault ne sont que des "petites affaires".

M. PEARSON A COTE DE LA QUESTION
M. Lesage s'est dit complètement d'accord avec M. Paul Gérin-Lajoie dans ses revendications pour le Québec du droit de conclure des ententes internationales dans les domaines de sa juridiction.

"Etes-vous d'accord sur la déclaration de M. Pearson à ce sujet?"

M. Lesage: "Je crois qu'il répond à côté de la question. Demandez à M. Gérin-Lajoie des explications".

M. Gérin-Lajoie: "Il faudrait d'abord demander à M. Pearson ce qu'il a voulu dire: Je ne vois pas comment M. Pearson peut dire que le Québec ne peut pas signer une entente internationale, puisqu'on en a signée une à Paris. C'est un fait, l'entente a été signée pour le Québec par M. Claude Morin et moi-même."

M. Lesage: "Le gouvernement canadien n'est intervenu en aucune façon à l'entente, contrairement à ce qui s'était passé en ce qui concerne la délégalation générale du Québec à Paris. Dans ce cas, il s'agissait évidemment d'une question qui concernait le fédéral."

M. Gérin-Lajoie: "Notez que le gouvernement fédéral a été informé de l'entente que j'ai signée à Paris une fois qu'elle a été signée. Et uniquement à titre d'information par l'ambassade de France à Ottawa. Quant à nous, nous n'avons pas

demandé l'assentiment d'Ottawa. Nous ne l'avons même pas informé officiellement des négociations qui étaient en cours avec la France. Ottawa savait qu'il y avait des négociations, mais n'en a jamais été informé officiellement. Il n'y a pas eu de demande de permission."

Intervenant à nouveau, le premier ministre a affirmé que le Québec se prévaudrait de ce précédent dans toute entente qu'il voudra conclure avec d'autres pays concernant les domaines relevant de sa juridiction, donc sans demander la permission d'Ottawa.

M. Lesage a expliqué que les constitutions étaient toujours en retard et que cela était normal.

"Nous vivons actuellement une période de l'évolution de la constitution coutumière par des précédents et, par exemple, le droit de retrait des programmes conjoints, etc."

UNE TRÈS IMPORTANTE CONFÉRENCE...

Le premier ministre a dit que la conférence qui débutera à Ottawa, le 31 mai, sera très importante dans le domaine des relations entre le gouvernement fédéral et les provinces.

"Quand on parle de lutte contre la pauvreté, a-t-il ajouté, il est évident qu'on touche au domaine de la sécurité sociale. Il est également question de savoir qu'il y a lieu d'avoir un programme conjoint pour les paiements des frais médicaux pour certaines catégories de personnes qui reçoivent déjà des pensions. Il nous faut être extrêmement prudents, parce que nous avons décidé, nous, d'avoir notre propre programme d'assurance médicale. Si nous laissons Ottawa mettre le pied dans l'encadrement de la porte, avec un tel programme conjoint, ce serait extrêmement dangereux pour l'avenir quant à l'autonomie de notre propre programme. Il y a aussi la question des régions économiques sous-développées, un très vaste sujet; la lutte contre la criminalité."

M. Lesage a révélé que le Conseil des ministres venait de décider de soumettre à Ottawa d'autres sujets que le Québec désire aborder au cours de cette conférence. "Je vous les mentionnerai en temps et lieu."

Sur chacun des sujets, ajoute le premier ministre, nous avons formé, dès ce matin, des comités de travail qui étudieront chaque question. Evidemment, il y a des études dans certains domaines qui sont déjà faites. Ces comités prépareront tous les documents de base qui serviront à la délégation. Il y aura une délégation permanente et des délégués ad hoc, que nous appellerons au fur et à mesure que les questions seront à l'ordre du jour. Si nous voulons réellement approfondir tous les sujets, je crois que la conférence devra être très longue."

Le premier ministre a dit qu'il avait l'intention de présenter, à l'ouverture de la conférence, un mémoire qui couvrira, de façon générale, tous les sujets à l'agenda.

Quelle sera l'attitude de la délégation du Québec? Positive", a répliqué M. Lesage.

A une question, le premier ministre a répondu que cette conférence était de nature à hâter la présentation de certains projets de loi au cours de la présente session.

Voir page 2: Conférence de presse de M. Lesage



DEMANDANT AUX JOURNALISTES DE S'INSPIRER DU N.Y. TIMES.

Jean Lesage commente le suicide de Legault: cessez de faire des huit colonnes avec un fait divers

QUÉBEC (DNC) — M. Maurice Leroux, qui vient de démissionner comme directeur des relations extérieures de la Fédération libérale du Québec, avait informé, il y a trois mois, le premier ministre de son intention de poser un tel geste.

"Il m'avait dit, a déclaré M. Lesage, qu'il était fortement intéressé à établir sa propre agence de films. Je lui ai répondu que je comprenais ses ambitions et que je ne voulais m'opposer à leur réalisation. C'est tout."

Un journaliste a demandé: "Vous n'avez rien dit de plus en arrière du parti libéral?"

"Il n'a jamais été question de cela entre moi et moi", répondit M. Lesage. "Il m'a écrit une lettre que je n'ai pas eu le temps de lire depuis mon retour."

"Si la lettre n'est pas trop personnelle, vous pourriez la publier. Cela réglerait la question."

M. Lesage: "Je considère cela comme un fait divers. Je trouve que vous donnez de l'importance aux choses les plus insignifiantes. Voulez-vous, on va se parler franchement? Tâchez donc d'avoir une perspective un peu plus élevée pour voir les programmes dans leur véritable ordre de grandeur: la constitution, oui; la conférence fédérale-provinciale, oui, un gars qui se pend à Bordeaux, s'était pendu, cela avait été un événement épouvantable. Il n'y avait pas de télévision ni radio dans le temps. C'était épouvantable; l'habitant s'était pendu parce que sa femme l'avait trompé. C'est bien plus grave que l'autre affaire. Arrêtez de faire des huit colonnes avec les petites affaires et des chiens égarés."

"C'est ce qui est important à mon sens, dans la position que j'occupe, c'est de pouvoir garder le sens des proportions, de voir les choses dans leur véritable perspective d'importance. C'est ce qu'un bon journaliste fait. Lisez le New York Times, cherchez les suicides et les meurtres."

Le budget: les réductions d'impôts seraient légères

OTTAWA — Le ministre des finances, M. Walter Gordon a mis la dernière main à son budget et, si on tient compte du climat politico-économique actuel, on peut s'attendre à certaines suppressions d'impôt lorsqu'il donnera lecture du discours du budget lundi soir.

Mais les observateurs ne s'attendent nullement à des réductions d'envergure lorsque M. Gordon dévoilera les grandes lignes de son troisième budget vers huit heures. On s'attend qu'il y ait des coupures de certaines taxes et des ajustements dans d'autres cas.

Généralement parlant, au moment où l'on constate une expansion économique, on ne peut prévoir de diminutions importantes.

Le ministre n'a cependant pas laissé présager de réductions possibles, contrairement à l'an dernier. Malgré ses vœux bien arrêtés relativement à la réduction des déficits en période de croissance économique, il a donné à entendre, il y a quelques temps, que d'autres facteurs importent davantage en ce moment.

"Au moment où il y a encore un nombre élevé de chômeurs et où l'on n'ignore pas qu'un grand nombre de gens entreront dans le marché canadien du travail au cours des prochaines années, je ne crois pas que le temps soit alors venu d'équilibrer le budget."

Il ne fait aucun doute: l'équilibre en question n'est pas réalisable en ce moment. Ainsi, le déficit du dernier exercice a dégringolé de \$455 millions et le ministre a prédit, dans le livre blanc, que l'économie canadienne en général devrait atteindre de nouveaux sommets en 1965.

Nombreuses cependant auront été les sociétés et les organismes à réclamer des réductions d'impôts. Parmi ces groupements on retrouve notamment le puissant Congrès du travail du Canada ainsi que la Chambre de commerce du Canada.

Plusieurs observateurs prévoient d'autre part que M. Gordon adoucira quelque peu les impôts des sociétés commerciales privées exploitant des services publics; ces entreprises concurrencent souvent les en-

treprises d'Etat qui, dans ces domaines sont exemptes d'impôts. Toute décision en ce sens

Voir page 2: Le budget

Regroupement autour de George Hees?

SAINT-JEAN, (N.-B.) — M. George Hees continue de refuser de commenter directement les rapports voulant qu'il brigue éventuellement le poste de chef du parti conservateur.

Interrogé lors de son passage à Saint-Jean hier, M. Hees s'en est tenu à répéter ce qu'il avait déjà dit à Montréal, à savoir qu'il n'y a pas de vacance présente à la direction de ce parti.

Quant à d'autres rumeurs voulant qu'il dirige officieusement un mouvement de regroupement des forces conservatrices québécoises, M. Hees a dit: "Je suis fort désireux de voir le parti conservateur du Québec demeurer une partie forte et vigoureuse du parti conservateur national. Aucun parti national ne peut demeurer fort et vigoureux s'il ne peut compter sur une solide représentation du Québec. Je crois que je suis à l'heure à l'heure au Québec et j'aimerais y apporter ma contribution."

L'heure avance dimanche le 25

L'heure avancée entrera en vigueur ce soir à minuit. Comme pour hâter l'arrivée de l'été, la plupart des Canadiens, et en tous cas les Montréalais, avanceront leurs montres et leurs horloges d'une heure. Le temps ainsi perdu au sommeil ne pourra être retrouvé que le dernier dimanche d'octobre.

Washington tente de prévenir une grève de l'acier

PITTSBURGH — M. William Simkin, directeur des Services fédéraux de conciliation, s'est entretenu séparément avec les représentants du syndicat des ouvriers des aciéries, puis avec ceux de l'industrie sidérurgique à la fin de la matinée d'hier, et il a eu un nouvel entretien avec les dirigeants syndicaux dans l'après-midi. Il verra de nouveaux représentants des aciéries aujourd'hui.

M. Simkin s'efforce de faire sortir de l'impasse dans laquelle elles sont tombées les négociations en vue de la conclusion d'un nouveau contrat de travail et ainsi d'éviter la "rave prévue pour le 1er mai. Il a souligné que ces conversations étaient "strictement exploratoires" mais il a ajouté qu'elles pourraient se poursuivre pendant la soirée.

Diefenbaker en tournée en Nouvelle-Ecosse

Balcer se contredit non à la formule F.-F.

HALIFAX — Le chef de l'opposition aux Communes, M. Diefenbaker, a réaffirmé hier qu'il s'opposera avec la dernière énergie à la formule de rapatriement de la constitution. Il a en outre profité d'une déclaration faite la veille par son ancien collaborateur, M. Léon Balcer, sur l'attitude du parti conservateur envers le Québec, pour dire que le député de Trois-Rivières entretenait des vues différentes au moment où il était ministre à Ottawa.

Jeudi, à Montréal, M. Balcer avait accusé le parti conservateur non seulement d'ignorer le Québec mais de lui faire opposition. Le député trilluvien a quitté les rangs conservateurs au début du mois et il siège aux Communes à titre d'indépendant en raison d'un désaccord avec M. Diefenbaker au sujet de l'attitude de ce dernier à l'endroit du Québec.

Parlant de ce qu'il a appelé "les pérégrinations de M. Balcer", M. Diefenbaker a dit qu'en 1961 et en 1962 le mi-

Démision de protestation hier à Ottawa

OTTAWA — Le président de l'Association des fonctionnaires fédéraux de langue française a, comme hier, lors d'une conférence de presse, qu'il démissionne de son poste d'architecte au ministère des transports en raison de la "discrimination" qui est exercée envers les employés de langue française.

M. Dominique Joncas, dont le salaire annuel se chiffrait par \$8.500 au ministère, entrera au service d'une maison d'architectes de Hull où ses honoraires seront de \$9.000.

Il a affirmé que, dans les promotions, les Canadiens français sont victimes d'ostracisme. "Les Canadiens d'expression française sont considérés comme des citoyens de seconde zone", a-t-il ajouté.

Précisant qu'il n'y a qu'une seule exception, les 29 directeurs de division au ministère des transports sont de langue anglaise, il a rappelé que seuls des anglophones ont obtenu des postes lors de la création, il y a 18 mois, de la division de l'organisation et de la recherche au ministère. Des francophones compétents ont posé leur candidature à ces postes mais ils ont été éliminés, a-t-il ajouté.

"J'ai quitté mon poste, a-t-il continué, parce que je veux pouvoir dénoncer en toute liberté le traitement qu'obtiennent les fonctionnaires d'expression française". M. Joncas demeurera président de l'Association.

Les Américains sont divisés sur la politique de M. Johnson au Vietnam

WASHINGTON — L'escalade de la guerre du Vietnam divise les Américains et risque d'accroître l'isolement progressif des Etats-Unis dans le monde.

Telles sont les deux conclusions principales que l'on peut tirer des réactions du public américain et des milieux diplomatiques de Washington aux derniers développements de la "guerre au Vietnam".

Selon un "sondage Gallup" se vient d'effectuer l'institut américain d'opinion publique, il y a actuellement à peu près exactement à un tiers d'Américains à souhaiter l'arrêt immédiat de la guerre, soit par le retrait des Etats-Unis, soit par

la négociation, qu'il y en a à préconiser la poursuite ou le durcissement de l'action militaire.

Compte tenu toutefois de la grande proportion d'indécis (28 pour cent qui continuent à s'en remettre à la sagesse du gouvernement), le président Johnson disposerait encore aujourd'hui d'une majorité de l'ordre de 55 pour cent pour conduire sa politique vietnamienne à sa guise. Mais les voix discordantes en faveur d'une solution pacifique immédiate qui se font entendre au congrès ou dans la rue irritent de plus en plus visiblement la Maison Blanche.

Au congrès, paradoxalement, ce sont deux dirigeants de la majorité démocrate, le sénateur Mike Mansfield et le sénateur William Fulbright, qui dénoncent le plus vigoureusement les dangers de la politique d'escalade même mesurée, alors que les dirigeants républicains approuvent la fermeté du président Johnson.

Le président s'efforce d'empêcher la tendance à l'accommodement avec les communistes de se répandre en organisant le plus souvent possible à la Maison-Blanche des entretiens avec des groupes choisis de parlementaires à qui il explique confidentiellement les dessous de sa politique.

Quant aux manifestations publiques, comme celle qui a groupé près de 15.000 personnes samedi dernier à Washington, elles sont minimisées au haut lieu comme étant le fait de "beatniks" et de jeunes idéalistes "qui ne savent pas ce qu'il font". Les hauts fonctionnaires du département d'Etat ont, dans cet esprit, été priés de multiplier les discours et exposés sur le Vietnam dans les universités.

Les répercussions de l'escalade vietnamienne sur le plan international inquiètent davantage les responsables de la diplomatie américaine que le président Johnson lui-même.

Voir page 2: Vietnam

MÉTÉOROLOGIE
Ensoleillé et froid aujourd'hui; plus chaud dimanche.
Min.: 30 — Max.: 45

Gracieuseté de
SHEARER LUMBER CO. LTD.
MONTRÉAL

FÊTE DU JOUR
SAINT MARC

LES ÉMISSIONS
TEMOIGNAGE
sur 50 postes
du lundi au samedi

Pierre Bellefleur, Ste-Thérèse, est le grand lauréat de l'Expo-science

L'excellent travail scientifique de Pierre Bellefleur, du Séminaire de Ste-Thérèse, lui a valu le grand prix de l'Expo-science de Montréal, hier, soit la médaille du lieutenant gouverneur de la province et une bourse de \$500 du ministère de l'éducation.

Le montage qu'il a présenté s'intitule: "Comment trouver la troisième loi de Kepler en photographiant le système de Jupiter". Les gagnants de premiers prix dans chacune des quatre catégories, des bourses d'études de \$300 au prix en argent de \$150, sont: Robert Czerny, Loyola High School, en physique pure et mathématiques, sur des formules de Pythagore; Philippe Clermont, du Collège Bourget, de Rigaud, dans une étude sur la synthèse de la parole, a sans doute réalisé le meilleur travail d'appareillage électronique, il est le lauréat de la catégorie physique appliquée, génie et météorologie; Denis Latendresse, du Collège de Joliette, s'est initié au camp des jeunes explorateurs, au cap Jaseux, au Saguenay, aux expériences de biologie, il rapporte la palme de la catégorie chimie et géologie avec: "cycles biologiques en aquarium"; Agnes Hak et Françoise Bélieux, du Collège Basile-Moreau, avec une étude comparative du cheveu avant et après la permanente, ont fait une remarquable application des procédés de chromatographie et remportent ainsi l'un des premiers prix.

Mgr Irénée Lusier, recteur de l'université de Montréal,

La conférence sur le Cambodge: Washington attend de connaître l'opinion des autres capitales

WASHINGTON — Les E.U. acceptent en principe de participer à une conférence internationale sur le Cambodge si les gouvernements de Saigon, de Bangkok, de Vientiane et de Phnom-Penh sont désireux de prendre part à une telle confrontation. Telles sont les indications qu'on fournit dans les milieux officiels américains qui soulignent l'importance qu'ils attachent à la mission qu'entreprend actuellement en Asie du Sud-Est l'ancien secrétaire au Foreign Office, M. Patrick Gordon-Walker. Ces mêmes milieux déclarent par ailleurs que le Nord-Vietnam n'a toujours par fourni la moindre indication selon

Conférence de presse de M. Lesage

(Suite de la première page)

— "Est-il question d'une lutte constitutionnelle?"

M. Lesage: "Pas nécessairement. Je respecte les opinions des autres. J'espère qu'on respecte les miennes. Et j'espère toujours que les miennes prévalent. Le mot "lutte" entre guillemets n'est pas nécessaire. Il peut y avoir des échanges d'idées qui entraînent conviction. D'ailleurs mieux cela. Ce ne serait pas la première fois d'ailleurs. Dans le domaine du régime des rentes, il n'y a pas eu de lutte. Il y a eu échanges d'idées qui ont entraîné conviction."

L'ADRESSE A SA MAJESTÉ...

Quand le gouvernement se propose-t-il de présenter à l'Assemblée législative sa fameuse adresse à la reine lui demandant de réduire les pouvoirs du conseil législatif?

Le premier ministre a d'abord dit qu'il n'aimait pas l'expression "Adresse à la Reine".

"On n'en appelle pas à la reine, a-t-il dit. La reine n'a aucun pouvoir. L'adresse est à Sa Majesté. C'est la formule antique et solennelle, mais en définitive c'est une demande au gouvernement du Royaume-Uni de présenter un projet de loi aux Communes et à la Chambre des lords pour amender la constitution du Québec."

— "Quand allez-vous présenter cette adresse?"

M. Lesage: "Le plus tôt possible. Ce matin nous avons adopté le principe et mardi prochain, au cours de la réunion du cabinet, nous approuverons le texte de la résolution qui sera soumise à l'Assemblée législative."

"A l'Assemblée législative seule ou également au conseil législatif?"

M. Lesage: "A l'Assemblée législative siégeant comme parlement".

Le premier ministre a cité un précédent alors que l'an dernier, l'Assemblée législative avait approuvé — seul le député de Trois-Rivières Yves Gabias s'y était opposé — une adresse demandant au Royaume-Uni de modifier la constitution dans le domaine des pensions.

Cette adresse n'avait pas été soumise au Conseil législatif.

Quand l'Assemblée législative aura adopté la résolution, M. Lesage la fera parvenir au gouvernement fédéral en lui demandant de l'approuver et de l'expédier à Londres.

Le premier ministre a précisé qu'il demandera au gouvernement fédéral et non aux Communes d'approuver cette résolution.

Combien de temps faudra-t-il au parlement britannique pour adopter la requête du Québec?

Le premier ministre n'en sait rien. "Je pourrai, a-t-il dit, vous répondre plus précisément un peu plus tard".

Ce qui est certain, et M. Lesage l'a répété hier, l'Assemblée législative n'entamera pas le débat sur la formule Favreau-Pul-ton avant que Londres ait réduit les pouvoirs du Conseil législatif.

Un complot mis à jour au Venezuela

CARACAS. — Un vaste mouvement subversif ayant des ramifications dans tout le Venezuela, a été découvert hier soir à Barquisimeto, capitale de l'Etat de Lara, a annoncé M. Miguel Romero Atóni, gouverneur de l'Etat, ajoutant que 25 personnes avaient été arrêtées.

CARRIÈRES et PROFESSIONS

OFFRE D'EMPLOI

Titulaire de classe maternelle. Veuillez soumettre curriculum vitae au:

Commissaire d'école de McMasterville, B.P. 27, Beloeil

AJUSTEUR AUTOMOBILE

Importante compagnie d'assurance recherche pour Montréal, ajusteur réclamations Automobile, 25 à 30 ans avec au moins 2 ans d'expérience. Bilingue. Voiture automobile fournie. Situation d'avenir.

Tél.: M. Davis 844-8832

ARCHITECTES PAYSAGISTES

jusqu'à \$13,000

ministère du Nord canadien et des Ressources nationales

Diplôme universitaire comportant spécialisation en architecture paysagiste OU sociétariat de la Société canadienne des architectes paysagistes.

Un représentant sera à Montréal le LUNDI 26 AVRIL pour interroger les intéressés.

Les personnes intéressées sont priées de communiquer avec le bureau de la Commission du service civil.

Composez 861-2731 pour vous ménager une entrevue

Prière de rappeler la mention 65-288

ACHETEUR DEMANDÉ

La tâche:

Sous la responsabilité immédiate du Directeur des Services Administratifs:

- organiser et opérer le département des achats selon les règles reconnues et en usage
- préparer et maintenir un système des soumissions
- établir et maintenir une saine politique de contrôle sur la qualité, les coûts et l'utilisation des marchandises
- diriger et à l'occasion assister le magasinier.

L'homme:

Ce poste est offert à un homme travaillant au département des achats d'une compagnie, d'un hôpital ou d'une institution importante depuis un certain temps:

- facilité d'expression écrite et verbale (français et anglais)
- dynamisme et entregent.

La rémunération:

Salaires selon qualifications et expérience. Bénéfices marginaux courants.

Les demandes d'emploi doivent être faites par écrit et être accompagnées du curriculum vitae. Discrétion absolue.

Adressez à: 8147 est, rue Sherbrooke a/s Directeur du Personnel Montréal 5, P.Q.

PROFESSEURS DEMANDES

On demande un professeur de 6ème année et un de 7ème année avec au moins deux ans d'expérience et aussi une institutrice pour maternelle.

Salaires selon convention. Offres de services à être adressées à:

C.P. 489
Bourlamaque,
Cité Abitibi-Est

EDUCATEURS ET EDUCATRICES demandés (ées)

(Manoir Charles de Foucauld, Giffard)

POSTES OFFERTS:

- éducateurs (trices) spécialisés (ées) et de cadres
- éducateurs (trices) — enseignants (tes)
- directeurs (trices) des programmes

FONCTIONS: prendre la responsabilité d'un groupe de garçons de 10-15 ans présentant des problèmes de méadaptation sociale. Utiliser les méthodes actives, les techniques d'éducation et de rééducation. Collaborer avec un personnel spécialisé.

CONDITIONS: 21 ans: minimum; diplôme en pédagogie ou équivalent.

AVANTAGES: traitement selon la compétence et les échelles de salaires approuvées. Assurance-groupe (plan familial), assurance-vie, accident, maladie; frais médicaux majeurs. Congés de maladie et congés sociaux; vacances annuelles.

ADRESSE: Faire parvenir curriculum vitae, photo, lettres de recommandation, photocopies de diplômes, nombre d'années d'expérience

Avant le 15 mai

Les candidats seront convoqués par la suite pour entrevues et examens

Le Directeur,
Manoir Charles de Foucauld,
Case postale 1302, Québec 2, P.Q.

ASSISTANT-PRINCIPAL HOMME OU FEMME

L'Association de Montréal pour les enfants arriérés cherche jeune éducateur comme assistant du principal de l'école Peter Hall. Cette dernière est multi-religieuse et bilingue; 250 enfants externes semi-éducables (entraînables) et reçoivent une éducation appropriée à des quotients variant de 25-30 à 50-55. Nous cherchons une personne:

- bilingue
- agée de 21 à 30 ans
- ayant Baccalauréat en Arts et diplôme en éducation (certificat 'A', licence, maîtrise ou équivalent)
- bien à la page quant aux méthodes et techniques nouvelles en éducation des exceptionnels
- efficace en administration scolaire et guide averti du personnel enseignant
- à qui le travail d'équipe en milieu multi-disciplinaire plaît particulièrement

Salaires selon expérience et compétence. Bénéfices marginaux.

S.V.P., vous adresser par écrit au:

DIRECTEUR EXECUTIF,
Centre d'éducation et de recherche,
Association de Montréal pour les enfants arriérés
2465 Bois Franc, St-Laurent, Montréal 9, P.Q.

Les candidats sérieux qui désirent visiter l'école avant de postuler l'emploi sont les bienvenus.

PROFESSEUR DEMANDE

L'ECOLE SECONDAIRE D'EASTVIEW OTTAWA

requiert pour septembre 1965 les services d'un professeur de FRANÇAIS

Veuillez S.V.P. adresser votre demande à:

M. E. Mageau, directeur
Ecole Secondaire d'Eastview,
235, chemin McArthur,
Eastview, Ontario

Age, compétence, références, adresse et NUMERO DE TELEPHONE

Interview au Reine-Elisabeth samedi matin 24 avril

Echelle de salaires:

Minima: \$4,900, \$3,200, \$3,900, \$3,300
Maxima: \$8,400, 7,900, 10,200, 10,400
Supplément pour maîtrise: \$200
Généreuse allocation pour expérience

La Commission des Ecoles Catholiques de Pointe-Claire et Beaconsfield

REQUIERT LES SERVICES DE:

Un directeur général des écoles associé (section française); salaire très intéressant attaché à ce poste.

Faire parvenir votre demande d'emploi en mentionnant vos aptitudes et votre curriculum vitae à:

Michel A. Rousseau,
Sec.-trés.
130 rue Ambassador, Pointe-Claire, Qué.

SURINTENDANT DE PERSONNEL demandé

par DAVIE SHIPBUILDING LIMITED
LAUZON, QUEBEC

Les candidats doivent être bilingues et avoir plusieurs années d'expérience dans les Relations Ouvrières et le domaine du Personnel.

Vous pouvez inclure votre Curriculum Vitae avec la présente demande d'emploi. Il est entendu que les renseignements reçus seront traités de façon strictement confidentielle. Ecrire à case 1238, Le Devoir.

Directeur d'un laboratoire de langues, détenteur d'un baccalauréat en arts et d'une maîtrise en arts, parfait bilingue, brevet supérieur d'école normale et autres qualifications universitaires, nombreuses années d'expérience, très bonnes références, accepterait un poste de directeur d'étude ou un principalat d'école secondaire ou pour une compagnie solidement établie.

Ecrire à: CASE 1245, LE DEVOIR

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE LE ROYER

Professeurs masculins et féminins demandés pour 8e, 9e, 10e et 11e année.

Minimum exigé: Brevet A.

Faire parvenir votre demande d'emploi et votre curriculum vitae à:

Roger Larivière
Directeur des études,
10 Providence,
Montréal-Est, Québec

MICROBIOLOGISTE

On demande un jeune diplômé universitaire pour travailler dans les méthodes de la production et le contrôle de la qualité.

Le candidat doit être âgé de 28 ans au maximum.

Pour rendez-vous, écrire ou téléphoner à:

LA BRASSERIE MOLSON DU QUEBEC,
Service du personnel,
Boîte Postale 1600,
Place d'Armes, Montréal
Tél.: LA. 2-3141 poste 431

LA COMMISSION DES ECOLES CATHOLIQUES DE ST-LAURENT

requiert les services de professeurs diplômés et expérimentés au cours secondaires.

- Mathématiques, 9e année classique, classe des garçons.
- professeur de latin, français, etc. classe de 8e classique, garçons.
- chimie et mathématiques, classe de 10e année, garçons.
- chimie 10e et 11e année et sciences naturelles, 8e année, classe de filles.
- sciences naturelles, 8e et 9e année, classe de garçons.
- 10e année commerciale, classe de garçons.

S'adresser à:

Léonard Desroches,
Directeur des études,
748-9391

LA COMMISSION SCOLAIRE DE LAVAL-DES-RAPIDES

demande

- Directeur général des écoles
- Psychologue scolaire
- Directeur d'éducation physique
- Directrice et professeur de maternelle.

Faire parvenir votre curriculum vitae au:

PRÉSIDENT,
333, rue Cartier,
Laval-des-Rapides

Le budget Diefenbaker

(Suite de la première page)

ne manquerait pas d'influencer les décisions de la British Newfoundland Corporation dans l'aménagement hydro-électrique des chutes Churchill (autresfois les chutes Hamilton), au Labrador.

Enfin, s'il devait y avoir certains adoucissements des impôts des contribuables, on prévoit qu'ils seraient surtout à l'avantage des personnes à revenus modiques. En somme, il pourrait s'agir de la première offensive gouvernementale dans sa politique de "guerre à la pauvreté".

Si cette première offensive devait avoir lieu, il ne fait pas de doute que les hauts salaires seraient vraisemblablement les premiers à défrayer le coût des initiatives de l'Etat en faveur des gagne-petit.

En ce qui regarde les droits de succession, il est assez certain qu'il y aura des modifications sensibles destinées à minimiser le fardeau des survivants qui doivent payer des impôts sur les valeurs du défunt avant même d'avoir touché l'héritage.

Rappelons également que la Commission royale d'enquête sur la taxation doit soumettre son rapport plus tard cette année. A plusieurs reprises, M. Gordon a affirmé que tout changement important de la structure des impôts devrait être fait à la lumière des recommandations de la Commission Porter.

Vietnam

(Suite de la première page)

Nombreux sont les observateurs qui pensent que la décision de renvoyer à plus tard les visites de chefs de gouvernement étrangers — notamment du premier ministre L. B. Shastri de l'Inde et du président Ayoub Khan du Pakistan — a été prise par le Maison-Blanche sans que l'avis du département d'Etat ait été pris en considération.

Le président Johnson supporte de moins en moins que des chefs de gouvernements étrangers qui n'ont pas de responsabilités directes au Sud-Est asiatique viennent lui dire ce qu'il devrait y faire. Le premier ministre canadien Lester Pearson l'a appris à ses dépens il y a trois semaines.

Les diplomates américains font en ce moment des pointages alarmistes qui leur font craindre que si l'escalade devait s'accélérer, les Etats-Unis ne trouveraient guère plus pour les appuyer que trois de leurs alliés asiatiques: la Corée du Sud, la Chine nationaliste et la Thaïlande.

Le soutien britannique, et accessoirement celui de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, est sans doute d'avantage aux engagements du Commonwealth envers la Malaisie aux prises avec l'Indonésie, qu'à des considérations purement indochinoises.

Le Japon, principal allié des Etats-Unis en Asie, critique de plus en plus ouvertement la politique qui consiste à nier la représentativité du "front national de libération" du Sud-Vietnam et à bombarder le Nord.

Quant aux pays non engagés, le discours de Baltimore et la réponse à la déclaration du 17, affirmant la disposition des Etats-Unis à engager immédiatement des discussions sans conditions, sont sans doute parvenus à calmer un temps leurs appréhensions. Cette accalmie ne peut durer éternellement, maintenant que l'autre aspect du discours de Baltimore — la continuation de la guerre — prend résolument le dessus.

Mais ni les hésitations de l'opinion américaine ni la désapprobation de l'opinion internationale n'inquiètent les partisans de la fermeté qui répondent, avec un "columbiad" du "Washington Post": "Les Etats-Unis des années 60 ne doivent pas être confondus avec la France des années 50".

En quête de médecins

REGINA. — Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Ross Thatcher, a révélé hier que son gouvernement étudia la possibilité de défrayer le transport des infirmières, des dentistes, des instituteurs et des ingénieurs européens qui veulent travailler en Saskatchewan.

COURTIER D'ASSURANCES GENERALES

disposant d'un système comptable et de collection parfaitement au point recherche.

COLLEGE

dans la région de Montréal pour administration commune de leurs bureaux.

Volume indifférent

Renseignements reçus confidentiels

Ecrire
CASE 1189
LE DEVOIR



A la sortie de l'église Notre-Dame-des-Neiges, un cortège se forme qui conduira tout à l'heure Gilles Legault à son dernier repos. (Photo Le Devoir, par Denis St-Jean)

Les funérailles de Gilles Legault ont réuni 300 indépendantistes et intimes

Quelque 300 amis de Gilles Legault, dont plusieurs militent dans des mouvements indépendantistes, ont assisté hier matin aux funérailles du prévenu, trouvé mort dans sa cellule la semaine dernière, à la prison de Bordeaux. La moitié de ce groupe a ensuite suivi la dépouille mortelle sous une neige légère jusqu'au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Les obsèques se sont déroulées en l'église Notre-Dame-des-Neiges, en présence d'une foule sereine, composée principalement des intimes du défunt, de militants indépendantistes connus, d'artistes, d'écrivains et d'étudiants de l'université de Montréal. A l'arrière de l'enceinte, une dizaine de membres d'un groupe connu sous le nom des Chevaliers de l'Indépendance formaient une garde d'honneur arborant des fleurdelisés et deux pavillons portant une fleur de lys rouge sur fond noir.

Les drapeaux se sont multipliés lors de la formation du cortège funéraire qui, avec l'aide bienveillante des policiers, a emprunté le chemin de la Côte-des-Neiges pour se rendre jusqu'au cimetière. Derrière le défunt marchaient entre autres MM. Marcel Chaput, ancien président du Rassemblement pour l'Indépen-

dance nationale, Pierre Bourgault et André D'Allemagne, président et vice-président actuels, Pierre Maheu, directeur de la revue "Parti Pris", Pierre Vallières, directeur de la revue "Révolution québécoise", l'écrivain Hubert Aquin, Mlle Pauline Julien et plusieurs autres artistes, étudiants et militants indépendantistes.

Après avoir parcouru sous une brise automnale les sentiers irréguliers du vieux cimetière — sous le regard lointain d'agents de la brigade anti-terroriste de la police municipale — le cortège s'est arrêté devant la fosse qui attendait Gilles Legault, mort en cellule à Bordeaux où il attendait de comparaître en relation avec un complot visant à détruire des monuments historiques américains.

Gilles Legault a été trouvé pendu à l'aide de la courroie qui retenait sa jambe artificielle.

Les milieux indépendantistes, en général ont été unanimes à dire que Legault était un patriote dévoué à la cause de l'indépendance. Il a effectivement occupé plusieurs fonctions au RIN. Un organisme nationaliste, la Société nationale populaire, a également reconnu un "patriote" en la personne du défunt. Elle avait lancé un appel à la population l'invitant à assister en grand nombre aux funérailles. L'assistance s'est élevée bien en deça du nombre de 10.000 personnes escomptées par la SNP.

A la toute fin de la cérémonie, le chef des Chevaliers de l'Indépendance, l'ancien boxeur Reggie Chartrand, a pris la parole pour exprimer aux parents

de Legault la vive sympathie des militants indépendantistes. Il a qualifié le défunt de "grand patriote". Finalement, il a rappelé qu'une manifestation est prévue aujourd'hui, samedi, à 3 hres, devant le palais de justice de la métropole, pour protester contre le traitement qu'a subi Gilles Legault à la prison de Bordeaux.

La Société nationale populaire et la revue "Parti Pris" ont déjà tous deux mis en relief la comparaison qu'on peut faire entre la façon dont Lucien Rivard et Gilles Legault ont été traités lors de leurs séjours dans cette institution.

Le coroner du district de Montréal, M. Marcel Trahan, a annoncé que son enquête sur la mort de Legault se tiendra aussitôt que la police aura accumulé la documentation nécessaire sur l'affaire.

Les adieux à Dostaler O'Leary

Les parents et amis de Dostaler O'Leary, ainsi qu'un groupe important de confrères journalistes, qui avaient ou non connu l'envoyé spécial permanent de Radio-Canada à Paris, ont assisté hier matin, à la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, à une émouvante cérémonie d'adieux. Le jour-

naliste, décédé à Paris où il occupa activement son poste jusqu'à ces toutes dernières semaines a succombé dimanche au cancer qui le minait.

Dès mardi, dans la capitale française, un service funèbre avait été célébré à l'église de l'Ascension. La foule des relations françaises de Dostaler O'Leary s'y pressait. Notre confrère de la radio-télévision, en effet, s'était valu en France de nombreuses amitiés particulièrement dans la profession où il était très estimé.

Jeudi après-midi, notre confrère est rentré au Canada dans un cercueil plombé sur lequel quelques gerbes commençaient de se faner. Un très beau bouquet de fleurs rouges, barré d'un ruban violet, rappelait notamment que Dostaler O'Leary fut le président-fondateur de l'Association internationale des journalistes de langue française. Avec celles offertes par ses confrères de la radio-télévision, elles ont accompagné le journaliste défunt jusqu'au cimetière de la Côte-des-Neiges où il repose désormais.

Dans la cathédrale de Montréal, hier matin, la foule recueillie a assisté, et participé selon la nouvelle liturgie, à l'office des morts présidé par l'abbé Marcel LaFortune. Dans l'assistance de nombreuses personnalités de la profession avaient pris place: M. Gérard Pelletier, président de l'Union canadienne des journalistes de langue française, M. Manuel Maitre, président du Syndicat des journalistes de Montréal, notamment. Ses nombreux amis de Radio-Canada étaient là aussi parmi lesquels on remarquait M. Gérard Lamarche, ancien directeur des réseaux français, à présent directeur général de la Place des Arts.

Un vent d'hiver soufflait une petite neige légère sous un ciel gris, boulevard Dorchester hier midi, quand le convoi funèbre se forma à la

Le Barreau va entendre deux plaintes contre Gravel et Maher

Probablement durant le mois de mai, le comité de discipline du Barreau de la province entendra deux plaintes portées contre les avocats François Gravel et Raymond Maher, tous deux de la ville de Québec. Le Barreau a fait savoir que les plaintes, portées par le Barreau de la Ville de Québec et concernant le travail de ces avocats au cours du procès de Wilber Coffin, n'étaient pas encore complètement rédigées.

Les deux avocats avaient pris la défense du prospecteur gaspésien en 1954. Coffin devait être pendu en 1956 après avoir été jugé coupable du meurtre de trois chasseurs américains. L'an dernier ce procès a fait le sujet d'une enquête royale provinciale. Les plaintes découlent du rapport de cette commission, qui laissait au Barreau le soin de prendre des mesures disciplinaires contre les deux avocats.

sortie du temple. Sur le parvis, ce fut, pendant près d'une demi-heure, la longue et traditionnelle présentation des condoléances à la famille du disparu. Entourée de ses enfants, Mme O'Leary les recevait avec émotion et avec une dignité dont elle ne se départit point jusqu'au bout de la cérémonie, au cimetière. Avant que les employés des pompes funèbres n'aient entièrement descendu le cercueil de chêne dans la tombe, la veuve de notre confrère y lança une fleur rouge.

Dostaler O'Leary est retourné à la maison du Père.

TÉLÉGRAMMES DE QUÉBEC par Marcel Thivierge

Rencontre Lesage-Winters

Le premier ministre du Québec se rend aujourd'hui à Toronto où il doit s'entretenir au cours de la journée avec M. Robert Winters, président de la société Brinco. Ce sera leur première rencontre depuis que les négociations sont suspendues entre l'Hydro-Québec et cette compagnie au sujet de l'exploitation hydroélectrique des chutes Churchill

dans le Labrador. M. Lesage a déclaré hier qu'il n'aura aucune déclaration à faire à la suite de cette réunion. Il rappelle que depuis quelque temps, des représentants de l'Hydro et de la Brinco avaient repris leurs pourparlers. En soirée, le premier ministre est conféré au banquet de la Canadian National Newspaper Awards.

A quand la loi sur le commerce du livre?

Depuis trois ans, les libraires du Québec exigent une loi régissant le commerce du livre. En décembre 1963, la commission Bouchard remettait au gouvernement un rapport recommandant la création d'une régie du livre. Depuis ce temps, des représentants des libraires, des éditeurs et du ministère des affaires culturelles se sont réunis, à plusieurs reprises, pour mettre au point un projet de loi. Ce projet est prêt. Le cabinet en aurait approuvé le principe. Qu'attend-on pour le soumettre à la législature? Les intéressés souhaitent qu'on

adopte le projet avant le départ éventuel de M. Pierre Laporte du ministère des affaires culturelles. On souhaite que le projet soit soumis à la législature pendant que M. Laporte est encore aux affaires culturelles, car on ne voudrait pas avoir à recommencer à zéro avec un autre titulaire.

Aucun accident à la Manicouagan

De juin 1964 à avril 1965, il n'y a pas eu un seul accident fatal sur le chantier de construction de l'Hydro-Québec, au barrage 2 sur la rivière Manicouagan. Des mesures vigoureuses de sécurité industrielle ont permis d'atteindre 3.813.629 heures de travail sans accident mortel. Le service d'ins-

pection du ministère du travail du Québec signale que cet heureux événement prouve qu'il est possible de faire plus de 3.000.000 d'heures de travail sur un chantier hydroélectrique sans avoir à déplorer de perte de vie, grâce à des mesures de sécurité industrielle.

M. Guy Robert à Paris

M. Guy Robert, directeur du Musée d'art contemporain du Québec sera à Paris aujourd'hui et demain pour assister à la réunion de la Fédération internationale des symposiums de sculpture. Cette réunion se tiendra à l'abbaye de Royaumont. Il s'agit pour M. Robert de rencontrer les organisateurs de ce congrès international ainsi que les sculpteurs nombreux qui s'y rendent. Ce voyage de M. Robert a pour but

de préparer le symposium du Québec 1965, organisé par le ministère des affaires culturelles. Ce symposium se tiendra au mois d'août prochain au Musée d'art contemporain, dans les jardins du château Dufresne.

Un avocat porte plainte contre Bordeaux

Un avocat montréalais, M. Luc Mercier, a fait savoir qu'il s'était plaint au Barreau du Québec après avoir été traité de façon bizarre par les gardes de la prison de Bordeaux, alors qu'il venait de visiter un de ses clients.

M. Mercier a refusé de donner les détails de sa plainte à l'Association du Barreau. Il a fait remarquer que jamais auparavant il avait dû exercer sa profession dans de telles circonstances.

M. Mercier a rappelé que l'incident était survenu mardi soir lorsqu'il s'était rendu à la prison de Bordeaux pour rencontrer Jean Giroux, un des trois jeunes Montréalais qui ont été accusés de conspiration pour fournir des explosifs en vue de faire sauter trois monuments symbolisant la liberté aux Etats-Unis.

Rectification

Le dernier paragraphe d'un article publié dans *Le Devoir* d'hier, en page trois, sous le titre "Le SNP et Parti Pris comparent les sorts réservés à Rivard et Legault à Bordeaux", aurait dû se lire comme suit: "... «On a normalement...»

Le syndicat de Canadair fait de nouveau appel à M. Lesage

Le syndicat des employés de Canadair, dont les quelque 3.200 membres sont en grève depuis le 12 avril, demande de nouveau l'intervention du ministre provincial du travail pour mettre fin au conflit.

Voici le texte du télégramme que le syndicat, section locale 712 de l'association internationale des machinistes (FTQ), a fait parvenir hier au premier ministre Lesage:

"A date nous n'avons pas eu d'action sur notre télégramme du 18 avril. Nous n'avons pas reçu de nouvelles du ministre du travail ni du ministre de la justice. L'intervention de l'intimidation croissante de nos membres par la compagnie avec menaces de représailles faites par les surveillants de la compagnie, à l'effet que nos membres auraient du trouble avec la compagnie quand ils retourneront au travail après la grève. Certains surveillants ont même menacé nos membres de la perte de leur emploi après la grève. Les tactiques peu orthodoxes de la compagnie doivent arrêter. Nos membres doivent être protégés. Il n'y a pas de doute que si ce conflit doit être réglé les deux parties doivent être réunies par l'intervention du ministre du travail agissant comme médiateur."

La CTM consent des avantages provisoires à ses chauffeurs

"Les chauffeurs d'autobus de la Commission de Transport de Montréal viennent de réaliser un gain très important." C'est ainsi qu'un porte-parole du Syndicat des Employés du transport de Montréal, affilié à la Confédération des Syndicats nationaux (CSN), a commenté l'établissement d'un système de primes horaires pour les chauffeurs qui ont à effectuer leur journée de travail de 8 heures dans une période de plus de 11 heures. "Il s'agit là, a ajouté le représentant du Syndicat, d'un système établi temporairement d'ici la signature de la convention collective de travail; par conséquent, ceci ne nous empêche pas d'envisager un règlement encore plus avantageux dans la convention collective qui est présentement en négociation."

tournées assignées prévoyant huit heures de travail dans une période plus longue que 11 heures; dans le but de rendre les nouvelles assignations plus acceptables, la C.T.M. a offert une prime de .15, .20, ou .25 l'heure, selon que les assignations prévoient entre 11 et 12 heures, 12 et 13 heures ou plus de 13 heures. La proposition de la CTM fut acceptée, comme solution temporaire, lors d'une assemblée où quelque 1.100 chauffeurs étaient présents, le 21 avril dernier.

Collège Sainte-Marie

BACCALAURÉAT ÈS ARTS POUR ADULTES
1965 - 1966
avec sujet majeur en

- Administration
- Biologie
- Chimie
- Économie
- Histoire
- Littérature française
- Mathématiques
- Philosophie
- Psychologie
- Science politique
- Sciences religieuses
- Sociologie

SESSION D'ÉTÉ: le soir, du 1er juin au 10 août
le jour, du 28 juin au 12 août
ANNÉE ACADEMIQUE: le soir et le samedi, à partir du 20 septembre

La demande d'admission doit se faire le plus tôt possible

SERVICES CULTURELS: Cours de lecture rapide
Cours de phonétique appliquée (français universel)
Cours d'espagnol

DEMANDER LE PROSPECTUS

Les COURS du GESÙ
1180, RUE BLEURY, MONTREAL (2) 866-3611

marabout université
VOUS OUVRE TOUTES LES PORTES DU SAVOIR

UN DOCUMENT EXTRAORDINAIRE
L'HISTOIRE VÉCUE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

A PRIX POPULAIRE en vente partout
CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE
PRIX SUGGÉRÉ

ed. Marabout Kanan - 226 est, Christophe Colomb - Québec P.Q.

ASSURANCE AUTOMOBILE

L. M. DESILETS
Montréal 861-5395
Québec 872-7186
St-Hilaire 467-5636

Un avocat porte plainte contre Bordeaux

Un avocat montréalais, M. Luc Mercier, a fait savoir qu'il s'était plaint au Barreau du Québec après avoir été traité de façon bizarre par les gardes de la prison de Bordeaux, alors qu'il venait de visiter un de ses clients.

M. Mercier a refusé de donner les détails de sa plainte à l'Association du Barreau. Il a fait remarquer que jamais auparavant il avait dû exercer sa profession dans de telles circonstances.

M. Mercier a rappelé que l'incident était survenu mardi soir lorsqu'il s'était rendu à la prison de Bordeaux pour rencontrer Jean Giroux, un des trois jeunes Montréalais qui ont été accusés de conspiration pour fournir des explosifs en vue de faire sauter trois monuments symbolisant la liberté aux Etats-Unis.

COLLÈGE SAINTE-MARIE
BACCALAURÉAT ÈS ARTS POUR ADULTES
1965 - 1966
avec sujet majeur en

- Administration
- Biologie
- Chimie
- Économie
- Histoire
- Littérature française
- Mathématiques
- Philosophie
- Psychologie
- Science politique
- Sciences religieuses
- Sociologie

SESSION D'ÉTÉ: le soir, du 1er juin au 10 août
le jour, du 28 juin au 12 août
ANNÉE ACADEMIQUE: le soir et le samedi, à partir du 20 septembre

La demande d'admission doit se faire le plus tôt possible

SERVICES CULTURELS: Cours de lecture rapide
Cours de phonétique appliquée (français universel)
Cours d'espagnol

DEMANDER LE PROSPECTUS

Les COURS du GESÙ
1180, RUE BLEURY, MONTREAL (2) 866-3611

Pour tous ceux qui n'ont pas connu Florentine, Rose-Anna, le restaurant occupant le fond du Quinze-Cents

IL VOUS FAUT LIRE

BONHEUR D'OCCASION

de Gabrielle Roy, 4ème édition 1965

\$4.50

LIBRAIRIE BEAUCHEMIN LIMITÉE
Maison établie depuis 1842
450, avenue BEAUMONT, Montréal 15

DU MEME AUTEUR
La Petite Poule d'Eau, 1950
Alexandre Chênevert, 1954
Rue Deschambault, 1955
La Montagne Secrète, 1961

DU MEME EDITEUR

Tel.: 273-5181

EDITORIAL

Le premier devoir de l'Ontario

Pour que l'Ontario puisse assumer le rôle historique nouveau que nous envisageons hier, il faudra évidemment que cette province commence par donner, dans son propre système d'enseignement, l'exemple d'un véritable respect des deux cultures.

Adressant jeudi la parole à des éducateurs franco-ontariens réunis à Ottawa, le ministre de l'éducation de la province voisine a annoncé que, dorénavant, un certain nombre de matières, telles l'histoire, la géographie et le latin, pourront être enseignées en français dans les écoles secondaires bilingues.

Que cette décision pourtant fort limitée ait valu au ministre une salve nourrie d'applaudissements est un fait qui témoigne, à sa manière, de la situation intolérable dans laquelle vivote encore la communauté francophone d'Ontario.

Ce que les délégués ont sans doute voulu souligner, c'est le changement d'attitude qu'annonce la déclaration de M. Davis.

Pour comprendre de quoi il s'agit, il faut, en effet, se rappeler que les français ne jouit, dans le système scolaire ontarien, d'aucun statut légal.

Au niveau élémentaire, un règlement permet l'enseignement "bilingue", mais à condition que les commissaires d'écoles y consentent. Au niveau secondaire, déclarait récemment l'ACFO devant la commission Laurendeau-Dunton, "nous n'avons rien du tout, sauf dans les quelques cas où les neuvièmes et dixièmes années sont rattachées à une commission scolaire primaire".

Depuis quelques années, des comités de l'ACFO ont travaillé à introduire dans les classes secondaires des instruments de travail rédigés en français. Pas plus tard qu'en janvier 1964, la direction d'une école qui osait recourir à ces instruments se faisait rabrouer en termes non équivoques par le ministère de l'éducation: "Your teaching, the pupils' notebooks and the examination in grade XII History must be in English, since your pupils understand this language sufficiently for instruction... If this procedure is not followed, I will not be able to recommend to the Minister that your school be allowed to grant Ontario Secondary School Graduation Diplomas in 1964".

Si le discours de M. Davis signifie la révocation officielle de cette directive regrettable, il y a certes lieu de s'en réjouir. Toute partielle qu'elle soit, la décision du ministre contient, en effet, un désaveu formel d'une directive formulée il y a à peine plus d'un an. Elle comporte aussi l'acceptation implicite d'un principe nouveau pour l'Ontario, à savoir un début de reconnaissance des droits scolaires des Canadiens français au niveau secondaire. Le germe étant posé, il sera plus facile, peut-on souhaiter, d'en venir bientôt à un régime complet d'égalité.

Mais le problème de l'égalité scolaire ne saurait être résolu par une décision d'une portée aussi limitée. Si les autorités d'Ontario veulent vraiment régler le problème, elles devront d'abord inscrire dans la loi le principe de la reconnaissance des droits scolaires des Franco-Ontariens. Elles devront aussi tirer, de ce principe, les conséquences pratiques qui le rendront réellement efficace.

Que pourrait comporter un régime d'égalité culturelle en Ontario? Si pharisaïque que cela puisse paraître, il faut s'inspirer ici de l'attitude du Québec envers sa minorité anglophone.

Au Québec, la minorité anglophone ne souffre d'aucune injustice fiscale: elle a même joui pendant longtemps d'avantages fiscaux indéniables. Cette minorité possède et dirige ses propres institutions d'enseignement, au niveau élémentaire, secondaire et universitaire. A chaque niveau, ses institutifs jouissent de l'aide équitable, souvent généreuse, du gouvernement provincial. Le jeune Québécois anglophone qui veut s'instruire dans sa langue peut le faire librement, sans que ses parents aient à payer de double taxe, sans que ses maîtres souffrent d'aucune brimade de la part de la majorité. Les droits fondamentaux de la minorité sont reconnus en principe et exercés en fait.

En Ontario, la minorité francophone bénéficie, tout au plus, d'un régime de "tolérance fragmentée". On lui a fait, au cours des années, certaines concessions. Elle a elle-même pris l'initiative de certains précédents qui ne soulaient pas toujours à la majorité et qui finirent par être tolérés en fait. Mais le régime comporte des trous béants que s'accordent à souligner les observateurs impartiaux. C'est un régime qui favorise tout au plus une demi-survie. Ce n'est pas un régime propice à l'épanouissement de la culture française. Les fondements de ce régime devront être repensés si l'Ontario veut vraiment donner l'exemple au reste du pays.

On nous reprochera de parler de principes là où il faut surtout s'occuper de la réalité pratique. C'est le tort de toutes les majorités de s'imaginer qu'elles ne fonctionnent pas à l'aide de principes rigides. Elles n'ont pas besoin de définir leurs principes: elles se contentent de les poser souvent de les appliquer, de les imposer aux minorités plus faibles. Le jour où la majorité aura l'humilité de reconnaître qu'elle fut peut-être plus dogmatique qu'elle ne voulait l'admettre, beaucoup de problèmes seront clarifiés.

Si l'Ontario voulait quitter, une fois pour toutes, la voie du monolithisme et opter pour la voie du dualisme, c'est, nous le répétons, toute l'atmosphère du pays qui pourrait en être modifiée.

Claude RYAN

Dimension internationale de la souveraineté du Québec

Cette fois, le débat sur la reconnaissance de la personnalité internationale du Québec est bien ouvert. Le ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, qui, en sa qualité de vice-premier ministre, avait clairement défini la position et exposé les revendications du Québec devant le corps consulaire, le 12 avril, est revenu à la charge jeudi en recevant une délégation de hauts fonctionnaires et d'universitaires de France, de Belgique et de Suisse.

L'occasion était on ne peut mieux choisie: l'auditoire du ministre comprenait en effet des enseignants et des chercheurs ainsi que des représentants de ministères de l'éducation et de la culture; or, c'est particulièrement dans ces domaines que le Québec entend exercer sa liberté d'action sur le plan international, domaines éminents de la juridiction des États fédérés. Cette réaffirmation avait d'autant plus de poids qu'elle venait après le communiqué dans lequel le ministre des affaires étrangères d'Ottawa s'élevait vigoureusement contre le contenu du discours du 12 avril. On aura remarqué d'autre part que le premier ministre Pearson, invité jeudi soir à exprimer son avis sur la thèse du Québec, a été beaucoup moins catégorique que le ministre des affaires extérieures: il a surtout déploré la complexité d'une situation qu'il considère comme "inhérente" au fédéralisme canadien dans sa forme actuelle.

Le problème en tout cas est désormais posé et d'une façon telle qu'il ne sera plus possible de l'esquiver. La dimension internationale de la souveraineté des États fédérés, dans les domaines de leur juridiction exclusive, est une exigence à quoi le Québec renoncera d'autant moins qu'elle a pour elle la logique la plus élémentaire et qu'elle est conforme à la nature des choses.

Les implications

M. Gérin-Lajoie avait dit le 12 avril et a répété jeudi que l'exercice de cet aspect de la souveraineté du Québec implique le droit de négociation — sans droit de regard ni ingérence du gouvernement central —, le droit de représentation (par des délégations générales dotées au moins de

l'équivalent du statut d'un consul général), le droit de participation aux organisations internationales vouées à des domaines de juridiction provinciale (comme l'UNESCO, l'OIT, l'OMS, et nombre d'autres), et, complément naturel, l'octroi de l'exequatur aux consuls en poste dans le Québec. Pour ceux-ci en effet, en raison de la nature de leur activité, l'état de résidence est le Québec.

Dou, d'ailleurs, l'idée de traités de réciprocité entre le Québec et divers États pour assurer aux délégués actuels et éventuels les prérogatives consulaires indispensables à l'exercice de leurs fonctions.

On notera aussi ces paroles du vice-premier ministre à la délégation d'universitaires francophones: "Pour des raisons démographiques et historiques, le gouvernement fédéral représente une entité plus anglophone que francophone. La situation géographique de notre pays, les liens étroits qui l'unissent à son puissant voisin du Sud, sa participation soutenue aux activités du Commonwealth, contribuent à orienter son action politique plus naturellement en fonction de ses préoccupations du monde anglo-saxon... Aussi, est-ce par le seul gouvernement francophone d'Amérique, celui du Québec, que l'on peut établir un contact réel avec le collectivisme canadien-français... (de même que)... les Québécois ne sauraient s'en remettre exclusivement au gouvernement central pour l'organisation de leurs rapports culturels avec l'univers francophone".

L'offensive ainsi lancée par le gouvernement pour la conquête effective de la souveraineté internationale du Québec revêt d'autant plus d'importance que dans quelques an-

BLOCS NOTES

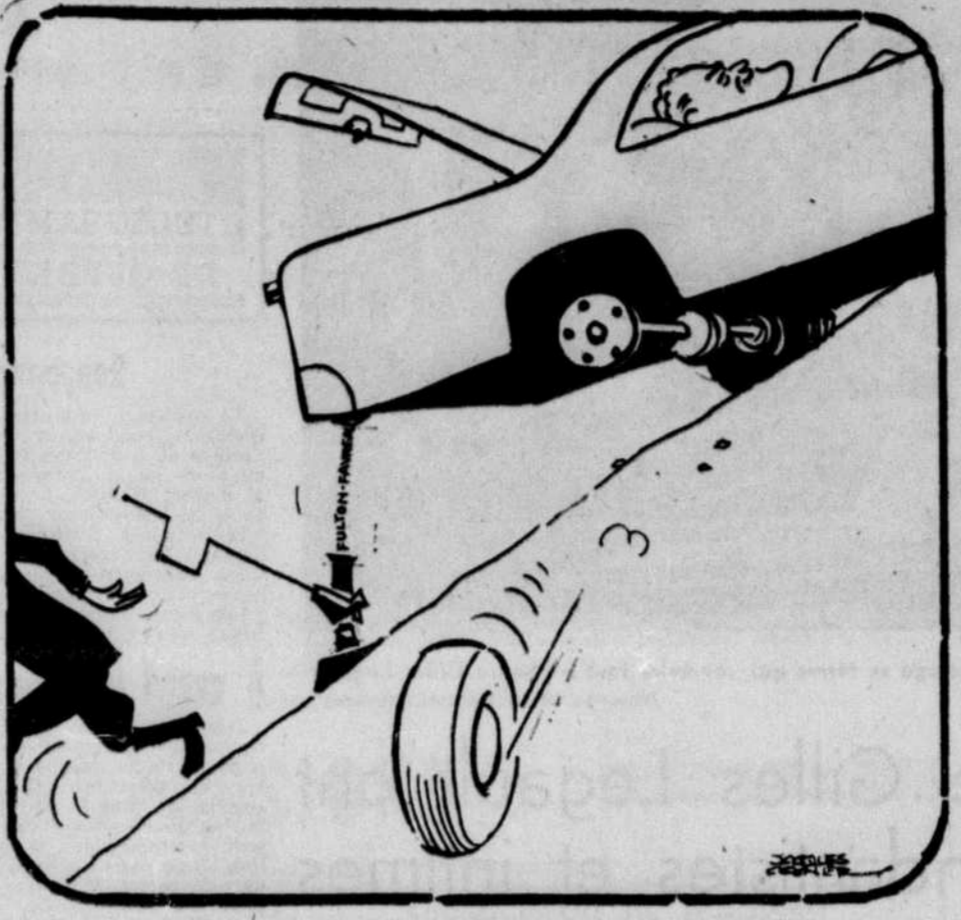
neux, aux domaines qui sont déjà de juridiction provinciale, s'en ajouteront probablement d'autres, considérables.

Crise à l'OTASE

Créée en 1964, pour être en quelque sorte le pendant en Extrême-Orient de l'OTAN, l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est (OTASE) n'a pas tardé à devenir principalement un instrument de la politique étrangère de Washington. Ses membres proprement orientaux sont, au demeurant, peu nombreux: Philippines, Pakistan et Siam et, sauf peut-être le second, ne jouent pas un rôle déterminant dans cette partie du monde.

Depuis deux à trois ans, la conférence ministérielle de l'Organisation plaçait en tête de son ordre du jour le problème du Vietnam et aboutissait comme par hasard à des conclusions qui rejoignent les thèses américaines. L'an dernier, le ministre français des affaires étrangères avait refusé de s'associer à ses collègues et de signer le communiqué final où la situation au Vietnam occupait la place principale. Allant plus loin et désireux de marquer les plus expresses réserves devant l'orientation de la politique de Washington au Vietnam, le gouvernement français a décidé de ne pas participer à la prochaine réunion du Conseil ministériel de l'Alliance, à Londres, au début de mai; il se bornera à y dépecher un observateur. Paris refuse d'autre part de participer aux manœuvres navales annuelles de l'OTASE: il n'y aurait rien d'étonnant que la France se retirât complètement, dans quelques mois, de cette alliance.

Ce n'est point le seul problème auquel doit faire face l'OTASE. Son principal membre oriental, le Pakistan, ma-



Leroux: je ne veux pas être complice d'un "retour en arrière".

En gracieant Ait Ahmed, Ben Bella a été à la fois sage et habile

par Danièle EYQUEM

PARIS. — En gracieant Hocine Ait Ahmed, Mohamed Ben Bella a définitivement tourné une page de l'histoire de la révolution algérienne: tel est le sens que les spécialistes des affaires maghrébines donnent à la mesure de clémence annoncée à Alger.

Le passé est préservé: Ait Ahmed, chef historique du F.L.N., au même titre que l'actuel président de la République d'un Etat indépendant, doit incontestablement sa vie à la lutte qu'il a menée pour l'indépendance. Par ce geste, le président Ben Bella pense une plaie qui s'est ouverte en juillet 1962, à la naissance du nouvel Etat, lorsque tout un peuple qui attendait, après une guerre de sept ans et demi une cohorte légendaire, a vu apparaître des groupes dispersés et qui s'entre-déchaînaient. Cette clémence sonne aussi le glas d'une opposition, celle qui, parallèlement à Ait Ahmed, s'est élevée contre le régime du président Ben Bella. Mohamed Boudiaf est en Suisse. Mohamed Khider, ancien secrétaire général du F.L.N., vit en Espagne. Berkoum Krin est toujours en Algérie, mais n'a plus aucun rôle politique. Rabah Bitat a regagné Alger après s'être exilé longtemps en France. Il ne reste plus, en dehors du leader de l'Etat algérien, aucun des neuf chefs historiques du soulèvement algérien qui garde un rôle politique dans l'Algérie nouvelle.

Origines de la rébellion L'exécution de Ait Ahmed n'aurait pas manqué, non seulement d'accroître en Algérie le camp des mécontents, qu'une situation économique ardue a tout naturellement engendré, mais d'avoir de graves répercussions en Kabylie, l'une des régions les plus déshéritées du pays, dont Ait Ahmed était originaire et où il avait pris le maquis.

C'est en juin 1963 qu'Ait Ahmed s'était retranché de l'opposition légale, une fois que le président Ben Bella avait déclaré que "qui n'était pas avec lui était contre lui". En septembre de la même année, Ait Ahmed, qui s'était acquis l'appui du chef militaire de Kabylie, Mohand Ould el-nafte de moins en moins d'intérêt envers l'Organisation cependant qu'il développe régulièrement ses relations avec la Chine. Assez paradoxalement, d'ailleurs, l'Inde, "neutraliste" est en fort mauvais termes avec Pékin tandis que le Pakistan, officiellement allié des USA, s'en rapproche constamment. L'OTASE risque de devenir à court terme un syndicat de puissances anglo-saxonnes: Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie et Nouvelle-Zélande.

France: \$23 milliards par an pour la politique sociale

La politique sociale de la France est, comme l'on sait, une des plus progressives du monde occidental; chaque année ou presque, de nouvelles mesures viennent en élargir la portée. L'ensemble des mesures de sécurité sociale, d'assistance sociale et de promotion sociale exigent d'immenses ressources qui proviennent pour une part des bénéficiaires, pour une autre des employeurs, pour la dernière, enfin, de l'Etat.

Il y a en effet un "budget social" de la nation, entièrement distinct du budget tout court et même supérieur à celui-ci. Pour 1965, ce budget social s'élève en effet à 102 milliards 600 millions de francs, alors que le budget proprement dit est légèrement inférieur à 100 milliards de francs. En d'autres termes, le

Hadj, déclarait la guerre au régime. Mais 15 jours après, éclairait aux frontières, le conflit algéro-marocain: l'épreuve de force qui menaçait d'avoir lieu en Kabylie, se solda par une occupation pacifique des régions rebelles. Nombre de disciples de Ait Ahmed avaient quitté le maquis devant la menace extérieure, après de longues négociations avec le pouvoir.

Sagesse et habileté

En tout état de cause, s'il correspondait à un certain nombre de revendications, le mouvement d'Ait Ahmed n'avait pas entamé l'opposition d'une masse profondément las-

sée de la guerre et des luttes pour le pouvoir. C'est sans doute ce "désintéressement" du peuple algérien qui est le plus sûr des soutiens au régime établi. En faisant preuve de clémence, le président algérien a décapité un mythe qui n'aurait pas manqué d'être élaboré dans l'imagerie populaire. Il a affirmé son indépendance, tant par rapport à l'armée du colonel Boumedienne qui lui avait, selon certains observateurs, offert dans la personne de Ait Ahmed, un cadeau empoisonné, qu'aux yeux de tout un peuple qui refuse de nouveaux martyrs.

(AFP)

lettres au DEVOIR

Lettre d'un jeune ex-fonctionnaire québécois

M. Marcel Thivierge Je lis dans Le Devoir de ce matin 22 avril sous la rubrique "Télégrammes de Québec — Une démission qui ne surprend pas", à la suite de la démission de M. Maurice Leroux.

Quand l'un des jeunes hauts fonctionnaires démissionnera du Gouvernement du Québec, il y aura la raison de s'inquiéter.

Je me présente, Hubert Potvin, 32 ans, publicitaire et journaliste, ex-directeur de l'Office d'information et de publicité du Québec qui a démissionné de son poste il y a près d'un mois, sans que la presse, le nouveau syndicalisme de la Fonction publique québécoise, la Commission du Service civil (sic) ni même l'opposition ne s'inquiètent.

Nous avons réclamé à trois reprises une enquête sur ce que nous avons appelé l'impérialisme de nos chefs immédiats: le sous-secrétaire adjoint suppléant de la Province et Bonu Arsenault et leur ingérence de nature partisane, politique, dans les affaires internes de l'Office en question.

Peut-être pourriez-vous demander à la personne que vous avez citée ce qu'il lui fait pour s'inquiéter vraiment. Certes, lorsque quelqu'un possède tran-

quillement vérité et pouvoir, il n'y a pas lieu de s'émeouvoir, même quand pas de mais deux hauts fonctionnaires, jeunes en plus, quittent pour des raisons semblables à celles qui ont motivé le départ de M. Leroux: la constatation que le Gouvernement actuel ne veut plus innover et fait marche arrière e.g. dans le cas de l'Office d'information, que l'on a fondé, qui coûte des sous, et que l'on entend rendre inefficace sinon politique.

L'attitude de l'Opposition, en l'occurrence, est symptomatique: on n'a pas la non plus exigé que le Gouvernement réponde aux accusations que M. Girard et moi-même avons formulées en démissionnant le 26 mars dernier.

Un jeune, ex-haut fonctionnaire québécois Hubert POTVIN

Une injustice

Si l'affaire Lahia était restée une affaire d'éducation, en parlerions-nous encore aujourd'hui? C'est pourtant sur ce ton qu'elle a commencé. L'exposé objectif de La Presse ne parlait que d'un système d'émulation, d'une "nouvelle méthode active".

Parce que rendue publique, la C.E.C.M. s'est sentie obligée d'enquêter, de juger et de sévir. Le renvoi des deux supérieurs et le congédiement temporaire de "l'innocent" était le verdict attendu, si l'enquête menée ratifiait l'exposé de La Presse. Et voilà que l'on proteste. Le premier, M. François-Albert Angers. "Je n'y attendais. Je le lis par curiosité, et quelquefois pour l'étudier (lui). Suivent les fédérations des communautés religieuses, l'Alliance, la C.I.C. On cric, on se demande: Ou est rendue la LIBERTÉ? Le côté pédagogique on n'y pense même pas. En quelques jours la C.E.C.M. a pu juger qu'aucun endoctrinement n'avait pris place. Ça leur était relativement facile; dans l'endoctrinement ils s'y connaissent..."

Moi, je me demande comment l'habit fait le moine? ou en l'occurrence, comment l'habit fait l'éducateur? Comment l'habit peut soulever une telle vague de protestations? Parce qu'encre le côté pédagogique n'existe pas.

Il y a à peine deux mois, La Presse, encore dans un exposé des plus honnêtes, nous mettiat au courant du lissage d'un directeur d'études. Sa grande faute avait été celle de promouvoir une discipline et une émulation personnelle chez les élèves comme chez les professeurs. C'en était trop pour les commissaires réactionnaires. Cet article ne provoqua aucune protestation. Il y avait la pourtant une flagrante injustice envers un jeune éducateur de valeur.

Où étiez-vous Monsieur Angers? Où étiez-vous fédérations d'éducateurs? Où étiez-vous C.I.C.? Dites-moi, maintenant, comment l'habit fait le moine? Dites-moi aussi quel habit revêt la liberté?

André Beauvieux-Green, professeur. P.S.—Le directeur en question était malheureusement laïc.



en toute liberté

L'humour à Ottawa

Il existe, paraît-il, pour le chroniqueur que je suis devenu, un droit sacré: celui d'écrire de temps à autre, pourvu que la chose ne se répète pas trop souvent, des articles peu sérieux.

J'entends déjà les ironistes s'esbaudir à mes dépens et ricaner dans leur barbe: "Mais ce droit, l'exerce déjà. Quand donc lisons-nous de sa plume des articles vraiment sérieux?" Je préciserai donc que le droit auquel je pense s'applique à des textes volontairement conçus comme peu sérieux. Car le manque de sérieux inconscient, c'est la maladie industrielle des journalistes; il devrait même nous valoir les compensations prévues pour les accidentés du travail... Mais c'est là une autre histoire.

Je disais donc que le présent article ne sera pas sérieux.

Au lieu de m'attaquer carrément au problème du jour et de donner mon avis sur le droit du Québec à négocier des accords internationaux, je m'en tiendrai à un aspect tout à fait secondaire de cette question. Un peu comme la chroniqueuse de modes qui, assistant à la présentation d'une collection nouvelle, chez un grand couturier, consacrerait son article entier à un seul jupon qui dépassait légèrement la jupe d'un mannequin.

Le jupon dont je veux parler ici, c'est celui du gouvernement fédéral. On va me dire qu'il "dépasse" en permanence, que ce n'est là rien de nouveau. D'accord. Mais dans le cas qui m'occupe, il est vraiment plus drôle qu'à l'ordinaire, le dit jupon, comique avec solennité, gravité, voire présomption. Je m'explique.

Il s'agit bien, je l'ai dit, du droit des provinces à conclure seules certaines ententes internationales. Après le premier discours de M. Gérin-Lajoie sur la question, celui qu'il prononçait récemment à Montréal, en présence du corps consulaire, Ottawa crut nécessaire d'émettre un communiqué pour marquer son désaccord.

Dans l'ensemble, il n'est pas très amusant ce communiqué. Le style en est guindé, pincé, genre je-suis-le-gouvernement-central-et-je-ne-m'énervé-pas-des-prétentions d'un-petit-ministre-provincial. Cela n'a rien de bien gai. Mais la dernière phrase, toutefois, constitue à mes yeux un chef-d'oeuvre d'humour inconscient, digne d'une anthologie. Elle se lit comme suit: "De même, le gouvernement s'applique de façon particulière à mettre en valeur, dans la sphère internationale, le caractère bilingue et biculturel de notre pays".

Ici, une question s'impose.

Vous avez déjà voyagé hors de nos frontières? Vous avez déjà pris contact, dans un pays étranger autre que la France, avec l'ambassade canadienne? Si oui, je suis certain que vous trouvez torde l'affirmation du ministre, que vous la trouvez drôle... à pleurer. Pour ma part, j'ai quelques souvenirs, à ce sujet, qui exigeraient sans doute une bonne douzaine de chroniques, le jour où j'entreprendrais de les raconter tous. Cela commencerait par Canada House, à Londres, vers 1956. Et je décrirais une antichambre encombrée de publications canadiennes... toutes en langue anglaise, encombrée aussi d'un portier, vétérinaire des guerres coloniales, et d'une réceptionniste qui m'a renvoyé à l'ambassade de France parce que je m'adressais à elle en français.

Mais la perle, à ce sujet, dans "l'écrin de ma mémoire", c'est à l'ambassade canadienne de Washington que je l'ai cueillie. Je ne donnerai pas de dates, pour n'embarasser personne. Je dirai seulement que je fus accueilli ce jour-là, par un ambassadeur canadien-anglais qui s'exprimait, lui, dans un français impeccable, avec autant de plaisir que d'élégance. Or, dans un moment de furtive confiance, il me raconta le fait que voici.

"Vous savez, commença-t-il, que le ministère des affaires étrangères est de loin la plus bilingue de toutes les administrations fédérales." J'acquiesçai. Il poursuivit: "Peut-être cela vous paraît-il rassurant? Moi, ça m'inquiète fort, au contraire, et je vais vous expliquer pourquoi. C'est qu'il est bien peu biculturel, en vérité, ce ministère. S'il doit servir de modèle aux autres..." Et l'ambassadeur s'arrêta dans un soupir. Poli pour une fois (tout le monde a de ces distractions) je protestai faiblement, histoire de féliciter mon interlocuteur de sa connaissance de la culture française.

"Ne vous faites pas d'illusions, me dit-il. Ecoutez plutôt ceci.

"Dans l'équipe de cette ambassade, je compte un jeune Canadien français particulièrement brillant. Un type remarquable, compétent, travailleur. Bien entendu, il aimerait travailler dans sa langue maternelle, c'est son droit, et d'ailleurs le bon sens même. Mais voilà: quand il est arrivé, nous n'avions pas une seule secrétaire qui connût le français. Je décidai, moi l'ambassadeur, de corriger cette anomalie. Ce sera, pensais-je, l'affaire de quelques jours. Je m'occupai donc personnellement d'obtenir du ministère une secrétaire bilingue. Combien de temps croyez-vous que j'ai dû attendre? Neuf mois!... Pas une journée de moins. Mais attention, ce n'est pas tout. Après six mois dans nos bureaux... on vient d'appeler cette secrétaire à New York. De sorte que mon jeune attaché est de nouveau forcé de travailler en anglais, et moi d'entreprendre de nouvelles démarches qui dureront... neuf mois!"

Relisons le communiqué: "De même, le gouvernement s'applique de façon particulière... Et s'il ne s'appliquait pas, héin? Ou s'il se contentait de s'appliquer de façon ordinaire, vous imaginez ce que ça donnerait? Les jeunes fonctionnaires canadiens-français auraient le temps de mourir avant d'obtenir une secrétaire bilingue, ou bien prendraient le parti de démissionner.

C'est d'ailleurs ce qu'a fait un certain nombre d'entre eux. Et le ministère, à Ottawa, se demande encore pourquoi..."

LE DEVOIR
FONDE PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910
Claude RYAN Directeur
André LAURENDEAU Rédacteur en chef
Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOU
Directeur de l'information: Michel ROY
Trésorier: Arthur LEFÈVRE
"Le Devoir" est imprimé au no 434 est, rue Notre-Dame, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire, compagnie à responsabilité limitée qui en est l'éditrice. Seule la Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".
ABONNEMENTS: édition quotidienne, livraison par porteur, Montréal, Québec, Lévis et banlieue: \$30. Ailleurs au Canada: \$16. A l'étranger: \$20. Edition du samedi: \$5. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numérique et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.
TELEPHONE: 444-3361

DES IDEES DES EVENEMENTS ET DES HOMMES

OPINION DU LECTEUR

Le frère Lahaie au poteau... et vive la démocratie!

par Arthur LEFRANÇOIS, religieux enseignant

Le 13 mars 1965, "Montréal-Matin" titrait en grosses manchettes: Hitler et le Christ honorés également. Connaissant l'amour des titres à sensation d'un journal qui semble faire peu de cas de l'éthique, je me résignai à lire ce salmigondis tendancieux. Peu à peu, d'autres journaux ont parlé, une enquête a été instituée, les élèves se sont rendus à la Commission scolaire tandis que les parents continuaient à estimer le frère Lahaie. Naturellement, la télévision s'en est mêlée, mettant en vedette un Jean-Louis Roux dépossédé de sa maîtrise. Un mois déjà s'est passé depuis le début de l'affaire qui est loin d'être close.

Dès le début de l'article de Guy Deshaies et d'André Parent, le jaunissement se manifeste: "En 1965, en plein cœur de Montréal, à l'heure du bill 80, un frère enseignant la nazisme à ses élèves en leur inculquant une admiration sans limites pour Hitler et son régime". Or, l'enquête a bel et bien prouvé qu'il n'y avait pas eu d'endoctrinement, mais que le frère Lahaie s'était simplement servi des grades de l'époque d'Hitler, en guise d'emulation. Qu'il ait eu de la naïveté, une erreur de procédé, la chose est certaine. Mais rien ne semble prouver qu'il y ait eu des répercussions dommageables chez les jeunes. Dans toute cette sale "gamique", le plus âne des trois n'est pas celui qu'on pense, mais bien nos deux jeune-citoyens de journalistes qui semblent souffrir d'un traumatisme autrement plus grave que celui du jeune frère Lahaie. Preuve? Ce bout de phrase: "Vous avez bien lu SS, le titre même que portaient les plus grands tueurs de l'armée nazie, ceux-là mêmes que la justice du monde entier recherche encore pour les crimes les plus odieux jamais commis dans l'histoire". Quel brevet de moralité se donnent ces journalistes! Vite! Un bouc émissaire a été trouvé: A mort! A mort! Si au moins l'article laissait planer certains doutes, posait quelques questions et se maintenait dans une certaine objectivité, on l'aurait lu avec plus de sympathie. Au contraire, les journalistes semblent prendre un certain plaisir, un certain sadisme à tuer une personnalité. Mais j'ai trop de respect, un respect inné, pour les êtres attaques basement et sans objectivité pour me laisser prendre au piège. Il serait peut-être intéressant de faire une enquête sur le degré de maturité intellectuelle de ces deux journalistes, sur le sens qu'ils donnent à l'éthique journalistique qui est en train de s'échouer avec une infinie lenteur. Peut-être sont-ils plus à blâmer que le frère Lahaie et mériteraient-ils d'être poursuivis pour libelle diffamatoire!

Les autres journaux La Presse ne s'est guère montrée plus objective, quoi qu'en pense le M.L.F. Ce n'est pas la vérité que l'on veut d'abord connaître, c'est une tête qu'il faut obtenir. Durant ce temps, les parents se recueillent et ne semblent pas s'émouvoir. L'Amicale des anciens appuie le frère Lahaie, la Commission scolaire ouvre une enquête "à huis clos" tandis que les journaux vont bon train. Claude Ryan, du Devoir, voulant ménager la chèvre et le chou, nous fait de la rhétorique. Son manichéisme surgit gauchement dans ce cas tout à fait particulier. Mais on pardonne plus facilement à Ryan cet article qui n'éclairait rien, étant donné les immenses services que, grâce à son objectivité coutumière, il rend à la société québécoise et canadienne. D'ailleurs, le directeur du Devoir n'a pas eu peur de reculer après avoir envisagé sereinement les faits. L'objectivité serait-elle le monopole du Devoir?

Jean-Louis Roux et la démocratie Les artistes de Radio-Canada semblent s'écarter facilement quand, sous les projecteurs, ils doivent se montrer tels qu'ils sont et prendre position. On peut même mourir d'une crise cardiaque après un affrontement "caouctique". Jean-Louis Roux veut bien défendre l'égalité humaine et pourtant il ne sait même pas discuter à armes "égales". Quel emportement! Un déluge de mots dans un désert d'idées! Je me suis souvent rendu compte que ceux qui parlent le plus fort ont, généralement, les arguments les plus faibles. Monsieur Roux soutient que l'école est un endroit public et que les journalistes et les photographes qui s'y sont introduits ont simplement mis en pratique le jeu de la démocratie. L'artiste fait fausse route. N'importe qui ne peut entrer dans une école n'importe quand. Il faut un peu de jugement tout de même! Que diraient les artistes de Radio-Canada si quelqu'un s'avisait d'entrer dans leurs salles et allait surprendre quelques "petits jeux de coulisse"? Les "Sommes-nous des benêts"? L'édifice le plus public n'est-il pas le Parlement et on n'y entre pourtant pas n'importe quand et on ne va pas dans n'importe quelle salle. Non, monsieur Roux, je vous préfère quand vous jouez des rôles tragiques; n'ôtez pas ce masque, car au naturel vous n'êtes plus beau!

Les vrais corrupteurs de la jeunesse L'office de corruption de la jeunesse se trouve, de nos jours, dans les films qui pré-

Je ne confierais pas mes fils à un frère Lahaie

par Madame Léon DION, de Sillery

Je ne connais de l'affaire Lahaie que ce qu'en ont dit les journaux et c'est sans doute maigre pour porter un jugement. Trois faits semblent cependant certains:

● Portrait d'Hitler et symboles nazis affichés dans la classe figurant le mal.

● Système de tableau d'honneur réservant aux meilleurs élèves les hauts grades nazis dont S.A., S.S.

● Heil Christ!

Qu'un jeune religieux de 22 ans fasse une erreur de jugement n'est sans doute pas grave, mais que cette erreur soit une confusion totale des valeurs morales me paraît fort dangereux si ce jeune homme a pour mission de former nos enfants. On peut reviser une méthode de travail, peut-on réformer le mécanisme mental, la predisposition morale d'un jeune homme de 22 ans? peut-être, mais en combien d'années et au prix de combien d'efforts? De tous les symboles à sa disposition pourquoi le frère Lahaie a-t-il choisi justement ceux que le monde entier a condamnés unanimement comme le rappel d'un des pires crimes de l'humanité? par ignorance? Il est certains ignorances qui sont difficilement excusables.

Il y a sans doute de nombreuses fonctions fort utiles et honorables que pourrait remplir le frère Lahaie. Mais, s'il devait reprendre immédiatement sa tâche d'enseignant et que j'eusse un fils dans sa classe, ce dernier changerait d'école car j'ai d'autres ambitions pour lui que celle d'obtenir la suprême mention du tableau d'honneur: S.S., quels que soient les termes que le frère Lahaie ait mis sous ces lettres. On ne peut changer la valeur d'un symbole. La mémoire historique est plus forte que les expériences pédagogiques: pour toute l'humanité, qu'on s'en souvienne, S.S. = tortionnaire = camp de la mort.

On me rétorquera sans doute que le frère Lahaie ne recourt plus à une telle méthode d'emulation, mais ma confiance de parent envers le jugement de cet éducateur n'en reste pas moins fort ébranlée et je demande plus à ceux qui doivent m'aider à faire des hommes de mes fils. Cela n'est naturellement pas l'opinion d'un expert mais le simple bon sens d'une mère de famille.

Lettre au "Devoir" A Bordeaux

Nous désirons, M. le Directeur, protester de la façon la plus véhémente contre le traitement qui a été infligé au citoyen Gilles Legault qui s'est donné la mort, dimanche le 18 avril, dans sa cellule de la prison de Bordeaux. Les adolescents trouvent les adultes hypocrites, fourbes et sans conscience. Que de fois n'ai-je pas eu de confidences comme celle-ci: "J'ai commencé à prendre cette mauvaise habitude après avoir vu tel film à la TV". D'autres disent: "On voudrait bien être bons et pratiquer une religion authentique, mais les adultes nous scandalaient, toute la société baigne dans le péché et nous passons pour des imbéciles tant qu'on n'a pas eu le courage de faire l'acte conjugal". Je pourrais multiplier de semblables citations à l'infini. Ces élèves, en pleine crise d'adolescence ont toute ma sympathie, comme d'ailleurs tous les êtres humains qui souffrent dans leur chair et dans leur cœur. Je n'ai que du respect et de l'attachement pour les persécutés, les condamnés. J'admire Gérard Pelletier, Jacques Hébert, le frère Lahaie et ses supérieurs parce qu'on a voulu leur tête. Tandis qu'on conspire un débauché qui, somme toute, ne contactait que 24 élèves, on laisse faire la télévision qui corrompt des milliers d'étudiants, chaque jour, et cela malgré des flots de protestations émanant de partout. Quand la goutte d'eau fera-t-elle déborder le vase?

Les investissements américains ont nettement augmenté, en Europe, en 64

NEW-YORK — Le nombre des entreprises américaines ayant créé une filiale en Europe ou accru leurs investissements sur ce continent a atteint un chiffre record en 1964, indique une étude de la Chase Manhattan Bank. Cette expansion, contrairement aux prévisions précédentes, a été provoquée par le développement rapide de l'économie européenne ainsi que par des circonstances particulières, telles que la recherche de gisements de gaz et de pétrole en mer du Nord, la réorganisation ou la création d'une industrie des ordinateurs en Europe, ajoute la banque newyorkaise. Cette dernière note également que de nombreuses firmes américaines se sont efforcées, au cours de l'année, de suivre l'exemple donné par des firmes concurrentes pendant les années précédentes. De plus, les filiales existantes de firmes américaines, notamment dans l'industrie automobile, ont eu tendance à accroître le champ de leurs opérations. La Chase Manhattan Bank note, en outre, que plus de la moitié des investissements américains en Italie et en France en 1964, ont été faits conjointement avec des firmes locales, tandis que le taux n'était que de 31 pour cent en ce qui concerne la Grande-Bretagne.

Sur les 3.070 opérations d'investissements américains en Europe occidentale effectuées entre janvier 1958 et janvier 1965, 2.290 ont eu lieu dans les pays du Marché Commun et 704 dans les pays de l'Association européenne de libre-échange.

La répartition s'est effectuée ainsi entre les pays du premier groupe:

France, 616; Allemagne, 489; Italie, 432; Union belgo-luxembourgeoise, 462; Pays-Bas, 291. En ce qui concerne les pays de la petite zone de libre-échange, 313 opérations ont eu lieu en Grande-Bretagne et 311, en Suisse. En ce qui concerne les investissements effectués en 1964 dans les différentes branches industrielles, la répartition s'est effectuée ainsi entre les principaux pays: (successivement, le pourcentage des investissements effectués en Allemagne fédérale, au Benelux, en France, en Italie, en Grande-Bretagne et dans les pays autres):

Table with 2 columns: Category and Percentage. Categories include Textiles et vêtements, Papier, Matériel de transport.

PROPAGONS LA LUMIERE DE LA CONNAISSANCE. PRÊTS ETUDIANTS ARTISANS CAMPAGNE 12 AU 30 AVRIL. Includes an image of a person's face.

Table with 2 columns: Category and Percentage. Categories include Machines électriques, Machines non électriques, Chimie et pharmacie, Pétrole, etc.

COURS BAYARD. Ecole primaire française, Préparation aux études secondaires, Nombre d'élèves limité à une vingtaine par classe, Personnel enseignant français, diplômé. 3021 Ave Trafalgar, Montréal 6, P. Q. Tél.: 933-3186.

OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU QUÉBEC. ENCAISSABLES AU PAIR, EN TOUT TEMPS, INTÉRÊT ÉLEVÉ. Includes an image of a dove.

OFFRE REMARQUABLE POUR \$1 4 tableaux exclusifs d'un personnage distinctif, reproduits pour vous



Peintures à l'huile d'une beauté remarquable. Grandes reproductions en couleur à votre disposition. Les 4 pour \$1 seulement.

Consideré la décoration de votre foyer avec ces jolies reproductions d'un personnage aux grands yeux qui a déjà captivé les amateurs d'art dans toute l'Amérique. L'offre ne sera pas répétée. Nous vous recommandons de commander vos reproductions en couleur dès maintenant avant l'épuisement du stock. Nous vous enverrons les 4 pour \$1 seulement avec 25c. pour frais postaux et d'envoi. Chaque reproduction mesure 6" x 15" et vous serez ravis de la couleur et de la beauté que transmettront ces quatre charmantes reproductions au décor de votre foyer. C'est votre seule chance de les commander. Alors ne manquez pas de remplir le coupon ci-contre et de le poster aujourd'hui même. Accordez quatre semaines pour la livraison.

Voyages et tourisme — Voyages et tourisme — Voyages et

Les Américains continueront à fréquenter l'Europe

WASHINGTON — Après être partie en guerre il y a quelques semaines contre le tourisme américain à l'étran-

ger, l'administration Johnson a exécuté une volte-face retentissante par la bouche du vice-président Hubert Humphrey.

Il n'est plus question, en effet, d'inciter le touriste américain à fuir la "débauche sophistiquée" de Paris et autres capitales européennes — selon la célèbre expression du sénateur William Fulbright — mais seulement d'encourager "l'étranger" à venir admirer les beautés naturelles incontestables et incontestées qui s'étalent du Maine à la Californie.

Cette conclusion résume une longue interview de M. Humphrey réalisée par la chaîne de télévision nationale ABC dans son programme dominical "Issues and Answers," interview tout entière consacrée à une récente directive du président Johnson, qui enjoignait aux touristes américains en puissance de "visiter les USA" avant de songer à contribuer au déficit de la balance des paiements par des escapades à travers le monde.

La directive présidentielle avait évidemment produit son effet sur les organismes gouvernementaux, et notamment au département d'Etat où l'on avait vivement remarqué la disparition subite de toutes les affiches alléchantes consacrées aux capitales étrangères. Elle paraît toutefois avoir fait long feu, aussi bien auprès du grand public américain, que des compagnies aériennes et de navigation dont les budgets publicitaires n'ont accusé aucune diminution, peu s'en faut.

M. Humphrey lui-même a implicitement confirmé ce fait en déclarant au cours de son interview: "Si le gouvernement disait aux Américains de ne pas voyager à l'étranger, j'ai bien peur que les gens voyageraient plus que jamais." Poussé dans ses derniers retranchements à propos de la réflexion du sénateur Fulbright, le vice-président a également reconnu que "les gens finissent bien par découvrir des lieux de débauche où qu'ils aillent si c'est vraiment ce qu'ils cherchent."

Pour apporter sa propre contribution à une campagne moins radicale de "réaméricanisation," M. Humphrey a tenu à souligner que le pays du "Best in the World" offre aux valeureux touristes des avantages certains: "Nous avons une cuisine excellente, les denrées et l'eau les plus pures, il n'y a aucun problème linguistique, il y a une monnaie unique, nous avons les meilleures routes du monde, le meilleur service de la terre, des hôtels excellents, des motels et, partout, d'excellents services médicaux en cas de besoin."

Les escales d'Ulysse

A l'IATA

Les compagnies de transport aérien ont décidé de maintenir jusqu'au 7 juin les tarifs actuels ainsi que les règlements régissant ceux-ci. Un porte-parole de l'IATA a fait savoir que plus de 80 compagnies avaient approuvé le maintien des conditions actuelles (elles devaient prendre fin le 27 avril) jusqu'au début du mois de juin.

Evelyn Oudinot à l'honneur
La chef hôtesse d'Air France, qui vient de terminer un séjour très remarqué au Canada a été décorée de la médaille de l'Aéronautique par le gouvernement français. La charmante ambassadrice aéroportée était déjà titulaire de la Croix de guerre.

A New York, par bateau
La Holland-American Line organise au début du mois de mai une croisière Montréal-New York qui permettra au participant d'aller visiter l'Exposition mondiale en faisant un reposant voyage. Le Ryndam quittera Montréal le 8 mai dans l'après-midi pour atteindre New York après avoir longé les côtes du Canada et fait une escale à Boston, le jeudi 13 mai dans la matinée. Les prix de la croisière de quatre jours et demi commencent à \$95, selon la cabine occupée.

Vers les Hollandes, parmi les fleurs
Puisqu'il est question de la Holland-America Line, rappelons que les passagers qui ont

quitté Montréal à destination de Rotterdam à bord du Ryndam la veille de Pâques, ont fait une traversée particulièrement agréable et fleurie. Grâce à KLM, en effet, la compagnie maritime a pu transformer le navire en un véritable jardin hollandais, souriant prélude d'une visite à Keukenhof.

Dites-le avec un timbre!

Les postes françaises, pour participer à une campagne de l'accueil, lancent un nouveau timbre de 80 centimes qui invitera les Français à être aimables. Il s'agit de l'effigie d'une jeune fille (accueillante) traitée en taille douce par Decaris.



Les enfants sont généralement pleins d'enthousiasme lorsque leurs parents, au camp, leur confient de petites besognes, et travail d'équipe est du reste le seul moyen de pratiquer le campisme en famille.

VOYAGES de QUALITÉ QUALITÉ...

"Malavoy"

UN TOUR INEDIT EN AUTOCAR Les Pays Germaniques

Occasion unique de visiter ces pays où le français n'est pas couramment parlé, avec un groupe homogène de Canadiens accompagné d'un guide expérimenté parlant plusieurs langues.

- ALLEMAGNE : Rhénanie, Franconie et Bavière
- AUTRICHE : Tyrol, Salzbourg et Vienne
- TCHECOSLOVAQUIE : Prague et ses environs
- SUISSE : Zurich, Lucerne et le lac Lemman

Du 20 mai au 10 juin

Direction : Marianne Haynal (à Paris, André Malavoy)
Hôtels de première classe \$826 tout compris

Egalement tous voyages individuels spécialement en Europe
Suggestions d'itinéraires automobiles

Services gratuits si les billets transatlantiques sont émis par notre agence



Voyages ANDRE MALAVOY Inc.

1225 ouest, rue Dorchester
MONTREAL UN. 1-2485

Qui dit voyage... dit Malavoy



COMPTEZ LES AVANTAGES DE VOGUER VERS L'EUROPE par CUNARD

1. Une cuisine fine dans une ambiance luxueuse
2. Les joies de la vie de bord en bonne compagnie
3. Des spectacles variés chaque soir
4. Les plus récents films d'Europe et de Hollywood
5. Soirées de gala et bal costumé
6. Jeux et sports en plein air
7. Détente à nulle autre pareille

Tous ces avantages (plus le droit à 275 lb de bagages gratuits) sont inclus dans le prix très raisonnable du billet de transport.

CARINTHIA CARMANIA FRANCONIA

Ces trois luxueux paquebots vous offrent plus de départs hebdomadaires de Montréal et Québec que n'importe quelle autre ligne transatlantique. Les ports d'escale sont aussi plus nombreux: Cobh, Le Havre, Southampton, Liverpool, Greenock et Rotterdam.

Demandez à votre agent de voyages des renseignements sur les tarifs de la saison économique et des voyages d'excursion Cunard.

voyager par

CUNARD

c'est doubler son plaisir

Siège social: 465, rue Saint-Jean, Montréal • Succursale: Hôtel Reina-Elizabeth, 940 ouest, boul. Dorchester, Montréal, 849-5651 (ouvert le samedi matin).

LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOCES VACANCES SERVICE GRATUIT

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

TRAVELAIDE

B. A. TURCOTTE, Président.
J. Desmarais, Sec.-Gén.
UN. 1-7272

1010 ouest, Ste-Catherine, Montréal 2

INTERESSANT CONCOURS

Lecteurs à vos plumes!

OTTAWA — L'Académie internationale du tourisme de Monte-Carlo a annoncé récemment un concours de rédaction sur le tourisme, accessible aux Canadiens. Ce concours se divise en deux catégories: une pour les étudiants et professeurs d'universités, ainsi que les étudiants des écoles professionnelles de tourisme; et une pour le public.

Les candidats au concours universitaire sont priés de présenter un essai sur le sujet suivant: "Quel rôle le tourisme doit-il jouer, à votre avis, dans les loisirs que notre civilisation a créés? Donnez les motifs de votre opinion". Les essais ne doivent pas avoir plus de dix pages.

Le concours général offre le sujet de remplacement suivant: "Quelle importance attribuez-vous à la connaissance de votre propre pays dans vos idées sur le tourisme?" Les réponses ne doivent pas être de plus de 100 lignes dactylographées.

Le premier prix du concours s'adressant aux universitaires est un diplôme honorifique de l'Académie internationale du tourisme et un séjour d'une semaine à l'hôtel à Monaco, ou dans un autre pays.

L'essai couronné sera publié dans la revue de l'Académie.

Le prix du Prince Rainier III sera accordé au gagnant de la catégorie générale. Il comprend un diplôme de l'Académie, une médaille en vermeil, à l'effigie du Prince, un séjour d'une semaine à l'hôtel de Paris de Monte-Carlo, et une prime de 500 francs (soit environ 310 canadiens). Un second prix et des accessifs seront accordés dans les deux catégories.

Les concurrents peuvent choisir l'une des cinq langues suivantes: français, anglais, allemand, espagnol ou italien. Prière d'envoyer les demandes d'inscription au Secrétariat permanent de l'Académie, 2A, boulevard des Moulins, Monte-Carlo, Monaco. Le date limite d'inscription est le 20 mai 1965. Aucun essai ne sera remis à son auteur.

Le New York Times parle de Montréal

Dans son édition dominicale de la semaine dernière, le NYT consacrait une page entière de sa section "voyages" au Vieux-Montréal. Plusieurs belles photos montraient le Marché Bon-Secours en cours de réfection ainsi que la charmante et vieille église qui domine et protège le vieux quartier. Un article de notre confrère Charles J. Lazarus accompagnait ce photo-reportage.

VOYAGE CULTUREL EUROPE - ETE - 1965

Plus de six semaines à travers l'histoire et l'art des pays d'Europe. — 53 jours dont 45 en Europe. — Aller par bateau de Montréal ou Québec le 28 juin. — Retour par avion "jet", 21 août à Dorval. — Angleterre, Belgique, Allemagne, Suisse, Italie, Monaco, France, Hollande.

Tout \$1,203⁰⁰ compris en dollars canadiens

Profitez de l'expérience: onzième année consécutive. Excellent service d'une grande compagnie.

Pour détails et informations, demandez: R.P. Julien Déziel, e.f.m. Les Franciscains, Châteauguay, P. Qué.

GRAND CHOIX VOYAGES DE QUALITE

- FRANCE - ITALIE - SUISSE : 21 jours — 6 départs: 3 juin - 15 et 29 juillet - 9 et 23 septembre \$716.00
- MEXIQUE : 15 jours — 5 départs: 2 et 16 juillet - 6 août - 15 octobre - 12 novembre \$530.00
- HAWAII : 15 jours — 2 départs: 25 juillet et 10 octobre. Séjour en hôtel de première classe à Waikiki Beach \$595.00
- LES ANTILLES : 16 jours — 2 départs: 17 juillet et 6 octobre. Antigua — Guadeloupe — Martinique — Barbades — Bermudes \$565.00
- TOUR D'EUROPE : 5 pays: France — Italie — Suisse — Allemagne — Belgique — 5 départs: 20 mai - 12 juillet - 29 juillet - 5 août - 20 septembre \$772.00
- FRANCE - ESPAGNE : 21 jours — 6 départs: 19 avril - 6 mai - 3 juin - 21 juillet - 5 août - 9 septembre \$695.00
- MOYEN-ORIENT : 21 jours — Départ le 20 septembre — Egypte — Liban — Syrie — Jordanie — Israël — Turquie — Grèce \$1,399.00

Demandez nos brochures descriptives ainsi que notre GUIDE DE VACANCES



La seule agence dirigée par un géographe
3428, rue St-Denis, Mt 18 — Tél. 842-4648
OUVERT LE JEUDI SOIR JUSQU'À 9H.
LE SAMEDI DE 10H.30 À 4H. P.M.

se plier au moindre désir...

Voilà la règle d'or française à l'égard des visiteurs canadiens. Du Havre à Nice, la France qui se renouvelle chaque jour, vous offre les trésors de ses provinces et vous demande, en échange, bien moins que vous ne pensez.

Services officiels français du tourisme
170, RUE DRUMMOND, MONTRÉAL, QUÉ.

Non _____
Adresse _____
Prenez français qui n'ont rien

Le Canadien Pacifique

ajoutera à son service régulier Montréal-Lisbonne-Madrid-Rome

des vols

sans escale

(les seuls)

Montréal-Rome

par jet

A compter du 29 avril

• Du nouveau! Vols sans escale Montréal-Rome. Huit heures. Les seuls vols sans escale par jet depuis Montréal.

• Rome est la plus belle porte d'entrée de l'Europe et du Moyen-Orient. C'est un excellent point de correspondance pour Vienne, Budapest, Athènes, Le Caire, Tel-Aviv, Istanbul et autres villes du sud européen.

• \$48 comptant (le solde en paiements mensuels) pour un voyage de 21 jours de Montréal à Rome. Séjour minimum de 14 jours.

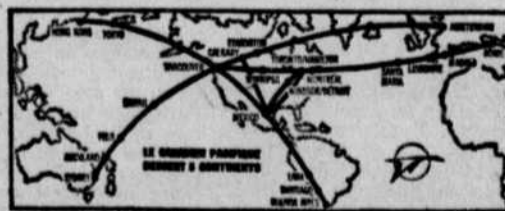
• Visitez d'autres villes sans frais de transport additionnels: Londres, Paris, Berlin, Prague, Vienne.

• Vous apprécierez le service Express, surtout sa cuisine. Le menu comprend steak grillé, homard et autres spécialités de la gastronomie.

• Avec les adeptes du jet, volez sans escale vers l'Europe. Voyez votre agent de voyages ou le représentant du Canadien Pacifique, 861-9361.

PAR AVION avec le Canadien Pacifique

TRAINS/CAMIONNAGE/BATEAUX/AVIONS/HÔTELS/TELECOMMUNICATIONS LA COMPAGNIE DE TRANSPORT LA PLUS COMPLÈTE DU MONDE



LES PLUS BEAUX VOYAGES A MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS VOYAGES DE NOCES VACANCES SERVICE GRATUIT

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

TRAVELAIDE LTEE

B. A. TURCOTTE, PRÉSIDENT
JULES DESMARAIS, SEC.-GEN.
UN. 1-7272

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2

Voyages et tourisme — Voyages et tourisme — Voyages et tourisme —

Vacances sous voile

par Yves Margraff

Représentants, directeurs de sociétés, militaires, membres du clergé, enquêteurs et journalistes, médecins et vétérinaires, évadés des prisons de Bordeaux et d'ailleurs, femmes infidèles (et les hommes donc !), femmes fideles (et les hommes... non !), vous tous que vos affaires, votre travail, votre mission, votre sacerdoce, votre plaisir (avouable ou non), votre sécurité, forcent à délaisser pour une nuit ou plusieurs le toit ou le lit familial : n'allez plus à l'hôtel, au motel ou dans les pensions de familles, mais CAMPEZ.

Qu'arrive-t-il à un chroniqueur de tourisme qui tout à coup invite les meilleurs clients de ses annonceurs à délaisser le confort des usines à dormir pour les envoyer coucher sous la tente ?

Plusieurs raisons l'ont amené à formuler un tel encouragement. La première (autant l'avouer tout de suite) résulte d'une exposition qui se déroule en ce moment à Montréal et qui offre aux visiteurs le choix désormais illimité d'un matériel de plus en plus perfectionné. L'exposition annuelle de camping (ou de campisme comme le veut l'Académie) se tient en effet au palais des sports Paul-Sauvé jusqu'au dimanche 2 mai. Si la manifestation n'est évidemment pas dépourvue d'un aspect mercantile, elle constitue à la fois une campagne de propagande en faveur d'un sport, d'un moyen de villégiature, hautement recommandable. (Le lecteur lira avec intérêt, à la page 16, l'im-

portant article que consacre au campisme notre confrère sportif Gérard Gosselin).

Quoi qu'il ait pu m'en dire "Gerry" et, avant lui, le sympathique père jésuite (sic) Marcel de la Sablonnière (familièrement, on l'appelle "le père Sablon"), ce n'est pas tellement un souci de santé qui m'amène à vanter les vertus, indéniables certes, du tourisme sous la voile.

Il est une autre raison, en effet, plus vicieuse assurément, une raison un peu anarchiste sur les bords, inspirée (O combien fortement en cette époque des déclarations d'impôt) par le désir d'un contribuable de faire la nique au fisc. Quel meilleur moyen de compliquer la tâche du sympathique ministre anglais (resic) du revenu, Eric Kierans, que de visiter les hôtels au bénéfice des futurs terrains de campisme ?

Car, vous ne l'avez peut-être pas remarqué, mais les

promesses gouvernementales de doter la "belle province" d'un certain nombre de terrains de campisme ont été suivies, de bien près, par l'annonce d'une imposition nouvelle sur les factures d'hôtels. Désormais le voyageur paiera 6 pour cent de plus pour passer la nuit dans un hôtel, un motel ou une pension de famille. On ose espérer du reste que certains hôteliers n'en profiteront pas pour arrondir la différence à 10 pour cent. Ce serait incontestablement maladroit.

Il est actuellement impossible d'établir le chiffre d'affaires annuel des établissements où l'on loge au Québec. Des chiffres très partiels permettent pourtant d'affirmer que les \$4,000,000 que le gouvernement s'apprête à investir dans le campisme au Québec seront largement amortis en moins de six mois par la nouvelle taxe sur l'hôtellerie. C'est ce qu'on appelle, je crois, un cadeau de Grec, n'en déplaise à mes amis hellènes.

Vous voyez bien qu'en campant vous combattez le fisc. Si l'on ne loge plus dans les hôtels et qu'on couche sous la tente : les revenus du fisc diminuent. Et, comme le nombre des campeurs augmente, celui des terrains de campisme est insuffisant. Le gouvernement doit en ouvrir d'autres. Les \$4,000,000 ne lui suffisent plus et... il invente un nouvel impôt. Comme on risque que ce soit sur le campisme, il ne nous restera plus qu'à retourner dans les hôtels. CQFD.

Tout cela n'est, bien sûr, pas très sérieux et avant que l'inévitable lecteur empêché de débouloigner en rond ne vienne m'expliquer, par *plus b.*, que ma théorie est indéfendable, je m'empresse d'avouer que c'était là cogitations farfelues.

Si ma théorie n'est pas solide, je persiste néanmoins à croire que la taxe de 6 pour cent sur les chambres d'hôtels est malvenue au moment où le tourisme au Québec se doit faire une réputation dans les 24 mois qui lui restent avant l'Expo.

Quant aux \$4,000,000 pour le campisme, c'est bien peu, c'est certainement trop peu. Il ne nous reste qu'à espérer que ce ne soit là qu'un début. Car au campisme, quoi qu'on puisse en penser, le chroniqueur du tourisme au Devoir y croit. Peut-être pas pour lui-même car il se sait "amorti" et se complait dans cet état, mais pour les autres, pourquoi pas, et surtout pour les jeunes.

Lors d'un récent coquetel, qui lançait sous les auspices des services officiels du tourisme français, l'exposition de campisme et l'extraordinaire matériel Cabanon, le "père Sablon", puisqu'il faut l'appeler par son nom, m'a entrepris, comme il en entreprenait d'autres, et m'a parlé d'abondance et d'enthousiasme du sport de plein air pour la jeunesse.

Ce sensationnel animateur du Centre de l'Immaculée-Conception, a rallié autour de lui une foule de jeunes gens et jeunes filles qui, grâce aux auberges de jeunesse, à la gymnastique rythmique, au campisme, vivent dans la joie une vie passionnante, débarrassés qu'ils sont des complexes et souvent de certains vices de leur âge.

Mais le campisme n'est pas seulement un sport à faire "en bande", c'est également une activité familiale merveilleuse, dans la mesure où chacun, dans la famille, est suffisamment empreint de l'indispensable esprit d'équipe.

Car si les fils s'en vont pêcher avec leur père, si les filles écoutent toute la journée leur transistor, la mère de famille passera d'épuisantes vacances. Plus épuisantes encore que si elle était restée à la maison, là où le sceau de toile est remplacé par un robinet chaud et froid, le réchaud ou le feu

de bois par une cuisinière électrique, la table pliante par un solide comptoir de cuisine et le balais par un aspirateur moderne.

Non point que le matériel de campisme ne soit pas moderne. Au contraire. Une visite à l'exposition du palais des sports

Paul-Sauvé est convaincante à cet égard. Mais la vie au grand air exige une discipline particulière, une collaboration de tous les instants entre les participants de cette grande aventure.

Bonnes vacances et bon camp !

VOYAGES-1965

I — EUROPE : 62 jours, \$1,297. bateau ou avion. 8e voyage des Anciens Normands, 13 pays visités (Belgique, Hollande, Allemagne, Autriche, Suisse, Italie, Yougoslavie, Grèce, France, Espagne, etc., départ 25 juin.
 II — MOYEN-ORIENT avec M. l'abbé J. Fournier, 21 jours, départ : 21 juillet (avion), \$995. (Paris, Rome, Le Caire, Athènes et la Terre-Sainte), 8 pays.
 III — LES DEUX VOYAGES COMBINÉS : \$1,594, 15 pays.
 Renseignements :
 Voy. Bel-Air : 2155 de la Montagne, MtL, 844-8817
 M.G. Bellefleur, 3973 Montana, MtL, 523-2583

L'été en Nouvelle-Ecosse

Nouvelle Ecosse

Le Paradis Maritime du Canada

Envoyez ce coupon pour plan de route gratuit, accommodation, guides et brochure en 4 couleurs.

OFFICE DU TOURISME DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE
 Casier postal 130, Halifax, N.-E.
 ou Bureau d'Information
 Gare Centrale, Montréal, Québec.
 (Tél. 878-9746)

NOM _____
 ADRESSE _____
 VILLE/PROV. _____

Avec le salut traditionnel Gaélique "Ciad Mile Failte" — cent mille bienvenus — vous serez accueillis à la frontière de la Nouvelle-Ecosse par le son des cornemuses. La saison estivale approche et il est temps de faire des plans pour vos vacances. L'Office du Tourisme de la Nouvelle-Ecosse possède un ensemble de documentation de voyage très attrayant, et ils seront heureux de vous envoyer une carte routière, un guide sur les lieux de séjour ainsi qu'une brochure en quatre couleurs. Vous pouvez rendre visite ou téléphoner à votre office local du tourisme pour obtenir des informations plus détaillées.

"AIR FRANCE annonce le départ du vol 030 à destination de PARIS"

LE MERVEILLEUX VOYAGE

Choisissez le jour qui vous convient. Tous les soirs, à 8h.45, un Boeing 707 d'Air France décolle de Montréal à destination de Paris sans escale. Une importante recommandation cependant: Pour vous éviter des déceptions, RÉSERVEZ TÔT!

En effet, le service, le confort, le sourire, la cuisine Air France sont si attrayants... le tarif excursion de 21 jours en classe économique (\$347.00 Montréal-Paris aller-retour) si tentant, qu'il nous faut parfois répondre "complet" aux clients de la dernière heure. Et puis, il y a les magnifiques vacances d'été 1965 d'Air France qui vous offrent d'intéressants tours en France et en Europe à partir de \$714.00, tous frais compris. Demandez donc la brochure illustrée "VACANCES AIR FRANCE ÉTÉ 1965" à votre agent de voyage ou à Air France, 1265, rue Peel, Montréal - tél. 861-9001.

Et n'oubliez pas... à bord d'AIR FRANCE, vous êtes déjà en FRANCE!

Tous les jours aussi—Air France relie Montréal et Chicago sans escale. Départ de Montréal à 1h.50 p.m.

AIR FRANCE
 LE PLUS GRAND RESEAU DU MONDE

à Votre Service



LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS
 VOYAGES DE NOCES
 VACANCES
 SERVICE GRATUIT
 9 A.M. À 9 P.M.

VOYAGES
TRAVELAIDE
 1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTREAL 2

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER
 B. A. TURCOTTE, PRESIDENT
 JULES DESMARAIS, SEC-GEN.
 UN. 1-7272

Un billet Alitalia pour Rome donne droit gratuitement à 15 escales en Italie...

ALGHERO/CAGLIARI/CATANIA/FLORENCE/GÈNES/MILAN/NAPLES/PALERME/PISE/REGGIO DI CALABRIA/TURIN/TRAPANI/TRIESTE/VENISE/VÉRONE

...en Sicile et même en Sardaigne, le nouveau lieu de rendez-vous international!

Alitalia seulement peut vous offrir l'équivalent de trois merveilleux voyages pour le prix d'un seul! Au tarif ordinaire, votre billet aller-retour pour Rome vous donne droit au transport gratuit dans toutes les villes mentionnées plus haut. Vous pourrez ainsi visiter non seulement l'Italie continentale, mais aussi la Sicile et la Sardaigne dont les plages magnifiques sont devenues le rendez-vous de l'élite internationale.

Une telle offre est une preuve de plus de cette légendaire hospitalité italienne... cette hospitalité qui rend tellement agréable chaque envolée Alitalia. Voilà pourquoi tant de gens choisissent les jets Alitalia pour se rendre en Italie. Ces 15 escales gratuites... ce n'est qu'une raison de plus de voyager par Alitalia! Dites à votre agent de voyages: "Rome par Alitalia". Il s'occupera du reste!



Bureaux à Montréal, Toronto, Winnipeg, Calgary, Vancouver.

VOYAGES HONE

La plus belle saison en Europe c'est bien le printemps!



Voyage-groupe accompagné

PRINTEMPS EN EUROPE

Départ le 20 mai

Retour le 10 juin

Direction : M. Jean Fontaine

\$94800

21 jours inoubliables!

- FRANCE
- ITALIE
- SUISSE

Trois jours merveilleux à Paris et visite à Versailles avec les Grandes Eaux; Marseille et la Côte d'Azur en autocar; Nice, Monte Carlo, Gènes, la Riviera italienne et Piave en autocar; deux jours à Rome puis Naples, Pompei, Capri, Rome, Assisi et Florence en autocar; Venise avec Lido et, Montréal sur le lac de Genève et enfin Paris en train.

Avion (classe économique)
 Hôtels de 4e classe
 Transferts compris
 Visites et excursions
 Pourboires et entrées
 La plupart des repas inclus

Hâtez-vous de vous inscrire! Il reste encore quelques places!

VOYAGES HONE TOURS

1460, avenue Union
 Montréal 2 — 845-8221



VOYAGES RITA CARON INC.

- VOYAGES d'affaires.
- VOYAGES de plaisir, ou
- VOYAGES organisés, tous les
- VOYAGES répondent à
- VOYAGES RITA CARON INC.

Tous nos services sont gratuits

Suite 230 — Palais du Commerce
 1006 rue Berri, Montréal, P.Q.
 Tél.: 842-8781

De 9 a.m. à 6 p.m. — Plus tard sur rendez-vous — Jeudi et vendredi jusqu'à 9 p.m.

B. A. Oil Co. affectera \$83,000,000.00 en dépenses de capital cette année

Tenue de l'assemblée

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de Londres était progressive. Les industriels faiblissent sur la Bourse de Montréal, en dépit d'une tendance favorable. Sur le marché minier de Toronto, le ton était favorable. L'indice des industriels de DJ, clôture à 1.35 point plus haut, hier, sur la Bourse de N.Y.

On notait plus d'activités à Wall Street hier.

Malgré l'augmentation des dépenses du fédéral, les observateurs n'excluent pas la possibilité d'un réajustement d'impôts dans le prochain budget de l'hon. Gordon. Ils estiment que la veille d'une élection, le gouvernement peut être favorable à un déficit plus lourd. Il est encore mentionné dans le bulletin de Crédit Suisse (Canada) édité par M. W.O. Twaits à été élu président et directeur de l'exécutif de l'Imperial Oil Limited à une réunion des administrateurs de la compagnie tenue à l'issue de l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui eut lieu hier à Toronto. Les autres officiers élus sont: MM. J.A. Cogan, L.D. Fraser, T.F. Moore et V. Taylor, vice-présidents. Les autres administrateurs sont: MM. J.A. Armstrong, D.H. Cooper, J.W. Hamilton, A.C. Harrop, G.T. Piercey, R.S. Ritchie et D.S. Simmons. Les officiers qui ont été renommés sont: MM. G.M. Henderson, secrétaire général, G.R. McLellan, contrôleur et D.W. McRobison, trésorier. M.J.F. Barrett, C.R. est conseiller juridique général.

Le village de Rawdon, comté de Montcalm, a vendu récemment, à Durocher, Rodrigue & Cie Ltée, au prix de 99,099, \$64,000 de titres à 5 1/2% remboursables en séries de 10 ans. A ce compte, la municipalité obtient son argent à un loyer moyen net de 5.4404%.

Selon le président de Simpsons Ltd, il y a eu "trac politique" dans l'adjudication du contrat pour les meubles du nouvel hôtel de ville à Toronto. Les autres officiers élus sont: MM. J.A. Cogan, L.D. Fraser, T.F. Moore et V. Taylor, vice-présidents. Les autres administrateurs sont: MM. J.A. Armstrong, D.H. Cooper, J.W. Hamilton, A.C. Harrop, G.T. Piercey, R.S. Ritchie et D.S. Simmons. Les officiers qui ont été renommés sont: MM. G.M. Henderson, secrétaire général, G.R. McLellan, contrôleur et D.W. McRobison, trésorier. M.J.F. Barrett, C.R. est conseiller juridique général.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Bélanger Inc. a obtenu l'émission de \$445,000 d'obligations de l'émission régionale des Mille-Isles

La commission scolaire régionale des Mille-Isles, comté de Laval, a vendu récemment à Bélanger Inc. au prix de 98.91, \$445,000 d'obligations remboursables en séries en 10 ans. L'émission comprend \$200,500, de titres à 5 1/4% 1966-70 et \$154,500 à 5 1/2% 1971-75. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 5.6469%. L'emprunt comporte un solde de \$117,000, à renouveler en 1975 pour un terme additionnel de 10 ans. Datées du 1er mai 1966 au 1er mai 1975 inclusivement. Elles ne sont pas rachetables par anticipation. L'emprunt est contracté pour la construction d'une école. L'octroi de \$312,000, applicable au service de l'émission, est payable en 5 versements annuels consécutifs de \$62,400, de 1966 à 1970 inclusivement. Les commissions scolaires suivantes font parties de la commission scolaire régionale des Mille-Isles et elles sont obligées de pourvoir à la dette de la présente émission d'obligations: Ste-Rose (Laval), Fabreville (Laval), Rosemère (Terrebonne), Vieux-Québec (Laval), Bas-de-la-Grande-Côte-Ste-Rose (Laval). Leur évaluation imposable globale pour 1963-64, s'élevait à \$92,271,809, y compris \$20,125,172, pour les compagnies. Le 30 juin 1964, la dette consolidée nette de la commission scolaire régionale se chiffrait par \$4,057,500, et un octroi total de \$1,480,824, s'appliquait.

Imperial Oil Ltd. a maintenu ses bénéfices durant le 1er trimestre

Les bénéfices de l'Imperial Oil pour le premier trimestre de 1965 s'élevèrent approximativement à \$206 millions, l'équivalent de 65 cents par action, au regard de \$204 millions l'an dernier, annonçant hier à l'assemblée annuelle de la compagnie, le président M. W.O. Twaits. Au cours du premier trimestre, l'exploitation a connu une plus grande activité mais la moyenne des prix s'est révélée inférieure à celle de la période correspondante l'année dernière. Le volume des ventes de produits a atteint 276,000 barils par jour, le traitement du brut aux raffineries a donné un rendement de 350,000 barils par jour et la production nette de pétrole brut et de dérivés liquides du gaz naturel a accusé une moyenne de 125,000 barils par jour.

MM. Gérard Plourde et Herman Browne, élus administrateurs de B.A. Oil Co.

La British American Oil a annoncé l'élection à son conseil d'administration de M. W. Herman Browne, président de Moore Corporation, Limited, et de M. Gérard Plourde, président de United Auto Parts, Inc., Montréal. En dehors des fonctions d'administrateur de la Moore Corporation, M. Browne fait également partie du conseil d'administration de The Steel Company of Canada, Limited, et de celui de la Banque de Nouvelle-Ecosse. Il est diplômé en études commerciales de l'université Queen's, M. Plourde, né à Joliette, P.Q., diplômé du collège Jean-de-Brebeuf, a reçu son diplôme de maître en hautes études commerciales à l'université de Montréal en 1939. Président et gerant général de United Auto Parts depuis 1951, M. Plourde est administrateur de la Banque Toronto-Dominion, de la Northern Electric Company Limited, de Sidbea Inc., et de l'hôpital Notre-Dame de Montréal, etc. B.A. a également annoncé la promotion de son trésorier de la compagnie, M. Douglas S. Lyall, au rang de vice-président. M. Lyall est diplômé à la fois de l'université Dalhousie et de la faculté de droit Dalhousie en Nouvelle-Ecosse. Depuis 17 ans qu'il est chez B.A., il a occupé des postes importants dans les services de la mise sur le marché, de l'économie et des impôts. Il est administrateur de la Royalite Oil Company, Limited, et administrateur et trésorier à la fois de la Superior Propane Limited et de la Canadian Helium Limited.

Metal Mines conclut des accords avec Torwest Resources (1962) Ltd

Metal Mines Limited a soumis à la Bourse Canadienne l'état suivant pour ses dossiers. Il est divulgué (a) un accord avec Torwest Resources (1962) Ltd, en vertu duquel la compagnie a consenti une option d'exploration sur un groupe de claims miniers, situés dans la région de Rossland, dans le district de Kootenay, C.B. En vertu des clauses insérées dans le dit accord, la compagnie s'est engagée à mettre l'entreprise en production commerciale au moyen d'une incorporation d'une nouvelle entreprise, aux fins d'acquiescer les claims miniers et de pourvoir cette nouvelle entreprise des finances nécessaires pour atteindre le stage de production commerciale. La nouvelle compagnie aura un capital-actions autorisé de \$5,000,000 d'actions, comprenant 3,000,000 actions ordinaires de la classe 'A' et 2,000,000 d'actions de la classe 'B' de la compagnie, émises en faveur de Torwest Resources. Selon les termes d'un autre accord, la compagnie a assigné à Canadian Nickel Company Limited la moitié de tous ses droits et intérêts dans l'accord ci-haut mentionné en faveur de Torwest Resources; (b) l'accord entre Prairie Potash Mines Limited, une filiale de la compagnie et Canadian Nickel Company Ltd, comporte le fait que cette dernière entreprise, sous réserve d'enquête et de vérification des titres aux droits de potasse s'engage à effectuer les dépenses pour un montant de \$250,000 à des travaux d'exploration et de développement sur les prospects de potasse de Prairie Potash Mines, situés dans la province du Manitoba. En considération de cela, Prairie Potash Mines a alloué et émis 1,200,000 de ses actions à Canadian Nickel Co. Cette dernière aura aussi le droit d'effectuer d'autres dépenses pour au plus \$250,000, aux mêmes conditions, et ensuite, elle aura le droit d'acheter tel autre nombre d'actions de Prairie Potash à 40 cts chacune jusqu'à un maximum de 2,400,000 actions. En considération du fait que Canadian Nickel a consenti à faire de telles dépenses, Metal Mines s'engage à nommer deux représentants de Canadian Nickel Co. membres du conseil d'administration de Prairie Potash Mines et à nommer un autre administrateur dans Prairie Potash Mines et un de ceux, ainsi nommés de Canadian Nickel sera élu président de Prairie Potash Mines. Marcel CLEMENT

Bourse de Montréal

La place locale fait bonne figure

MONTRÉAL. — La cote présentait une tendance générale à la hausse hier en Place locale au milieu d'une activité modérée.

Le virement industriel a été de 301,500 actions et celui des mines et pétrolières de 1,896,900. L'indice composé a gagné 0.3 à 164.9.

Aux services publics, CPR a gagné 1/8 à 66 3/4, Interprovincial Pipe Line 1/2 à 91 et Nova Scotia Light 3/4 à 32 3/4. Brinco a haussé de 1/4 à 7. Parmi les banques, Canadienne Impériale de Commerce a gagné 1/2 à 69 1/2 cependant que Montréal et Royale ont haussé de 1/4 chacune à 66 et 80 1/2.

Aux papeteries, MacMillan Bloedel a gagné 1/8 à 37 5/8, Consolidated 1/2 à 45 3/4 et BC Forest 1/4 à 30 3/4.

Aux industrielles, Imperial Tobacco et Asbestos ont haussé de 1/4 à 14 1/2 et 30 respectivement que Canada Cement a cédé 3/4 à 58.

Husky a cédé 3/8 à 13 3/8 et Imperial 1/4 à 56 7/8 cependant que Shell a gagné 1/8 à 18 1/8 aux pétrolières.

Dans le secteur des métaux non ferreux, Consolidated Mining and Smelting a cédé 3/4 à 45 et Hollinger 1/2 à 30 1/2 cependant que International Nickel a gagné 3/8 à 95 1/2. D'autre part, Aluminium a gagné 1/4 à 30 1/4 cependant que Dominion Foundries et Steel of Canada ont haussé de 1/8 à 28 1/2 et 33 1/4. Par contre, Algoma a cédé 1 point à 80.

Dans le compartiment des valeurs spéculatives, Jubilee Iron a gagné 27 cents à \$3.00, Chemalloy 13 cents à \$2.05 et Dolsan 10 cents à 64 sur un déplacement de 729,500 actions. Par contre, Iena Gold a cédé 15 cents à \$2.90 et Fox Lake 2 1/2 cents à 29.

Rapports financiers

Bridge and Tank Co. of Canada Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: déficit net de \$162,030 au regard de \$169,951 pour l'exercice précédent.

Dominion - Scottish Investments Ltd, pour le trimestre terminé le 31 mars 1965: \$91,486, soit l'équivalent de neuf cents l'action au regard de \$70,927, ou six cents pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Northern Telephone Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: \$1,078,707, soit l'équivalent de 51 cents l'action au regard de \$851,568, ou 43 cents pour l'exercice précédent.

Northwestern Utilities Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: \$3,258,307, soit l'équivalent de \$1.67 l'action au regard de \$3,008,785, ou \$1.52 pour l'exercice précédent.

Western Decca Petroleum Ltd, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1964: \$898,000 au regard de \$748,000 pour l'exercice précédent.

Dividendes

Maple Leaf Mills Co. Ltd, 15 cents l'action ordinaire et \$1.37 1/2 l'action privilégiée 5/2 pour cent, 1er avril, inscription 12 mars.

Algouquin Building Credits Ltd, 10 cents l'action ordinaire et 32 1/2 cents l'action privilégiée, 15 mars, inscription 5 mars.

Coronation Credit Corp. Ltd, 6 cents l'action ordinaire, 37 1/2 cents l'action privilégiée \$1.50, 30 cents l'action privilégiée de classe B \$1.20 et 12 cents l'action privilégiée six pour cent, 30 avril, inscription 15 avril.

Dominion Foundries and Steel Ltd, 12 1/2 cents l'action ordinaire, 1er avril, inscription 10 mars.

Bourse de New York

Les industriels, soutenus à Wall Street

NEW-YORK. — De nouveaux records ont été enregistrés hier à Wall Street au cours d'une séance animée. Le virement a été de 5,890,000 actions au regard de 5,990,000 jeudi.

Bourse de Toronto

Les industriels, soutenus sur le marché minier

TORONTO. — Les industriels ont légèrement progressé hier cependant que les pétroliers ont suscité très peu d'intérêt au cours d'une séance passablement animée.

Banff a cédé 10 cents à \$9.20 sur un déplacement de 46,787 actions. Dynamic a gagné deux cents à 75 sur un déplacement de 96,980 actions; cependant que Provo a cédé 14 cents à \$2.86 sur un déplacement de 80,425 actions.

Aux mines, New Mylrama a gagné un cent à 21, Shih-Kayrand 1-2 cent à 23 1/2 et Associated Arcadia 1-2 cent à 23 sur un déplacement de 132,572 actions.

Parmi les industrielles, Canadian Westinghouse a gagné cinq points à 82, CPR 1-2 à 66 1/2 et Moore Corp. 3-4 à 70. Brazilian Traction s'est hissé à un nouveau sommet, 7-34 à la faveur d'un gain de 5-8 sur un déplacement de 27,226 actions. Maclean-Hunter a gagné 1-4 à 29 1/4, un nouveau sommet. Stelco, Consolidated Paper et Dofasco ont haussé de 3-8 à 33 1/2, 45 3-4 et 23 1-2.

Aux métaux non ferreux, Cominco a cédé 3-4 à 45 et Hudson Bay 1-2 à 74. Falconbridge a baissé de 1-8 à 99 3-4 par suite d'une prise de bénéfices. Aux pétroliers de l'ouest, Centar-Del Rio a gagné 5-8 à 11 5-8 et Dome 1-2 à 18 1/2 cependant que Home A a cédé 3-8 à 21 1-4.

BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

DIVIDENDE REGULIER

AVIS est par les présentes donné que le Conseil d'administration de la Banque Provinciale du Canada a déclaré un dividende de trente-cinq cents par action sur les capitaux-actions versé de la Banque, pour le trimestre se terminant le 30 avril 1965.

Ce dividende, portant le numéro 264, sera payable au bureau principal et à toute succursale de la Banque, le ou après le 3 mai 1965, aux actionnaires inscrits dans les registres le 15 avril 1965, à la fermeture des guichets.

Par ordre du Conseil d'administration. Le gerant général, LEO LAVOIE, Montréal, le 24 Mars 1965.

INGENIEURS - CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE

INGENIEURS CONSEILS Génie civil, Mécanique, Electricité

Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.

6655 Chemin de la Côte-des-Neiges Montréal 26 REgent 1-8321

BUREAUX LUXUEUX

Centre Professionnel de Montréal

Angle Sherbrooke et St-Hubert

- OCCUPATION IMMEDIATE
- SITU A PROXIMITE DE LA STATION DU METRO
- AIR CLIMATISE Stationnement intérieur
- SERVICE GRATUIT DE PLANTIFICATION Salle de conférence à votre disposition
- DIVISIONS INTERIEURES ET FIXTURES GRATUITES POUR VOUS CONVENIR

Renseignements: 527-2496 R. Duhamel P. Lajouesse

COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A. Gilles Ménard, C.A.

Comptable agréé Comptable agréé

132 ouest, rue St-Jacques 3310, ave Maplewood, apt 9

Chambre 813 — 849-2071 Montréal, Qué. RE. 7-9728

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencé ROLAND PROVOST, C.A. 2596, boul. Rosemont RA. 2-1109

PO. 9-3871 4926, ave Verdun Verdun

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. I. SERGE GERVAIS, C.A. PO. 9-3871

4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co. Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A. Lucien P. Bélair, C.A. Jean Lacroix, C.A. Lionel Roussin, C.A. Raymond Fortier, C.A. Claude Primeau, C.A. Pierre Levan, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Trépan, C.A. Marcel Mercier, C.A. Bernard Levesque, C.A. Emile Mallette, C.A. Gilles Lévesque, C.A. Pierre Pharoan, C.A. Emilian Gauthier, C.A. Emilia Fortin, C.A. Jean-Claude Lemay, C.A. Roger Gélinais, C.A. Paul-E. Bonnier, C.A. Paul Gauthier, C.A. Georges A. Rousseau, C.A. Consils: M. Chartré, C.A., H.E. Beauvais, C.A., S. Marcoux, C.A. MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI 132 OUEST, ST-JACQUES, MONTRÉAL 842-4691

Commerce

Canada-Gde. Bretagne

Importations au Canada

Exportations en G.-B.



Ventes de C-I-L, supérieures de 5%

Au cours du 1er trimestre de cette année

Les ventes consolidées de Canadian Industries Limited et ses filiales au cours du premier trimestre de 1965, ont été de 1,028,240 actions ordinaires à \$20 chacune. L'Imperial Chemical Industries a alors vendu la majeure partie de ses droits à un syndicat canadien de courtiers en valeurs, permettant ainsi de mettre à la disposition des résidents canadiens, 25 pour cent des actions C-I-L en circulation.

"Le succès de la vente de ces actions à des résidents du Canada a permis la réalisation d'un objectif que nous poursuivons depuis 1955. L'accroissement de la participation canadienne à C-I-L" a conclu M. Hynes.

M. Hynes a fait part de la résignation de R.C. Todhunter du conseil d'administration et de l'élection à ce poste vacant de G.F. Whitby de Londres, Angleterre. Les autres directeurs de la compagnie ont été réélus et à une réunion subséquente du conseil, le comité exécutif élu comprend: Peter C. Allen, président du conseil d'administration; Leonard Hynes, président; E.L. Hamilton, W.T.D. Ross, J.H. Shipley, R.B. Windsor et M.J. Watson, vice-présidents. B.I. McGreevy a été nommé secrétaire et E.H. Kemp, trésorier.

INGENIEURS - CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE

INGENIEURS CONSEILS Génie civil, Mécanique, Electricité

Urbanisme, travaux municipaux, travaux publics, ponts, voirie, circulation, signalisation, éclairage.

6655 Chemin de la Côte-des-Neiges Montréal 26 REgent 1-8321

BUREAUX LUXUEUX

Centre Professionnel de Montréal

Angle Sherbrooke et St-Hubert

- OCCUPATION IMMEDIATE
- SITU A PROXIMITE DE LA STATION DU METRO
- AIR CLIMATISE Stationnement intérieur
- SERVICE GRATUIT DE PLANTIFICATION Salle de conférence à votre disposition
- DIVISIONS INTERIEURES ET FIXTURES GRATUITES POUR VOUS CONVENIR

Renseignements: 527-2496 R. Duhamel P. Lajouesse

COMPTABLES AGRÉÉS

Lucien Dahmé, C.A. Gilles Ménard, C.A.

Comptable agréé Comptable agréé

132 ouest, rue St-Jacques 3310, ave Maplewood, apt 9

Chambre 813 — 849-2071 Montréal, Qué. RE. 7-9728

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés

ROGER PROVOST, C.A. Syndic Licencé ROLAND PROVOST, C.A. 2596, boul. Rosemont RA. 2-1109

PO. 9-3871 4926, ave Verdun Verdun

VIAU & ROBIN

Comptables agréés

LUCIEN D. VIAU, C.A. H. LIONEL ROBIN, C.A. JACQUES R. CHADLON, C.A. ARMAND H. VIAU, C.A. I. SERGE GERVAIS, C.A. PO. 9-3871

4926, ave Verdun Verdun

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés

E. H. Knight & Co. Comptables agréés

Maurice Samson, O.B.E., C.A. Lucien P. Bélair, C.A. Jean Lacroix, C.A. Lionel Roussin, C.A. Raymond Fortier, C.A. Claude Primeau, C.A. Pierre Levan, C.A. Pierre Chouinard, C.A. Gilles Trépan, C.A. Marcel Mercier, C.A. Bernard Levesque, C.A. Emile Mallette, C.A. Gilles Lévesque, C.A. Pierre Pharoan, C.A. Emilian Gauthier, C.A. Emilia Fortin, C.A. Jean-Claude Lemay, C.A. Roger Gélinais, C.A. Paul-E. Bonnier, C.A. Paul Gauthier, C.A. Georges A. Rousseau, C.A. Consils: M. Chartré, C.A., H.E. Beauvais, C.A., S. Marcoux, C.A. MONTREAL QUEBEC RIMOUSKI 132 OUEST, ST-JACQUES, MONTRÉAL 842-4691

À noter...

Les filatures de coton canadiennes ont utilisé plus de coton brut durant le mois de mars que durant le mois correspondant de l'année dernière. Les filatures ont utilisé 4,912 balles au regard de 36,877. L'Institut canadien des textiles nous apprend aussi aujourd'hui que le total cumulé pour les trois premiers mois de cette année fut de 123,795 comparativement à 112,329 pour la période correspondante de 1964. Chaque balle pèse environ 500 livres.

Cours des changes

Afrique du Sud Rand	1.513
Allemagne Deut Mark	2716
Angleterre Liv.	3.0194
Argentine Peso	.0064
Australie Liv. Aust.	2.415
Autriche Schilling	.0419
Belgique Franc	.02175
Bésil Cruzeiro	.00062
Chili Escudo	.313
Danemark Couronne	.1562
Espagne Peseta	.0182
France Franc	.2202
Hollande Florin	.2998
Italie Lire	.001728
Japon Yen	.002990
Mexique Peso	.0865
Etats-Unis Dollar	1.07 15 16
Norvège Couronne	.1510
Nouv. Zel. Liv. N.Z.	3.0094
Pérou Sol	.0405
Suède Couronne	.2097
Suisse Franc	.2482
Tchécoslovaquie Cour.	.1504
Venezuela Bolivar	.2408

La Société d'Aluminium Reynolds (Cda) Ltée

A vu ses ventes augmenter de 13.7 p.c. en 1964

En dépit d'une baisse continue sur le marché d'exportation, la Société d'Aluminium Reynolds (Canada) Limited annonce une hausse de 13.7 pour cent dans ses ventes pour l'année 1964. Le rapport annuel soulève le développement des facilités, la présentation de nouveaux alliages, certaines acquisitions ainsi que des conditions de marché plus stables, ont provoqué une amélioration des chiffres pour l'année. Une hausse de 60 pour cent, tout impayé, a été obtenue sur les bénéfices par des économies renouvelables sur le revenu: les chiffres qui en 1963 étaient de \$513,000 ont atteint \$623,000 en 1964. Les profits, avant la déduction d'impôt, ont augmenté de 22.6 pour cent.

La majorité des exportations de la Reynolds était dirigée vers les Etats-Unis. Une forte baisse des prix n'a toutefois pas permis à la Compagnie de concourir sur ce marché, ceci en dépit des avantages offerts par les taux d'échange. "Cependant", a déclaré M. André Piché, Vice-Président Exécutif et Directeur Général "Par un effort intensif fourni par notre personnel des ventes et de "Marketing" ainsi que par une répartition plus efficace de nos produits dans les entrepôts, nous avons augmenté notre part sur le marché intérieur."

Cours du dollar

MONTREAL PC — Le dollar américain a cédé hier 1-16 à \$1.07 29-32.

Le livre sterling a cédé 1-8 à \$3.01 15-16.

NEW-YORK — Le dollar canadien a gagné hier 1-64 à 92 21-32 au regard de 92 3-4 vendredi dernier.

Cours de l'or

PARIS (PC) — Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20F, cote aujourd'hui 44.00F au marché libre de l'or français.

L'agie, pièce américaine de \$10, vaut 103.20F.

LONDRES (PC) — Cote de l'onçe d'or fin en argent américain au marché libre de l'or au marché libre de l'or européen: \$35.12 1/2 à l'achat et \$35.14 1/2 à la vente.

Prix de l'onçe d'or de Troyes à la Bourse londonienne des lingots: \$35.13 23-100, 251 shillings, 2 1/2 pence.

BOURSE DE TORONTO

Cours notés par la PRESSE CANADIENNE

Table of stock market data for Toronto, including columns for 'Ventes', 'Haus', 'Bas', 'Per.', and 'Cm'. Lists various stocks and their prices.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Haus', 'Bas', 'Per.', and 'Cm'. Lists various stocks and their prices.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Haus', 'Bas', 'Per.', and 'Cm'. Lists various stocks and their prices.

Table of stock market data for Montreal, including columns for 'Ventes', 'Haus', 'Bas', 'Per.', and 'Cm'. Lists various stocks and their prices.

Dividendes

Table listing dividend payments for various companies, including company names and dividend amounts.

Indices des Obligations à New-York

Table showing bond indices for New York, including various bond categories and their values.

INDICES à NEW-YORK

Table showing stock indices for New York, including various market indices and their values.

INDICES à TORONTO

Table showing stock indices for Toronto, including various market indices and their values.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse Canadienne

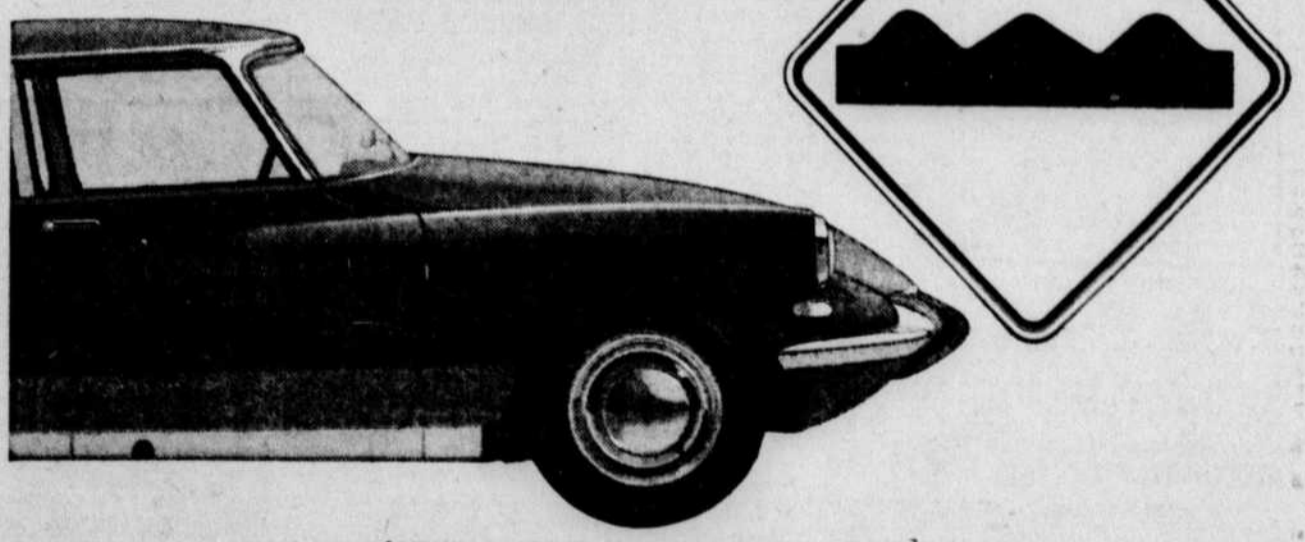
Summary table of transactions for the week at the Canadian Exchange, showing volume and price changes for various sectors.

Sommaire des transactions de cette semaine à la Bourse de Montréal

Summary table of transactions for the week at the Montreal Exchange, showing volume and price changes for various sectors.

'Par monts ou par vaux' c'est la SUSPENSION Citroën qu'il vous faut!

Avec l'hydropneumatique, les ressorts métalliques traditionnels sont remplacés par 4 coussins de gaz, 10 fois plus efficaces que l'acier.



CE QUE LES CANADIENS APPRECIENT DE CITROËN: triple couche d'émail - double revêtement antirouille spécial - 2 éléments chauffage-dégivrage indépendants (avant, arrière et latéral) - pneus spéciaux été-hiver - prix 'tout compris' - concessionnaires plus nombreux - techniciens experts - stock important de pièces détachées à prix modérés.

CE QUE LE MONDE ENTIER APPRECIÉ DE CITROËN: suspension hydropneumatique=confort; freins à disque assistés et ventilés= sécurité; carrosserie aérodynamique=vitesse et économie; traction avant (depuis 30 ans)=tenue de route.

GARANTIE TOTALE de 2 ANS ou 24.000 MILES SUR les PIÈCES et la MAIN-D'ŒUVRE. Concessionnaires et points de service à travers tout le pays.



VENTE par le SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus, aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

TOLHURST OIL LIMITED, demanderesse, -vs- LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION CHENIER LTEE, defenderesse

H.B. SAVAGE, et al, Mis-en-cause. Comme appartenant à la défenderesse mal en possession de l'un des Mis-en-cause, H.B. SAVAGE.

Le terrain et la bâtisse ayant front sur la rue Chenier en la ville de Ste-Rose, dans le district de Montreal, connus et désignés comme et situés sur la subdivision numéro deux cent un du lot original numéro cinquante-six (56-201) aux plans et livres de renvoi officiels de la paroisse de Ste-Rose.

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de la paroisse de Ste-Rose, comté de Laval, le QUATORZIÈME jour du mois de MAI, 1965, à ONZE heures de l'avant-midi.

Ulric G. Laurencelle, C.R. Bureau du Sherif, Montréal, 22 avril 1965.

Avis est par les présentes donné que le 20 avril 1965 sous le No. 182294, il a été enregistré au Bureau d'Enregistrement de Montréal un contrat de vente, cession et transport par Barkun Insurance Services Inc. à LA BANQUE DE NOVA SCOTIA, une banque canadienne à charte, de l'universalité des créances et comptes de livres, actuels ou futurs de ladite compagnie. Cet avis est donné conformément aux dispositions de l'article 157(1d) du Code Civil de la Province de Québec.

CITE DE MONTRÉAL-NORD

CONTRAT No. 62

Soumissions pour la collecte des ordures ménagères

Des soumissions dans des enveloppes scellées portant inscription «SOUMISSION - COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES - CONTRAT No. 62» et adressées au sous-traité à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord, Cité Montréal-Nord, seront reçues jusqu'à cinq heures p.m. le MARDI, 11 MAI 1965, pour la collecte des ordures ménagères, pour une période de trois ans.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par les ingénieurs de la Cité. Ces formulaires de même que les cahiers des charges seront obtenus du bureau des ingénieurs de la Cité à l'Hôtel de Ville de Montréal-Nord. Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte, canadienne et payable à la Cité de Montréal-Nord, pour un montant égal à 10 p.c. du montant total de la soumission.

Avis est par les présentes donné que le contrat en date du 15 avril 1965 par lequel Beloit a été transporté et cédé toutes ses dettes de livre présentes et futures à LA BANQUE DE MONTRÉAL, à titre de garantie, a été enregistré au Bureau de la Division d'Enregistrement de Montréal le 20 avril 1965, sous le No. 1822655. BANQUE DE MONTRÉAL, 20 avril 1965.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 157-D du Code Civil de la Province de Québec, que Grafik Studio Inc. dont la principale place d'affaires est située dans le district judiciaire de Montréal, Québec, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA, à titre de garantie.

AVIS

A: SUCCESSION VILKO VADIC. Autrice résidant et domiciliée à 881 Courville Circle, Chamblay, P.Q. jusqu'à son décès survenu le 15 mai 1965. AINSI VOUS EST DONNÉ SÉRIEMENT un avis de la Cour Supérieure pour le District de Montréal, dans le dossier No. 10380, Ex Parte, en date du 15 avril 1965, que l'avis de 60 jours tel qu'il est prescrit par les articles 1084 et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protocotaire. Le dit avis de 60 jours concerne une propriété connue comme étant le lot 270-54, Paroisse St-Joseph de Chamblay, avec un bungalow portant le numéro civique 881 Courville Circle, Chamblay, P.Q. Selon cet avis, si vous ne répondez pas en dedans de 60 jours de la date du dernier des avis au défaut décrit dans le dit avis, il y aura lieu de nommer un GÉNÉRAL D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT devenant propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Avis est, par les présentes, donné un contrat passé le 2 avril, 1965, en vertu duquel toutes les dettes existantes et futures dues à Gordon Clothing (1965) Limited ont été transférées à LA BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPERIALE, à titre de garantie.

AVIS DE DÉCÈS

CUSSON - A Outremont, le 23 avril 1965 est décédé Mlle Alice Cusson, fille de feu le juge Victor Cusson et de feu Albertine Geoffrion. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 avril. Le convoi funèbre partira du salon J. S. Vallée, rue Laurier à 8h45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AVIS DE DÉCÈS

GAGNON - A Outremont, le 22 avril 1965, à l'âge de 22 ans, est décédé, Marc Gagnon (étudiant), fils du docteur Charles Gagnon et de Gertrude Champoux, demeurant au 757 Davaar, frère de Pierre, ingénieur civil, Rock, médecin, William Lawton (Charlotte), Mme Louise-Paul Nolet (Henriette) et Bernadette. Les funérailles auront lieu lundi le 26. Le convoi funèbre partira du salon J.S. Vallée, rue Laurier à 8h45. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

AVIS DE DÉCÈS

DEUXIÈME CONCILE DU VATICAN - A commencé dans l'euphorie d'une volonté de renouvellement qui ne permettait pas de soupçonner les difficultés auxquelles cet effort de renouveau donnerait lieu. Mais aucun changement profond ne peut s'effectuer sans qu'il en coûte: ce principe vaut pour toutes les sociétés. Dans toute période de transformation, il y a des heurts, des affrontements, des divisions momentanées: les uns attachés à des institutions ou des optiques historiques une valeur traditionnelle que d'autres leur re-

Facultés des arts et FCC étudient cette question: Le cours de religion dans les collèges doit-il être obligatoire ou optionnel?

L'enseignement religieux doit-il demeurer obligatoire ou devenir matière optionnelle dans nos institutions catholiques? Telle est l'une des questions que se posent présentement deux comités restreints qui sont chargés d'analyser la situation de l'enseignement religieux dans les collèges du Québec et de circonscrire le problème. L'un de ces comités a été formé par les facultés des arts des universités françaises du Québec et l'autre par la Fédération des collèges classiques.

Le père Liégé exposera les divisions des catholiques

Le deuxième concile du Vatican a commencé dans l'euphorie d'une volonté de renouvellement qui ne permettait pas de soupçonner les difficultés auxquelles cet effort de renouveau donnerait lieu. Mais aucun changement profond ne peut s'effectuer sans qu'il en coûte: ce principe vaut pour toutes les sociétés. Dans toute période de transformation, il y a des heurts, des affrontements, des divisions momentanées: les uns attachés à des institutions ou des optiques historiques une valeur traditionnelle que d'autres leur re-

font; les uns se préoccupent des structures bien déterminées tandis que d'autres sont plus attirés par le dynamisme d'une recherche plus spontanée.

Le père Liégé exposera les divisions des catholiques

Le Concile du Vatican a connu ces périodes d'hésitations et de tiraillements inévitables: le Père André Liégé, o.p., traitera ce sujet dans une conférence intitulée: "Division des catholiques devant le Concile", qu'il donnera dans l'auditorium de l'Université de Montréal, à 8h, mardi soir, sous les auspices de l'Institut supérieur de sciences religieuses et de l'Extension de l'enseignement. Le public est cordialement invité.

ses? Devons-nous confier ce domaine à une ou plusieurs personnes agissant comme amoniteurs à la manière d'un curé de paroisse ou devons-nous maintenir le contrôle académique des connaissances religieuses des étudiants par les autorités compétentes?

SOULAGEMENT pour PIEDS SENSIBLES

Pieds faibles ou plats et arches affaiblies seront soulagés et corrigés grâce aux supports pour arche du Dr Scholl. Modèles légers et flexibles. Ajustements précis pour vos besoins particuliers, par des experts.

Au Centre Sainte-Marie, 4122 rue Delormier, Montréal, retraite fermée pour Célébataires du vendredi 30 avril au dimanche 2 mai, prêcher par le Père Philippe Trépanier, P.S.C. Renseignements: 524-3975

Attention spéciale aux INSTITUTIONS RELIGIEUSES. Nous avons les soutiens réglementaires pour religieux et religieuses.

Wolfe Street Foot Clinic

Etablie depuis 1941 1410, rue WOLFE LA. 1-0580

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR" 844-3361

Téléphonez deux jours à l'avance

ANTIQUITES - Meubles de pin canadiens - Tables de réfectoire, bancs à six places, lave-mains, armoires, bacs, pupitres, coffres, bureaux, vaisselle, valeurs, livres, sacrifices, tableaux, etc. R-1-Lambert 671-0558. 28-4-65

ANTIQUITES CANADIENNES - Armoires à pointe à diamant, tables à traverser, chaises, commodes, lave-mains, horloge grand-père, pupitres, sculptures, lampes, armoires à panneaux soulevés, coffres, bancs, Sacrificia, Particulier. Tel: 671-2276, 630 St-Jacques, coin Mortlake, St-Lambert. 1-5-65

A LOUER - BUREAU DE LUXE comprenant divisions et chambre de toilette, avec entrée pour air climatisé, etc. Situé en édifice neuf, en face du nouvel Hôtel-Dieu. Garage et piscine chauffés, au sous-sol. S'adresser à 3777 St-Urbain. Tel: 842-9955. 28-4-65

A VENDRE - Particulier doit vendre PEINTURES A L'huile européennes et canadiennes originales. Tel: 655-1221. 28-4-65

RAPIDE BLANC - Choisissez votre terrain, maison ou chalet construit sur demande, pour aussi peu que votre budget n'exige. Compliant 10% à 60 ans pour payer. Nous avons terrains au lac des Pins, au bord du lac à St-Hippolyte, lac l'Éclaircie, le tout entre 25 et 30 milles de Montréal. Informations M. Lox: NO. 1-3335 - Les Industries Lanoir. 224-2055. 28-4-65

Tapis indiens ou chinois 9 x 12, 8 x 10, 8 x 15, 10 x 14, 6 x 9. Aussi nattes différentes couleurs. Nouveaux, importés d'Orient. Sacrifices, prix Privé, 3945 Plamondon apt. 3. RE. 8-3575. 28-4-65

MACHINE À LAVER AUTOMATIQUE ENGLISH 1215 PLACE ST-CASTIN. TEL: 334-0580. PRES DE L'ACADIE ET GOUIN. 2-5-65

A VENDRE OU A LOUER - CHALETS A LOUER OU A VENDRE. En bordure du fleuve, rive nord, 75 milles de Québec, 3 chalets d'été, de 3 chambres, tout confort, face à grève de sable, eau salée, site incomparable, sports variés, clientèle distinguée. S'adresser à Louise Dumais, 400 West 119th Street, New York, 10027, U.S.A. - Après 21 mai: St-Joseph-de-la-Rive, Charlevoix. 28-4-65

CHALET A LOUER OU A VENDRE - En bordure du fleuve, rive nord, 75 milles de Québec, 5 chalets d'été, de 3 chambres, meublés, tout confort, face à grève de sable, eau salée, site incomparable, sports variés, clientèle distinguée. S'adresser à Louise Dumais, 400 West 119th Street, New York, 10027, U.S.A. - Après 21 mai: St-Joseph-de-la-Rive, Charlevoix. 28-4-65

BUREAUX A LOUER - 1282 St-Denis, deux bureaux avec salle d'attente, idéal pour cabinet. Tél. 8-8277 - 661-7345. 28-4-65

6 bureaux à louer avec salle d'attente, 51 chalets comm. Brossard. Plancher 1500 pds carrés. Tél. 676-2991. 28-4-65

RUE ST-JACQUES beaux bureaux spacieux. Loyer raisonnable. V. 9-4191. 30-4-65

COURS PRIVÉS - Professeur français, à Outremont, donnerait cours partiels ou complets de mathématiques anglaises, françaises, latin, rattrapage. Tel: 271-2271. 28-4-65

DIVERS - COUTURE EN TOUT GENRE. ALTERNATION, MME FORTAS. 273-6013. 3-3-65

EXAMEN D'ADMISSION - INSTITUT MARIE-CLARA affilié à l'Université, 3238 av. boul. Gouin, coin St-Jacques. Chambre privée. Admission en éléments latins (filles) le 24 avril à 9 a.m. Tél: 322-6380 entre 5 et 8 p.m. 28-4-65

FEMMES DEMANDEES - SECRETAIRE DE DIRECTION POUR ORGANISME UNIVERSITAIRE. BON SALAIRE. RÉGIME COMPLET. TÉLÉTYPE ALERTE. 342-1411 - 733-8121. 28-4-65

AIDE MÉNAGÈRE, 3 enfants d'âge scolaire. Chambre privée avec salle de bain et TV. Références. 731-1781. 28-4-65

AIDE DOMESTIQUE demandée. Jeune fille pour prendre soin enfants, 230 par semaine. Chambre privée. Temps libre. Doit parler un peu anglais. 744-2358. 1-5-65

HOMMES DEMANDES - Homme 25-35 ans bilingue, intelligent, débrouillard, vendeur provincial de Québec. Voiture fournie. Salaires références. Écrire à Case 12477, Le Devoir. 28-4-65

AUTOMOBILE RENAULT Canada Ltd. demande un electricien auto mobile 2ième classe. Adresse: 8555 Devonshire Road, Tél: 738-1531, local 58. 28-4-65

VILLE DE MONTRÉAL BUREAU DU METRO

CONSTRUCTION DES ACCES PEEL ET METCALFE - Intitulé de la STATION PEEL. Contrat 1-R-30

On recevra à l'Hôtel de Ville de Montréal, Qué., des soumissions, en double exemplaire et portant les adresses au Comité exécutif pour la construction des accès Peel et Metcalfe de la station Peel (contrat 1-R-30), d'un point situé dans la rue Stanley jusqu'à un point situé à l'ouest de la rue Metcalfe.

Les soumissions devront être expédiées par courrier recommandé, en deux exemplaires, à un bureau des postes en la ville de Montréal, P.Q., le ou avant le 21 mai 1965, à 10 heures de la poste. Les soumissions seront ouvertes aux bureaux du Greffier de la Ville à l'Hôtel de Ville, le 25 mai 1965, à midi.

Les soumissionnaires pourront se procurer le dossier de soumission, y compris la formule de soumission officielle et l'enveloppe spéciale à utiliser obligatoirement pour l'envoi au Bureau du Metro, Edifice Jacques-Viger, 700 est, rue Craig, salle 191, Montréal, Canada. Le dossier de soumission sera remis sur paiement en argent ou sous forme d'un CHEQUE VISE, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal, d'un montant égal à 10 p.c. des fonds de la soumission (\$100.00), en monnaie légale du Canada, qu'il sera demandé d'avancer.

Le dépôt sera remboursé à ceux qui auront retourné les plans et les cahiers des charges, et bon état, moins de TRINTE (30) jours après la date d'ouverture des soumissions. Les soumissions, postées accompagnées d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne et payable à l'ordre du Directeur des Finances de la Ville de Montréal pour une somme de cinquante mille dollars (\$50,000.00) en monnaie légale du Canada.

Le Comité exécutif ne s'engage pas à accepter la plus basse soumission ni aucune des soumissions reçues, et le soumissionnaire ne pourra prétendre à aucune indemnité ni compensation, pour quelque motif que ce soit, le choix du Comité exécutif.

Le greffier de la Ville GABRIEL MORIN, Hôtel de Ville, Montréal, 24 avril 1965.

Demande de soumissions

RÉSIDENCE DES MISSIONNAIRES DE LA CONSOLATA SUR LE CAMPUS DU SEMINAIRE ST-AUGUSTIN

Propriétaire: La Corporation du Séminaire St-Augustin, Architecte: Jean-Marie Roy, Ingénieurs en structure: Beau-lieu & Poulin, Ingénieurs en mécanique et électricité: Gilbert, Bourassa, Gagné & Morin.

Tous les plans et devis pourront être obtenus au bureau de l'architecte Jean-Marie Roy, Avenue du Parc, Sainte-Foy, Québec 10, à partir de mardi, le 27 avril 1965.

Un dépôt de \$75.00 sera exigé pour les plans et devis d'architecture, de \$25.00 pour les plans et devis de structure, de \$30.00 pour les plans et devis de chauffage, ventilation et plomberie, et de \$30.00 pour les plans et devis d'électricité. Les chèques de dépôt seront faits au nom de JEAN-MARIE ROY, LES SOUMISSIONS DES SPECIALITES DE:

Plomberie-chauffage, Ventilation, Électricité, Intercommunication, Fenêtres, Cuisine, SERONT RECUES SEPARÉMENT et ne font pas partie de la soumission des entrepreneurs généraux. De plus, elles devront être accompagnées d'un chèque visé égal à 10% du montant total de la soumission déposée.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé au montant de \$25,000.00 fait au nom de "La Corporation du Séminaire St-Augustin".

Les soumissions des entrepreneurs généraux et des sous-traitants en fenêtres et cuisine seront reçues avant 7:00 heures p.m. le 20 mai 1965, au siège social de "La Corporation du Séminaire St-Augustin, 30 Chemin Ste-Foy, Québec".

Les sous-traitants en mécanique et électricité devront remettre leur soumission au Bureau des soumissions déposées de Québec, 675 Marguerite-Bourgeoys, Québec, avant 4:00 heures p.m. le 20 mai 1965.

AVIS DE DÉCÈS

CUSSON - A Outremont, le 23 avril 1965 est décédé Mlle Alice Cusson, fille de feu le juge Victor Cusson et de feu Albertine Geoffrion. Les funérailles auront lieu lundi, le 26 avril. Le convoi funèbre partira du salon J. S. Vallée, rue Laurier à 8h45, pour se rendre à l'église St-Viateur d'Outremont où le service sera célébré à 9h. Et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

MINISTÈRE DES TRANSPORTS OTTAWA ONTARIO SOUMISSIONS

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au sousigné et portant la mention "Soumission pour centre d'électricité - Montréal", seront reçues jusqu'à 3 heures, de l'après-midi, heure avancée de l'EST, le 20 mai 1965, pour la construction d'un centre d'électricité à l'aéroport international de Montréal, Dorval (P.Q.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau de l'acheteur régional, ministère des Transports, bureau de Montréal, 1000, rue de la Concorde, à Montréal, Dorval (P.Q.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de \$25 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. Les plans et devis seront également en montre au Builders' Exchange de Montréal (P.Q.).

Le secrétaire F.F. COLLINS

CANADA Province de Québec District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE No 677-840

CITE PARC DE MAISONS MOBILES LIMITEE, corps politique et compagnie incorporée, ayant son principal bureau et place d'affaires à Vimont, district de Montréal, demanderesse

DON DUNNIN approuvant des ville et district de Montréal et maintenant de lieux inconnus, défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR Il est ordonné au défendeur DON DUNNIN de comparaître d'ici un mois, Montréal, 21ème jour d'avril 1965.

NORMAND DESROCHES Député-Protonotaire, R.E. FUSEY, Avocat, 2226 est, Sherbrooke, Montréal. Procureur de la demanderesse.

SERVICE EUROPEEN DE TOURISME AUTOMOBILE

1176, rue Drummond - Tél.: UN. 1-0200 et UN. 1-3906

PROFITEZ DES FACILITÉS LES PLUS AVANTAGEUSES D'ACHAT OU LOCATION

RENAULT - SIMCA - CITROEN-FIAT - VOLVO PEUGEOT - VOLKSWAGEN PANHARD - TAUNUS

Choix dans toutes les marques européennes

Kilomètre illimité - Assurance et permis internationaux

Partez à la conquête de tous les coins de L'EUROPE... EN AUTOMOBILE!

immuebles

OUVERT POUR INSPECTION LE SAGUENAY

135 est, rue Sherbrooke TOUT NOUVEAU • TROU ELECTRIQUE 1 1/2 - 2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2 ET STUDIO AVEC ALCOVE

Maison d'appartenance de 21 étages avec chauffage électrique par câble radiant, assurant un confort sans pareil avec contrôle thermostatique dans chaque pièce. PISCINE CHAUFFÉE ET BAIN SAUNA FINLANDAIS VENEZ VISITER NOS APPARTEMENTS MODELES AUJOURD'HUI

Interviews de la semaine à TEMOIGNAGE

LUNDI: Jean-Louis Brault, S.J. Une revue d'Actualité. MARDI: Marcel Marcotte, S.J.: Dois-je avoir mon passé à mon affaire? MERCREDI: Henri-M. Guindon, S.M.M.: Dans la société des trois Grands. JEUDI: Guy Polson, P.S.S. et Gilbert Charon: Le mariage est-il obligatoire: solution nouvelle au dépasé? VENDREDI: Mgr Sala, évêque de Natal (Brésil): Les "Sourcures". SAMEDI: Paul Hamel, S.J.: La grandeur méconnue de l'ouvrier.

A Montréal et ses environs, écoutez CKAC 730 à 8h50 du soir CJSO 1330 à 2h40 de l'après-midi (Soleil).

vacances inoubliables

voyages maple leaf (sans escorte)

Les paysages enchanteurs de la Gaspésie, ses ports de pêche, ses plages, ses forêts; les pins majestueux, les lacs limpides, les pics enneigés des Rocheuses; la côte pittoresque et les villes fabuleuses de l'Alaska, où chacun se découvre une âme d'explorateur, voilà quelques exemples des merveilleuses découvertes que vous réservent les voyages organisés Maple Leaf.

gaspésie Voyage M-3: Tour de la Gaspésie, par Parc et la vallée de la Matapédia - De Montréal, 8 jours - \$153.00 par personne (2 par chambre).

rocheuses Voyage M-9: Vancouver, Victoria, Jasper - De Montréal, 12 jours - \$335.00 par personne (2 par chambre).

alaska Voyage M-8: Jasper, Vancouver, croisière en Alaska - De Montréal, 18 jours - \$615.00 par personne (2 par chambre).

Il y a encore bien d'autres voyages organisés Maple Leaf. De quoi répondre à tous les goûts et à tous les budgets. Versement initial de seulement 10% et jusqu'à 36 mois pour payer le reste. Pour vous renseigner, consultez votre agent de voyage ou postez le coupon ci-dessous.

VOYAGES ORGANISÉS MAPLE LEAF Bureaux des ventes du CN (C.P. 8100) 835 ouest, rue LaGauchetière Montréal 3, Québec

VOULEZ M'EXPÉDIER LES RENSEIGNEMENTS ET LA BROCHURE QUI SE RAPPORTENT AUX EXCURSIONS SUIVANTES:

NOM _____

ADRESSE _____

VILLE _____ PROVINCE _____

NOTE - Si vous êtes étudiant(e), S.V.P. indiquez-le ici ()

MB-10

Marcel Aymé à l'Egrégoire

"Les Maxibules"

Par Jean BASILE

Yvan Canuel a le goût du théâtre baroque anodine mais qui recèlent dans le secret de leurs répliques des pétares japonais. Tout file son petit train et tout d'un coup, pffif, une fusée. Le cadre, apparemment traditionnel, se disloque et nous sommes dans une autre dimension qui est celle du grand théâtre. Déjà dans "Victor ou les enfants au pouvoir" il nous avait entraînés sur la queue d'une comète insolite; le voilà qui revient avec "Les Maxibules" de Marcel Aymé et qu'à nouveau il nous invite à un similaire voyage. De Marcel Aymé, il aurait pu choisir bien d'autres pièces (il n'en manque pas et de bonnes) mais c'est sur celle-ci précisément que son choix s'est arrêté; c'est aussi qu'elle est une des plus poétiques, donc une des plus corrosives, d'un auteur dont on ne peut pas dire pourtant qu'il écrit avec du miel.



qu'il faut aller chercher sa morale. Je disais corrosif? Mais à la manière d'un acide qui nettoie un métal. A chacun de trouver ce qu'il était venu chercher. La concordance qui devrait idéalement exister entre une pièce et son metteur en scène trouve dans le spectacle de l'Egrégoire une fort bonne illustration. Point de frottements et point de heurts. Tout glisse. Tout coule. La mise en scène d'Yvan Canuel est brillante sans gratuité, juste sans raideur. Coquetterie dont on ne peut que le louer, il a tenu à faire différent de ce qui avait été fait lors de la création à Paris. Est-ce si étonnant qu'il faille le souligner? Sans doute non. L'image qu'avait des "Maxibules" Yvan Canuel avant de les monter sur une scène devait être toute prête dans sa tête. L'imagination du metteur en scène, déjà manifeste dans "Victor", trouve ici une brillante confirmation. Il n'y a pas dans ce travail quelque platitude que ce soit. Et cela pourtant était facile dans cette pièce ou n'importe qui des mieux intentionnés pourrait se laisser entraîner par le brio indubitable du texte. Peut-être, ici et là, un peu plus de rapidité. Mais peut-on juger de cela un soir de première?

On a déjà vu des distributions tuer un texte par leur incohérence et la mal-adaptation de ses composants. Il y va, je pense, de la responsabilité d'un metteur en scène d'équilibrer les éléments humains qui le serviront. Il est une question de talents personnels et surtout de correspondance qu'il faut déceler. Il faut ensuite canaliser et harmoniser l'ensemble. Ces deux aspects, Yvan Canuel a réussi à les réunir. Bien comprise (j'allais dire bien aimée) la pièce est bien jouée sans failles autres que dans des détails. D'abord Hélène Loisel dans le rôle de Yolande, une brave fille un peu hystérique. On connaît bien les ressources de cette comédienne. Nous assistons ici au jeu fabuleux d'une tragédienne qui démystifie la tragédie qu'elle incarne. Le comique proprement indicible qui est ici le sien naît de cette rupture qu'elle propose soutenue par une technique qui se défie de tout. Il y a une grande satisfaction à voir une comédienne en pleine possession de ses moyens. Tout y est, plus la nuance. Arriver à ce point, outre le travail que cela présuppose, n'est pas donné à tout le monde. Pierre Thériault, dans le rôle multiple de Brodeur, n'a pas cédé à la tentation de faire un numéro. Il sert mieux le texte par sa modestie qu'il ne l'aurait fait en tirant toute la couverture comme la pièce le lui autorisait. Chacun de ses personnages, de la vieille comtesse, au mécanicien enfant, perd en surface ce qu'il gagne en poids. Lucille Papineau a joué avec une belle tension (et sans tomber dans la Camille, ce qui aurait été désastreux) l'amoureuse. Monique Mercure, par son abattage, sa présence, son autorité nous a fait regretter de la voir si peu au théâtre. Côté hommes, à part Pierre Thériault, moins d'allant. Ni Jean Brousseau, ni Julien Bessette, ni Hubert Loisel ne réussissent vraiment à tenir tête aux personnages féminins. Pourtant on ne peut rien leur reprocher... sinon de ne pas être extraordinaires. Pierre critique et pourtant la seule que l'on puisse faire. Le décor est de Marcel Gendreau. Mais peut-on parler de décor? Décorer le plateau de l'Egrégoire demande bien du renoncement. Du moins l'idée de donner au plancher de scène un mouvement coloré nous laisse croire qu'il n'y a pas encore renoncé. J'aime bien voir l'Egrégoire s'attaquer à des textes comme "Les Maxibules" de Marcel Aymé. Cela nous prouve que ce théâtre est en santé puisqu'il a le front, entre deux textes souvent difficiles et parfois crochus, de se proposer au public sans les armes de l'ésotérisme, capable, peut-être mieux qu'un autre, de se lancer dans la franchise et dans la gaîté sans quitter d'une ligne le pourquoi de sa raison d'être.

Sur notre photographie: Hélène Loisel.

Le Rideau Vert

Moscou... Leningrad... Paris

Par Alain PONTAUX



"C'est difficile, vous savez, d'établir un répertoire en fonction des tournées..." (Le Rideau Vert lors de la tournée 1964 à Paris).

Mercedes Palomino, administratrice, et Yvette Brind'Amour, directrice du Théâtre du Rideau-Vert, jugent, et elles ont raison, que c'est une affaire considérable. Et elles ne dissimulent pas leur joie et leur émotion à l'approche de cette expérience unique: jouer une oeuvre canadienne à Paris, jouer en français à Leningrad et à Moscou où, pour la première fois, le public soviétique applaudira une troupe canadienne. Cette affaire est donc en fait une ambassade, rendue en partie possible par le ministère des Affaires culturelles et par l'amitié et l'appui de Jean-Louis Barrault. Et c'est aussi l'aboutissement logique d'une politique née avec le Rideau-Vert, et qui a d'abord réussi à faire tomber les préjugés d'un public local assez peu sensibilisé au théâtre, à le retenir par la qualité, avant de parvenir à travers mille obstacles à un bilan aussi positif que celui de la saison finissante. La conséquence de cette persévérance et la récompense de cette qualité, c'est cette représentation officielle à l'étranger. Mais revoyons comment se sont opérées cette conversion et cette réussite. — Cette saison en effet, nous dit Yvette Brind'Amour, a été très brillante. La plus forte de nos saisons au Rideau-Vert. La pensée au succès du Tourgueniev et du Roussin, de "La Répétition" et d'"Une Maison, un jour", et je viens de mesurer avec Mme Palomino les applaudissements qui saluaient la dernière réplique du "Songe d'une nuit d'été".

— Le public est de plus en plus jeune, et nous avons réussi à toucher avec le temps des gens très difficiles à toucher. C'est le public ordinaire qui vient nous voir, celui pour qui le théâtre n'était pas naguère un divertissement, mais un pensum, une sorte d'obligation culturelle ennuyeuse et à laquelle il faudrait s'astreindre par devoir. Pour ces gens-là, nous avons fait, je crois, du théâtre un divertissement, en allant du facile au plus difficile, en nous disant que si le public marche le samedi, il marchera toujours. D'autant qu'il y avait, et qu'il y a encore, une catégorie d'intellectuels que l'on pourrait appeler attirés par le théâtre, l'alimentant essentiellement de sa clientèle, et qui au contraire est réticente, enfermée dans les activités de sa sphère, et qu'il faudrait aller chercher, tirer par la main. Le succès, l'engouement que nous constatons sont donc relativement nouveaux. Question, peut-être, de répertoire. Nous sommes passés du vaudeville à Claudel, "Partage de midi" reste d'ailleurs l'exemple-type de la qualité qui marche sur tout le monde, du spectacle difficile et en même temps envoûtant. — Claudel, confirme Mme Palomino, c'a été la révélation vis-à-vis du public. Cette saison, il y a eu sans doute l'échec des "Jouets", l'échec complet, et réussite complète pour tous les autres spectacles. La pièce de Françoise Loranger, que nous amenons à Moscou, à Leningrad et à Paris, a rempli le théâtre du premier jour au

dernier, alors qu'elle ne nous offrait pas au départ les garanties d'un classique éprouvé. Il y avait un risque. Il a été merveilleusement payant. — Est-ce que la législation récente de l'aide à la première pièce, est-ce que les réglementations gouvernementales en général ont coincidé jusqu'à ce jour avec ce que vous souhaitiez? — Mme Palomino répond: "Toute décision d'aide est bonne en soi. Elle témoigne d'une volonté de compréhension et de dynamisme. Le grave est l'immobilisme. On pourrait apporter des nuances quant aux modalités elles-mêmes". Mais, ajoute Mme Brind'Amour, il y a eu de la part du ministère, des demandes de suggestions, des consultations. La question est fort large. Chaque troupe ne pose pas les mêmes problèmes. Enfin il faudrait demander aux auteurs ce qu'ils pensent des décisions qui les concernent. Mais on constate en effet une solide détermination d'activité et d'efficacité. — On a reproché à l'espace scénique du Stella son exiguïté par rapport à une machine comme "Le Songe". Est-ce qu'il vous arrive désormais de vous sentir à l'étroit? — Je pourrais vous dire oui dans l'idéal, répond Yvette Brind'Amour, penser: si nous avions 500 places au lieu de 400. Pourtant la relative étroitesse du plateau a forcé Robert Prévost, et dans "Le Songe" précisément, à renforcer son invention décorative de ces contraintes de place. Certains classiques espagnols ou ita-

liens, que les critiques ressentent comme devant respirer très à l'aise, ont été joués chez eux dans de très petits théâtres. — Je pensais en fait à la Place des Arts et aux deux salles de 500 et 1.500 places dont l'ouverture est prévue pour l'Exposition. — Ces salles, pense Mme Palomino, seront d'abord affectées aux manifestations du Centenaire. Je crois qu'elles seront ensuite louées et consacrées à des troupes ou des spectacles passagers, selon la formule actuelle de la Grande Salle". Yvette Brind'Amour sourit: "Vous savez, si c'est ce que vous voulez dire, nous en avons bien vu nous en donne une. Ce n'est pas tentant, une salle relativement vaste, neuve, bien équipée?" — En tous cas, actuellement, vous vous apprêtez au départ? — Nous allons nous envoler pour la Russie le 2 mai prochain. Nous débiterons le 5 à Leningrad avec "Une Maison, un jour". Nous jouerons également à Leningrad et à Moscou, "L'Heureux stratagème". Marius a été le premier choix des Russes, qui ne tenaient pas à Shakespeare. Le 17 mai, nous partirons pour Paris. C'est difficile, vous savez, d'établir un répertoire en fonction de ces visites. D'une part, on a joué à la Comédie française, au TNP, au Théâtre de France, des choses que nous ne pouvons pas rejouer. Il y a d'autres complications, le droit que se réservent les adaptateurs de déplacer eux-mêmes leur entreprise. Lorsque Richter est venu voir

le Tourgueniev chez nous, il nous a dit: "Il faut aller en Russie avec ça!" Mais l'adaptation en a été faite par André Barsag, qui a lui-même l'intention d'aller la produire à Moscou... — Mme Palomino a, quant à elle, d'autres problèmes, qui tiennent au fait que le grand décor en aluminium de la pièce de Françoise Loranger, trop encombrant pour un avion de transport de type classique, est bloqué à Paris où on a négligé de lui faire prendre la correspondance pour Moscou via Leningrad. Tout cela, bien sûr, va s'arranger. Mais la première à Leningrad se rapproche, et il s'agit de rester calme, de décider à temps, d'agir opportunément. C'est fait de tous ces problèmes, la vie d'un théâtre. — Celui-ci s'apprête à découvrir l'URSS et à lui faire découvrir le Canada. Il s'apprête, du 19 au 27 mai, à retrouver Paris et ses hôtes chaleureux du Théâtre de France, à leur présenter "Le Songe", dont le texte est de Georges Neveux, et l'oeuvre de Françoise Loranger. Tous nos vœux les accompagnent. Pendant ce temps, le Rideau-Vert modifiera un peu ses dates. Le 28 avril, exit "Le Songe", qui laisse sa place le lendemain aux "Fourberies de Scapin", jusqu'au 19 juin, et avant des vacances bien gagnées. Puis le Rideau-Vert entreprendra une nouvelle saison, déjà riche de projets (Loranger, un grand classique espagnol) et qui saura se montrer à la hauteur de ses réussites et de son ambassade, de son prestige nécessaire.

Claude DANSEREAU...

Le "Teilhard de Chardin" de Rideau: Jésuite et orthodoxe

Teilhard de Chardin est aujourd'hui l'un des philosophes trouvant grand nombre de lecteurs. A juste titre, dirions-nous, car il propose à l'homme contemporain une vision du monde qui sait répondre à sa pensée et à son coeur une pensée moderne: — celle-ci exigeant explication qui soit "phénoménologique" des choses; parlant de révolte "nécessaire à toute conscience", de "solidarité humaine" — ou plus encore d'un Avenir qui s'ouvre au regard de l'homme, exigeant certes mais aussi promettant; avenir donnant sens et direction au monde. Pierre Teilhard de Chardin touche une sensibilité tout actuelle. Beaucoup lui donc, Teilhard de Chardin risque cependant d'être aussi fréquemment, "beaucoup" commenté, commenté, "interprété". Selon tous les langages... Ainsi se pose au critique le sérieux, réel problème de devoir se pencher sur toute étude consacrée à semblable ouvrage; de juger de l'objectivité propre à celle-ci... La longue analyse d'EMILE RIDEAU, un jésuite, consacrée à Teilhard de Chardin, — par son titre même "La Pensée du Père Teilhard de Chardin", comme par cette phrase, extraite des pages d'introduction: "Ici est une étude globale et synthétique, qui rassemble la totalité des aspects de cette oeuvre; avenir devant sens et direction au monde. Pierre Teilhard de Chardin touche une sensibilité tout actuelle."



signification d'UN TEMPS: celui réel, nôtre... Or est aspect de l'oeuvre de Teilhard, "Le Cosmique", il faut avouer qu'Emile Rideau l'a bien saisi: l'exposé qu'il nous en donne est clair; l'analyse demeure ici intelligente et fine. Nous ne pouvons que nous réjouir, en outre, de ce que l'auteur ait souligné tout particulièrement les conséquences humanistes auxquelles cette notion de "cosmique" conduit Teilhard. Sont ici, développées, des phrases telles que: "L'homme vrai est celui qui rassemble ou rassemblera en lui la conscience de toute la couche humaine totale"; ou encore cette autre pensée, très belle: "Il n'y a eu un seul contact irrésistible pour attirer et pour unir... c'est celui de tout l'homme avec tout l'homme". Cependant s'est produit, pendant les vingt-cinq dernières années de la vie du penseur, une sorte de maturation de son système: l'intégration complète à la synthèse qu'il proposait dans la "Phénomène Humain" d'un "cosmique", d'un "humain" et d'un "christique". Affirmant sans cesse que "créer, c'est unir", et "qu'on ne peut unir que de dedans", le Dieu de Teilhard réussit à se "christifier" en un "point Omega", naturel centre de convergence d'un univers en évolution. Voilà le moment de l'oeuvre qui, à la fois, rassure et inquiète Rideau... il le sera, en constatant jusqu'à quel point la pénétration intellectuelle de Teilhard dans le mystère du Christ universel, et la vie mystique qui en découle, étaient pour lui profondes. Ceci permettra au jésuite-critique de poser d'un coup Th. de Chardin comme anthropologue, théologien et... Para (futur) de l'Eglise... Mais... ce "Père" Teilhard "s.l." empruntera aussi, et souvent, une très curieuse figure... Figure qui, à n'en pas douter, gêne quelque peu Rideau. Lui, très, très orthodoxe! Lui-ci doit l'avouer: plusieurs phrases de Teilhard de Chardin — écrites, publiées, — demeurent compromettantes: "La notion de participation humble en nous l'homme"; "Si je meurs, je changerai d'état, et voilà tout!"; "Pour le chrétien, vivre est réellement devenir le Christ, DEVENIR DIEU"; "Le christianisme ne couvre, ni ne satisfait, ni ne mène l'âme moderne"; "Ce qui rend les chrétiens stériles, c'est qu'ils n'aiment pas le monde"; "Il y a une disproportion entre la petite humanité que se figurent encore nos catéchismes et la Grande Humanité dont s'entretient la Science"; "Le MONDE: telle est, en dernière analyse, la première et la seule chose à laquelle je crois"; etc., etc... Alors?... Alors, Rideau joue d'habileté. Déploie même, à notre sens, un art particulier à ce jeu: ici Teilhard de Chardin traversera une crise religieuse... grave; il sera à naif; ainsi n'aura-t-il point suffisamment médité la Bible... Mieux encore... à défaut d'autres arguments, restera tou-

jours celui-ci, dernier, indiscutable: "Telle est la loi d'une pensée limitée; elle ne saurait échapper aux apories du langage". Cet argument permettra au critique de conclure, paternaliste: "Teilhard (en ce domaine) eut au moins le mérite de poser le problème." Le lecteur sera-t-il dupé? Non point certes de ce procédé, qu'emploie souvent Rideau, de corriger une citation par une autre (une citation sans contexte risque déjà d'être douteuse). Accoler deux citations (sans contexte aucun), n'est-ce point la INTERPRETER? Et d'une façon... Encore moins doute sera-t-il, et pour cause, des formules de ce genre: "Passage ici dont l'interprétation est difficile: en apparence seulement. Teilhard de Chardin n'aurait-il pas voulu dire tout simplement...". Si l'on parle d'objectivité, peut-être faudrait-il aussi mentionner ce terme: celui d'une HONNETETE... INTELLECTUELLE! Simple question de perspectives: Emile Rideau aurait gagné, croyons-nous, à suivre tout simplement l'évolution d'une pensée. Pensée difficile, soit; l'évolution de celle-ci paraît comme nourrie de heurts pouvant troubler, parfois surprendre. Mais n'est-ce point la précisément ce qui assure "grandeur", et "richesse" à l'oeuvre du philosophe de "l'Avenir Humain"? La casuistique propre à Teilhard de Chardin, enfin reprochons à Emile Rideau d'avoir négligé, au profit de questions d'intérêt secondaire, problème d'une semblable importance... Est-ce à condamner entièrement cette longue, très studieuse étude d'un jésuite sur un homme — savant, jésuite aussi — que l'on voudrait de la "plus stricte observance"? Non, car restent les citations, nombreuses (plus de la moitié du volume); quelques unes, très importantes, étant jusqu'à ce jour demeurées inédites. Celles-ci hélas!, plus que la prose de Rideau, retiennent l'attention du lecteur... Lecteur? "Avertis!" précisons. Car IL FAUT LIRE TEILHARD — absolument! Nous engageons ici notre conscience de critique, notre conscience de lecteur! — avant de parcourir Rideau: une étude; ce très volumineux bouquin qui veut faire de Teilhard un jésuite... parmi d'autres jésuites. Un orthodoxe personnage... EMILE RIDEAU, "La Pensée du Père Teilhard de Chardin", étude de 682 pages, Editions du Seuil, Paris, 1965.

a lu

Tous pour un
marabout
pour tous

LES LIVRES DE LA SEMAINE

a prix populaires
marabout
en vente partout

Le feuilleton littéraire de...

de Jean **ETHIER-BLAIS**

A propos du roman canadien-français

"Le roman canadien-français, déclare M. Gilles Marcotte, dans le témoignage qu'il accorde à l'important ouvrage qui vient de consacrer à l'histoire de notre roman l'équipe dirigée par le professeur Wyczynski, le roman canadien-français, je le trouve rachitique et pauvre. Ce n'est un secret pour personne que nous n'avons pas, en ce domaine, de grandes œuvres. C'est un problème d'humanisme, non de technique. Que voulez-vous, on ne peut créer des personnages si on ne sait pas un peu ce qu'est un homme, une femme." Et plus loin, Gilles Marcotte ajoute: "Globalement, la littérature canadienne-française demeurera toujours une petite littérature, et le roman canadien-français demeurera toujours un tout petit roman." Voilà qui est bien dit. On ne saurait mieux exprimer, et plus succinctement, ce que pensent tous ceux qui, depuis des années, soit par hasard, soit parce que leur métier les y a amenés, suivent de près la démarche de la littérature canadienne-française. L'on répliquera peut-être que ce jugement, tout comme celui de M. Gilles Marcotte, est entièrement subjectif. Que non pas! Il suffit de se reporter aux savants travaux qu'a publiés le Centre de recherches de littérature canadienne-française (et le roman canadien-français est l'un d'eux) pour constater de

visu l'indigence de nos lettres. Il n'y a là, du reste, rien de déshonorant. Nous avons été longtemps, trop longtemps, une nation pauvre, qui croyait que seuls les mendians ou assimilés avaient accès aux valeurs célestes. De là l'incurie criminelle dans le domaine de l'esprit. Il est mauvais de penser dans un certain contexte de béatitude, et nous nous en sommes bien gardés, quitte à n'emporter par la violence ni le ciel ni la terre. Tout se tient. Les peuples pauvres n'ont pas souvent de grande littérature. On nous rebat toujours les oreilles avec le Siècle de Louis XIV, les classiques français, M. Jean Racine et tutti quanti. Et l'on a raison car ce fut sans doute l'un des hauts-lieux de l'évolution de l'humanité. Mais il faut se rappeler que ce siècle fut rendu possible grâce à l'argent; les Français, en 1660, étaient le peuple le plus riche et le plus nombreux de l'Occident. La fin du dix-septième siècle et tout le dix-huitième leur appartenaient aussi à ce titre. Quand nous serons cinquante millions de Canadiens français, et riches, et puissants dans l'ordre de la matière autant que dans celui de l'esprit, nous produirons une grande littérature. D'ici là, contentons-nous de préparer les voies. Ce n'est pas en vain que le Précurseur est notre patron. C'est pourquoi le destin des écrivains

canadiens-français (aujourd'hui surtout) est tragique. A moins d'un miracle, ils ne peuvent pas donner leur pleine voix; ils sont condamnés à rester "rachitiques et pauvres". Dans une large mesure, ils sont les héros de notre société. Un écrivain canadien-français n'écrit jamais que par amour.

C'est sans doute par contre ce qui fait que le roman canadien-français (tout comme notre poésie) est le miroir le plus fidèle de notre vie. Qu'on lise, dans *Le roman canadien-français*, les articles remarquables de Réjean Robitoux ou d'André Renaud; on y constatera aussitôt que c'est de l'essence même de notre âme collective qu'il s'agit. Ainsi, M. André Renaud écrit: "L'expérience de la solitude est universelle dans le roman canadien; on dirait volontiers qu'elle est le ressort dramatique qui définit avec le plus de vérité la vie du héros. Et plus loin: "Cette complaisance dans la douleur, provenant de l'absence et de la nostalgie de l'amour, est, en fait, une forme particulière de masochisme." Nous nous trouvons ici en face de mots-clés, qui sont: solitude, douleur, absence, amour et masochisme. Et ceci est intéressant. Mais c'est à Réjean Robitoux qu'il appartient de situer le débat à son véritable niveau. Voici qu'à son tour, il écrit: "Je souhaiterais donc à notre roman la plus grande lucidité formelle; que les romanciers aient l'intelligence et la maîtrise parfaite de leurs moyens individuels et des possibilités du genre qu'ils cultivent." C'est aussi simple (ou aussi complexe) que cela: lucidité et maîtrise. Car il faut bien se rendre compte, une fois pour toutes, que dans l'art du roman, le sujet compte assez peu et que les Canadiens français n'ont pas le monopole de la solitude, du masochisme, de la douleur. Ce sont précisément les sujets essentiels autour desquels les plus grands romanciers construisent leurs œuvres. Et l'on sait que les romanciers canadiens-français qui viennent de l'étranger s'intégrer dans notre production romanesque, ne parlent pas d'autre chose. Il y a donc là une constante. Ce ne sont pas les Canadiens français, en tant que tels, qui souffrent; ce sont certains hommes, sous un certain ciel. Il s'agit donc pour le romancier, en face d'une situation donnée (et qui est la même ici que dans le Bordelais de Mauriac) de recréer l'atmosphère, aussi bien que possible, de la recréer, et ce faisant, de la créer. Et l'élément créateur, c'est l'art, c'est la façon, c'est la main, la griffe, le ton. C'est la construction, c'est la science de la réflexion. Pourquoi le début de *Thérèse* de Mauriac est-il un chef-d'œuvre? Parce que François Mauriac, un romancier chevronné lorsqu'il écrit ce livre, se mit quand même à l'école, puis que jamais, des tragédies de Racine, il applique au roman les lois du théâtre; lorsque le rideau de la première s'ouvre, le drame apparaît dans toute sa force. Lorsque *Thérèse* sort du Palais de justice, tout est consommé. Et

pourtant, tout commence. Peu importe que cette jeune femme soit seule et masochiste, et qu'elle souffre. Ce qui importe ici, c'est l'art d'un homme qui s'appelle François Mauriac et qui sait créer avec tout son art, un livre. C'est lui qui intéresse, tout comme il est passionnant de suivre l'évolution d'un Je. in ou d'un Godbout. L'écrivain d'abord.

C'est un peu ce qui ressort de l'important ouvrage du professeur Wyczynski et de ses amis. On ne loue pas assez les professeurs qui écrivent des articles savants dans des revues. Il y faut une forte dose d'abnégation. Surtout, il y faut la connaissance parfaite des œuvres. Ce que je reproche à un livre comme *Le roman canadien-français*, c'est précisément qu'il est appelé à devenir une sorte de vademecum des professeurs; tout s'y trouve et rédigé d'une façon si claire et si savante à la fois que la moitié des professeurs de littérature canadienne-française cessent illico de préparer leurs cours. Ils n'auront qu'à lire ce livre, qu'à prendre des notes et le tour sera joué. Je dois dire qu'il venait à peine de paraître que certains de mes élèves l'utilisaient déjà dans la préparation de leurs exposés. C'est souligner l'intérêt pratique qu'il présente. Par ailleurs, il jouera un rôle néfaste, en ceci qu'il encouragera l'enseignement de l'histoire de la littérature canadienne-française. Je ne dis pas qu'il ne faut pas enseigner la littérature canadienne-française; au contraire. Il n'est pas de méthode plus utile et plus intéressante pour savoir ce que nous sommes et ce que l'avenir nous propose. Mais l'histoire de notre littérature est faite de milliers d'œuvres qui ne présentent absolument aucun intérêt et dont l'étude ne sert tout souvent qu'à mettre en valeur l'agilité et l'imagination d'un jeune professeur qui a sa carrière à faire et qui ne laissera pas s'échapper l'admirable cheval de bataille que représente, dans les circonstances de l'histoire de la littérature canadienne-française, D'ou perte de temps quasi complète. On enseigne l'histoire de la littérature française, ou de l'italienne ou de l'allemande parce que les œuvres y sont immenses, qu'elles apportent des joies profondes à la sensibilité du lecteur, et qu'elles ont aidé à transformer le monde. On enseigne l'histoire de ces littératures parce que les écrivains qui les ont créées ont vécu. Le triomphe de M. Henri Guillemin à la télévision canadienne s'explique ainsi; pour la première fois, le grand public du Québec se rend compte que la littérature et les écrivains sont intéressants. Il n'en va malheureusement pas de même lorsqu'il s'agit de littérature canadienne-française. La vie de Louis Fréchette n'est pas plus vibrante sur le plan humain, que ne l'est son œuvre sur le plan littéraire. Il a fallu attendre certains écrivains d'aujourd'hui pour qu'une sorte de relief s'établisse. Les documents manquent trop souvent, pour la simple raison que la littérature, dans les familles des écrivains, est une chose vaine. On se moque de tout cela. C'est un climat qu'il faut créer, c'est une vie littéraire qui commence à naître. Aujourd'hui, il faut enseigner l'œuvre de quelques auteurs en attendant qu'un grand mouvement rende notre histoire littéraire dans son ensemble, humaine et intellectuellement agissante.

Remercions les savants professeurs d'Ottawa de leur apport à la connaissance de nos lettres. Un nombre imposant d'écrivains témoignent dans ce livre. La lecture de ces témoignages est intéressante, parfois divertissante. L'abbé Savard, évidemment, y triomphe, par ces phrases magiques dont il a le secret: "C'est vous dire l'aspect de culte que j'ai pour les virgules, les points, les blancs et tout ce que je pourrais appeler les espaces où loger mes songes." "Les espaces où loger mes songes." N'est-ce pas la vraie définition d'un roman? Ah! vienne le jour où les nôtres seront cela!

(1) Le roman canadien-français, Éditions Fides, Montréal, 1965.

Poésie et pensum

par Guy SYLVESTRE

Avec une obstination que rien peut-être ne justifie, avec un entêtement resté jusqu'ici incorrigible, je continue depuis maintenant un quart de siècle (un peu plus même!) à lire toutes les plaquettes de poésie qui paraissent au Canada dans l'espoir presque toujours frustré de voir surgir un nouveau poète. Pour quelques poètes, que d'auteurs! Et depuis quelques années le nombre de plaquettes va augmentant sans cesse, ce qui ne veut pas dire hélas que le nombre de vrais poètes augmente dans la même proportion. Il y a dans ce qui paraît une part énorme de déchets; il y a même des plaquettes qui paraissent dans une seule page ne mériteraient d'être imprimées. Sans doute, le critique doit-il se méfier de lui-même (et il suffit de relire certains articles qu'on a commis pour être invité à pratiquer l'humilité) et tenter de faire faire ses préjugés chaque fois qu'il a à écouter et apprécier une voix nouvelle (ce qui est beaucoup plus difficile qu'on ne le croit communément). Le critique est constamment exposé au danger de méconnaître un génie naissant (comme il peut lui arriver de priser fort un écrivain mort-né); mais je ne crois pas me tromper en affirmant ici qu'il n'y a nul génie, et très souvent pas même de talent, dans quatre-vingt-dix pour cent des livres et plaquettes de vers (ou de lignes superposées) qu'on publie ici à un rythme de plus en plus rapide. De sorte que lire attentivement tout ce qui est publié par ces nombreux soi-disant poètes comporte de nombreux pensums dont on se dispenserait volontiers.

Je vous prie de croire que je ne m'amuse pas ici à souligner gratuitement cette foison de publications que des non-poètes lancent sur le marché du livre même lorsqu'ils ne peuvent trouver un éditeur. Il est arrivé quelquefois dans l'histoire que des poètes authentiques aient vu leurs premiers manuscrits refusés par des éditeurs réputés. Mais les éditeurs ne sont pas moins faillibles que les critiques; mais je ne puis tout de même pas manquer de m'étonner de constater qu'un aussi grand nombre de jeunes auteurs soient à ce point assurés de leur propre génie qu'ils décident de publier eux-mêmes, à compte d'auteur, des manuscrits refusés par les éditeurs.

Mais fol, quand on songe aux nombreux livres médiocres que plusieurs éditeurs publient avec quelques bons titres, il me semble que nos jeunes soi-disant poètes en mal de publication pourraient avoir de graves doutes sur la qualité de leur produit lorsque ce dernier est refusé successivement par deux ou trois éditeurs. Il faut néanmoins constater que nombre de jeunes auteurs vont jusqu'à fonder une nouvelle maison d'édition pour pouvoir publier leur plaquette partout refusée (et souvent rien d'autre). Il y a là une aberration dont nous pourrions nous désintéresser complètement si elle n'avait les mauvais effets d'encombrer le marché du livre et de dévaluer l'idée que beaucoup de gens se font de la poésie canadienne-française dont ces plaquettes ne font pas partie puisqu'elles n'existent pas — n'étant que la rencontre d'un peu d'encre d'imprimerie avec une certaine quantité de papier.

D'ailleurs, l'aberration peut être corrigée comme on vient de constater au dernier Grand Salon du Livre où l'on a consacré une journée aux poètes, une initiative louable certes, mais dont la réalisation l'est moins puisqu'on a permis ainsi à tout un groupe de jeunes barbus ou imberbes dont les œuvres n'auraient jamais dû paraître de distraire l'attention du public de quelques bons poètes perdus dans cette pléthore d'"emberlificotés farfouilleurs" (c'est ainsi que Céline définissait Racine!!!)

A lire certaines plaquettes récentes dont les qualités sont complètement nulles, on peut constater certains travers qui ont une valeur symptomatique. Je n'ai pas besoin d'insister sur le pessimisme général de la plupart des nouveaux romantiques, pessimisme plus verbal que réel car on croit un peu trop facilement qu'en multipliant les termes noirs on donne l'impression d'être profond. (1) Comme on veut aussi épater le bourgeois, on est volontiers blasphématoire ou scatologique ou simplement grossier. Ainsi Michel Beaulieu, dans un recueil collectif (2) auquel ont aussi collaboré deux jeunes femmes qui n'ont rien à dire et ne savent même pas comment dire ce rien: Nicole Brossard

et Micheline de Jorjy, a presque réussi une Ballade à Dominique (p. 17-18); mais il n'a guère rien fait d'autre que de se complaire dans la scatologie dans un premier recueil dont les grossièretés sont telles qu'il n'est même pas possible de les citer: Pour chanter dans les chaînes. (2) Mais la scatologie doit être de proportions rabaisiennes ou ne pas être. Ce qui m'a aussi frappé ici comme ailleurs, c'est la maladresse extrême qu'on manifeste en voulant pourtant plaire à une femme aimée. Imaginez un peu le plaisir secret et délicieux que doit éprouver une jeune femme à qui son poète préféré dit: "si couche où je t'amour à l'endemain stratifiés". Combien plus comblée doit-elle être en l'entendant ajouter: "je t'aime et je te berce à l'ambiance de toute mesquinerie"; et la volupté suprême lui vient sans doute de cette sublime exclamation: "ah l'épinard pend dans les dents de ton sourire (dois-je l'en extraire...)" Voyez quelle grave question se pose le poète ici. To be or not to be, se demandait Shakespeare. Extraire l'épinard ou ne pas extraire l'épinard, se demande Michel Beaulieu. D'ailleurs, ce jeune homme est plein de questions, et je ne doute pas que la femme aimée doit être fort flattée de l'entendre se demander ailleurs:

Quelle sera cette nuit
Où je connaîtrai jusqu'à la lie
Ton visage.

Non moins flattée d'ailleurs doit être cette autre jeune femme à qui Jocelyn-Robert Duclos (4) avoue:

J'ai tué un rat
tant j'avais envie de toi.

Ce jeune homme nous élève d'ailleurs jusqu'aux réalités métaphysiques quand il nous fait cette confession

C'est parce que j'ai eu des yeux
de vache
que je sais que Dieu existe.

Nous voilà bien renseignés. Il ne reste aux agnostiques qu'à prendre la clé des champs.

Pour terminer cette affligeante chronique sur une note un peu plus encourageante, je voudrais souligner que j'ai trouvé chez François Piazza, non pas un sens très poussé de la forme, mais tout de même une évidente sincérité et une certaine sensibilité typiquement nord-américaine. Ses Chants de l'Amérique (5), qui ont un certain mouvement, nous disent tout ensemble qu'il aime et honnit l'Amérique, qu'il la craint mais espère en elle, qu'il est conscient de sa grandeur et de sa misère, de sa diversité et de ses contradictions. Il y a là beaucoup de gaucherie, mais on a au moins la consolation d'entendre la voix d'un homme qui a réfléchi sur sa condition dans le temps et dans l'espace et qui a réagi devant le milieu qui le pénètre de toutes parts. C'est au moins sympathique.

(1) On en trouve un bon exemple dans les Symphonies en hémisphère de Richard Casavant, (Folio, Éditions Sans le Sou, 1965; 55 p.)
(2) Trois, Montréal, Presses de l'A.G.E.U.M., 1965, 91 p.
(3) S.L., Éditions la Québécoise, 1964; 23 p.
(4) Tami Tami, Hull, Éditions Sans le Sou, 1964; 70 p.
(5) Longueuil, Image et Vie, 1965; 28 p.

Vient de paraître

Romans

"Chère Brigitte"
par John Haase

L'histoire d'un professeur de poésie dont le fils de huit ans est amoureux de Brigitte Bardot — traduit de l'Américain (Robert Laffont).

"L'Ombre d'un rêve"
par Jacqueline Marenis

Une histoire d'amour en Turquie où l'on voit une femme rechercher le bonheur sans renoncer à son idéal d'adolescente (Casterman).

Nouveauté

L'Etat et les Corps intermédiaires

Compte rendu de la 39e session
des Semaines sociales (Québec 1964)

"Thème dont l'actualité et l'importance allées en ces dernières années, sans cesse croissantes dans notre milieu." (P. Arès).

\$2.50 l'exemplaire

LES EDITIONS BELLARMIN

8100, boulevard Saint-Laurent, Montréal 11

agence du livre français

NOUVEAUTÉS

Les carnets secrets de la décolonisation ..	\$5.45
par Georges Chaffard	
Afrique et communauté européenne	\$6.15
Jacques Lefebvre	
Les Eygletière (roman)	\$4.65
Henri Troyat	
Carnets de notes	\$6.75
Jacques Maritain	
Paix sur la terre	\$3.85
Gabriel Marcel	

LA COLLECTION LIBERTÉS

La cabale des dévots :	\$1.00
J.-François Revel	
La Belle France	\$1.00
Georges Darien	
Monographie de la presse parisienne	\$1.00
Balzac	

OUVRAGES RÉCENTS :

Les bolchéviques et la révolution d'octobre ..	\$6.10
présenté par G. Boffa	
Grève de masses, parti et syndicats	\$1.55
R. Luxemburg	
Planification et croissance accélérée	\$5.50
Charles Bettelheim	

8180 rue Saint-Hubert 271-6888
la librairie qui diffuse "parti pris"

LIVRES et AUTEURS CANADIENS

1964

Un panorama de la production littéraire de l'année

Des comptes rendus critiques des principaux livres parus en 1964

Une étude de

TERRE-QUEBEC

de Paul Chamberland

par Maximilien Roche

Un article avec documents inédits sur Philippe Aubert de Gaspé fils, par Luc Lacourcière.

Article éditorial
d'Affaires culturelles
par Adrien Thériot

Une revue illustrée de 160 pages: \$1.75

Directeurs : Adrien Thériot, Guy Robert, André Vachon et Odette Leroux

LIVRES ET AUTEURS CANADIENS
est la seule revue du genre au Canada

En vente dans toutes les librairies où :

L'Agence de distribution populaire

418, rue Notre-Dame ouest, Montréal
Tél.: LA. 3-1182

Université de Montréal

Baccalauréat ès arts pour adultes
COURS D'ETE



Les personnes désirant s'inscrire pour la première fois aux cours de la session du jour doivent rencontrer l'officier d'admission et compléter leur dossier avant le 1er juin.

Programme de 100 crédits dont 36 à option que l'on peut choisir parmi les disciplines suivantes:

ANGLAIS	LANGUES VIVANTES	PHILOSOPHIE
BIOLOGIE	LATIN	SOCIOLOGIE
GEOGRAPHIE	LINGUISTIQUE	SCIENCES
GREC	LITTÉRATURE FRANÇAISE	SCIENCES
HISTOIRE	MATHÉMATIQUES	RELIGIEUSES

Session du soir Session du jour

INSCRIPTION : 26, 27, 28 avril 28 et 29 juin

COURS : du 10 mai au 14 août du 5 juillet au 14 août

Pour renseignements additionnels, téléphonez à 733-9951 (276) ou écrivez à B.A. pour adultes, Université de Montréal, C.P. 6128, Montréal 3.

Vient de paraître

la fleur de peau

"J'aime mieux l'amour, la jouissance... la seule, l'unique
qui fleurisse sur nos corps... la merveilleuse fleur de peau..." (Stéphane)

EN VENTE PARTOUT \$2.00

DISTRIBUTEUR: LA PATRIE, 180 est, Ste-Catherine — UN. 1-2701

DANS LA COLLECTION LES ROMANCIERS DU JOUR

par hélène ouvrard

g
VIENDE PARAITRE AUX
ÉDITIONS DU
JOUR
Diffusés par Jacques Hébert
3011 ST-DENIS, MONTRÉAL
VI. 9-2218

théâtre • musique • cinéma • variétés

- Cadet et Desmarais, à la Galerie des Artisans
- Petit, à la Galerie Libre
- Gaucher, chez Agnès-Lefort
- Gervais, à la Galerie du Siècle
- Etrog, à la Galerie Dresdnère

CADET

Pour la deuxième exposition, la "Galerie des Artisans" qui vient d'ouvrir ses portes rue Peel, présente des céramiques de Claire Cadet: animaux et personnages hideux, inquiétants, à demi-monstrueux, qui semblent droit venus des incarnations du mal du Moyen-Age.

La céramique est de bonne qualité. Mais ayant déjà vu cette série il y a deux ans, l'auteur aimé qu'entre-temps, les forces d'inspiration de Claire Cadet se soient déplacées. Il reste que ses diaboliques possèdent une force d'expression

les *Beaux-arts* par **Laurent LAMY**

que l'on trouve rarement ici dans des pièces de céramique.

DESMARIS

Lucien Desmarais expose des tissages de bonne tenue qui, à quelques exceptions près, n'apportent rien de très neuf. Comme de nombreux artisans, Desmarais a sans doute du mal à

dépasser le niveau honnête qu'il a atteint depuis plusieurs années. L'accrochage ne met guère les tissus en valeur et ne leur rend même pas justice. Une pièce sort des sentiers battus, le No 2, dans lequel Desmarais a utilisé de la laine domestique canadienne. Le motif est neuf, original et échappe au déjà vu.

PETIT

Lors de la première exposition de Gaston Petit, j'ai cru à la spontanéité de sa peinture. Dans les toiles qu'il expose actuellement, j'ai surtout été frappé par le procédé qui se frappe de toile en toile. Tous les graffitis ne valent pas d'être conservés. Ceux de Petit ne portent pas la marque d'un talent mûr. Les toiles sont comme maquillées par des "dégoulinades" qui veulent rattracher les taches entre elles.

Gaston Petit décore plus qu'il ne peint des toiles qui sont toutes aussi "jolies" les unes que les autres. Tracées par une coulée de pâte, la signature d'apparence improvisée et volontairement maladroite, affiche quelque prétention (on se rappelle celle de Buffet).

Les résultats sont agréables à regarder, mais peu convaincants: aucun univers personnel, si petit soit-il, n'arrivant à se faire jour.

GAUCHER

Adeptes du "Op", Gaucher a la chance d'être dans le vent. Ses compositions en losanges, très mesurées et très propres distraient des verticales de Molinari et des carrés de Tournemire. Les formes sont extrêmement simples, limitées aux traits, aux losanges, aux carrés. Toute l'importance est accordée à la mise en place, claire et parfaitement définie.

Les effets optiques sont assez réduits et l'on se laisse surtout prendre par les jeux de taches posés avec beaucoup de doigté, par les organisations subtiles obtenues par les contrastes de couleurs.

Même quand il s'agit de toi les très colorées (fonds vermillon ou incarnat), l'expression reste discrète, et somme toute, rafraichissante et jeune.

GERVAIS

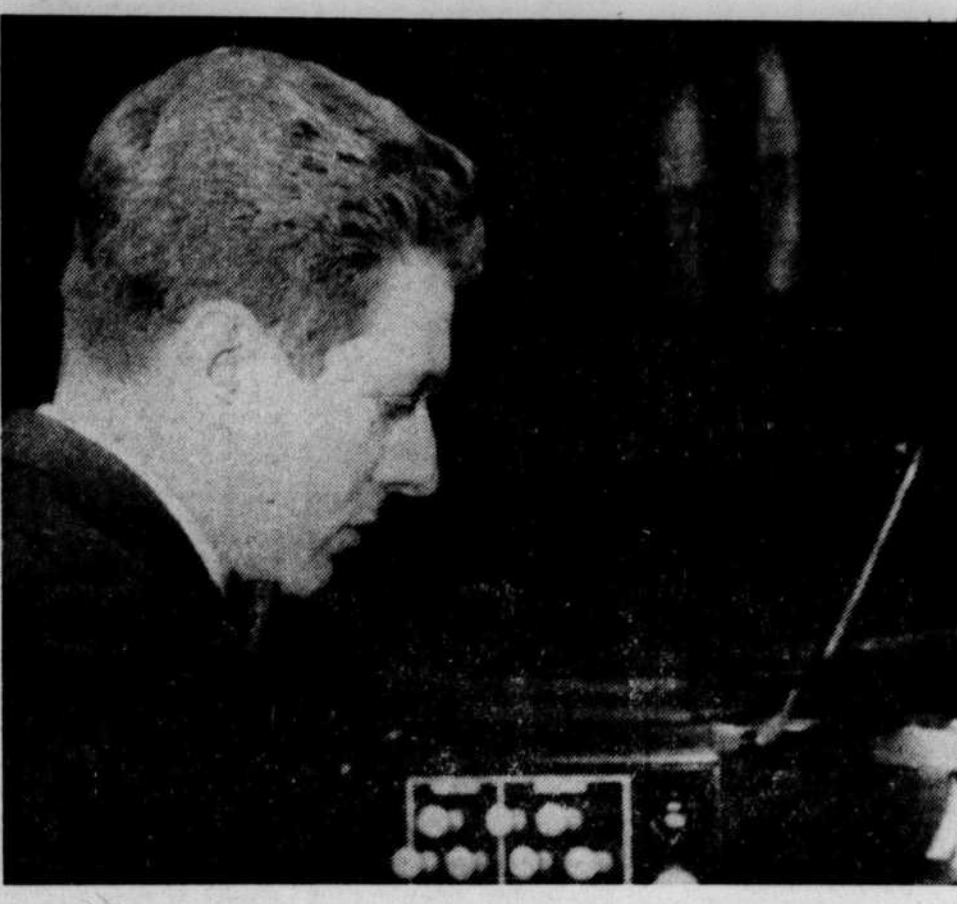
Gervais surprend peu. Elle a porté depuis sa dernière exposition les résultats acquis à un plein épanouissement. La majorité de ses toiles révèle la vigueur d'un tempérament la présence d'une voix instinctive. L'organisation des taches, l'écriture virulente et concise, les couleurs qui captent la lumière, ouvrant sur un monde intense et animé, sur des paysages d'eau et de feu, où l'effusion d'une personnalité forte coïncide avec les rythmes d'une nature toute en progression et en contraste.

Dans le genre démonstratif et explosif, Lise Gervais a atteint un sommet. Il lui est difficile de s'y maintenir sans trop se répéter. Sans doute se trouvera-t-elle bientôt dans l'obligation de chercher dans de nouvelles directions. D'ailleurs, quelques toiles donnent déjà l'impression que ce moment ne semble plus très éloigné maintenant.

ETROG

Nouveaux, tourmentés, serpentants, les sculptures d'Etrog qui sont pourtant de grande dimension, semblent composées comme des dessins. Des dessins complexes, capricieux, tout en courbes et en spirales. Les masses qui s'enroulent, les lignes souples et fuyantes, les constructions mouvementées communiquent nécessairement une impression de vie. L'œil suit les méandres, accroche sur les contours tortueux et reconnaît des évocations érotiques et des thèmes allant de parties du corps humain, à des animaux, à des mouvements mêlés ou amorcés.

Malgré de grandes qualités, cette sculpture relève d'une expression un peu trop tourmentée ou alambiquée pour satisfaire pleinement.



André Mériteau donnera, lundi prochain, en la salle Claude Champagne, un récital d'orgue. On entendra des oeuvres de Frescobaldi, Albinoni, J.S. Bach, Franck, Champagne, Tournemire, Manari, Torres et Duruflé.

MUSIC HALL

Annie Cordy à la Comédie-Canadienne

Cette chanteuse boomerang et boute-en-train, ébouriffante et ébouriffée, est une valeur assez sûre pour qu'on ne s'étonne pas de la voir remporter un triomphe à la Comédie-Canadienne. D'autant que son orchestre est solide et que, dans cet orchestre, les trombones-comparses Vasseur et Paquinet font plus qu'accompagner la vedette: ils se mêlent au mouvement de mimodrame, aux pas des sketches chorégraphiques au rythme du spectacle, composé presque exclusivement de chansons inédites.

Annie Cordy, c'est la fantaisie à l'arraché. Son invention comique, en particulier dans "Six roses" ou l'irrésistible histoire du cow-boy, est faite de mobilité d'expression, d'un inextinguible bagou et de prouesses acrobatiques. Elle est appuyée sur une voix sûre et sur une mise en place à la fois naturelle et chronométrée.

Tout cela apparaît peut-être à la longue un peu plus travaillé qu'inattendu, plus facile qu'inspiré, plus efficace qu'émouvant. Et les moments d'émotion se placent assez mal. Annie Cordy est faite pour la clownerie, le charme-grimace, la contorsion, la réplique vive et le marionnettisme enlevé. Lorsque la sûreté de son métier trouve à se déposer sur une chanson légère et bon enfant, cocasse et sans vulgarité, c'est un petit baril de dynamite.

EGLISE ERSKINE & AMERICAN

Cantata 145 de J.S. Bach
CHORALE, ORCHESTRE
direction: George Little
dimanche, 25 avril, 7.30 h. du soir

DERNIERE SEMAINE

les portes

Pièce canadienne de Robert Gurik
Musique et Chansons, Robert Charlebois
Mise en scène, Bernard Lapierre

Avec Marthe Mercus, Jean Perraud, Monique Aubry, Edouard Woolley, Irène Poujol, Gabriel Vigneault, Pascal Desgranges, et Bernard Lapierre.

Tous les soirs 9h. — Samedi 8h. et 10h.30
Relâche le Lundi.

LE THEATRE DE LA PLACE VILLE-MARIE
RESERVATIONS: 861-6665

NEW YORK PROMUSICA

présente les
Noah Greenberg, directeur musical
Interprètes de la musique du MOYEN AGE, de la RENAISSANCE et de l'époque baroque

Judi, le 6 mai
8h.30 p.m.

● SALLE CLAUDE-CHAMPAGNE
Ecole de Musique Vincent-d'Indy
220, chemin Bellingham

BILLETTS: \$4, \$5, \$4, \$3. — en vente chez
Ed. Archambault Inc., 500, St-Catherine — 845-4201
Manfield Book Art, 2045, ave. Mansfield — 845-1872
The Record Centre, 2000, rue Crescent — 845-2543
International Music Store, 1204, ouest, Ste-Catherine — 846-3537

ce soir

A LA POUDRIERE LA CRECELLE

DE L'ILE STE-HELENE
d'Albert Husson

avec: Catherine Bégin, François Cartier et Lionel Villeneuve
mise en scène de Jean Faucher
décors: Pierre Delanoë

Reservations: LA. 6-0821

Tous les soirs à 8h.40
Relâche dimanche et lundi

L'autobus partant de Ste-Catherine-Papineau vous conduit directement à l'entrée de l'île

LES PRODUCTIONS SAMUEL GESSER PRESENTENT

van cliburn

"Un pianiste dans la grande tradition"

SAMEDI SOIR
Ter MAI à 8hres 30

BILLETTS: \$6.50 - \$5.50 - \$4.50 - \$3.50 - \$2.50
Taxe Incl.

Maintenant en vente au guichet

PLACE DES ARTS
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL. 842-2112

Nomination de deux directeurs des programmes à R.-Canada

Le directeur général adjoint de la radiodiffusion française, M. Raymond David, annonce, à Montréal, la nomination aux réseaux français de M. Jacques LANDRY comme directeur des programmes de la télévision et de M. Antonin BOISVERT comme directeur des programmes de la radio. Les nouveaux titulaires entreront en fonctions au début de mai.

Le nouveau directeur des programmes-TV, M. Jacques Landry, qui était jusqu'ici directeur adjoint des émissions françaises de télévision, relèvera du nouveau directeur de la télévision, M. Jean Blais. Né à Sherbrooke en 1924, il a fait ses études au séminaire de l'endroit et à la faculté des sciences sociales de l'Université Laval de Québec. Rédacteur entre-temps à "Vie étudiante" puis au "Carabin", il a participé à plusieurs émissions à CHLT et à CBV.

En 1954 il est entré à Radio-Canada comme réalisateur à la télévision, et en 1956 il a été nommé directeur adjoint des émissions de télévision.

Le nouveau directeur des programmes-radio, M. Antonin Boisvert, actuellement détaché par Radio-Canada auprès de la Commission Laurendeau-

Dunton, relèvera du nouveau directeur de la radio, M. Fernand Guérard. Né à Silley en 1930, il a fait ses études au Collège de Saint-Jean et à l'Université de Montréal. Licencié en psychologie, il a parfait ses études à la Sorbonne, à Paris.

Entré à Radio-Canada en 1957, au Service des recherches, dont il assumait la direction en 1958, il est devenu en 1961 directeur des Services d'information à Montréal, puis en 1962 directeur des Affaires sociales, section française, à Ottawa, poste dont il a été détaché depuis quelques années pour collaborer aux recherches de la Commission Laurendeau-Dunton sur le bilinguisme et le biculturalisme.

LE CASTEL
présente son gala d'ouverture
sam. le 24 avril à 8h.30 et 10h.30
avec
CLAUDE GAUTHIER
et
DANIELLE DOMINIQUE
777 ouest, Saint-Roch
angle Champagne
(2 rues au nord de Jean-Talon)
Informations: 274-2804

THEATRE LA BOULANGERIE
3116 DE LANAUDIERE
DERNIERE CE SOIR
AMÉDÉE
EUGENE IONESCO
RESERVATIONS: LA. 3-2454 Les Apprentis-Sorciers
THEATRE POUR ENFANTS
TOUS LES DIMANCHES — 2 H. 30 P.M.

BELAFONTE
in person
NANA MOUSKOURI
UN PROGRAMME NOUVEAU!
PRESENTE PAR LES
Prod. Samuel Gesser Inc.
DU 10 AU
23 MAI 1965
Billets: lundi au jeudi à 8.30 p.m. — \$6.50, \$5.50, \$4.50, \$3.50, \$2.50 taxe incl.
VENDREDI, SAMEDI et DIMANCHE à 8.30 p.m. — \$7.00, \$6.00, \$5.00, \$4.00, \$3.00 taxe incl.
Dimanche, 28 mai à 8.30 p.m. — \$5.00, \$4.00, \$3.00, \$2.00 taxe incl.
Maintenant en vente au guichet

PLACE DES ARTS
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL. 842-2112

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
Dernier grand concert de la saison 64/65
artiste invitée
LEONTYNE PRICE
"Célèbre soprano de réputation mondiale"

au pupitre
ZUBIN MEHTA
au programme des oeuvres de
BEETHOVEN * VERDI * WAGNER

Un soir seulement
jeudi le 29 avril à 8:30 p.m.
Concert annuel "Caisse de retraite"
\$7.50 * \$6.50 * \$5.00

PLACE DES ARTS
MONTREAL 18 (QUEBEC), TEL. 842-2112

EXPOSITION
André GARANT
Louise CARRIER
jusqu'au 28 avril
WEST-END ART GALLERY
1358 ave. GREENE
933-4314

EXPOSITION
GASTON PETIT
jusqu'au 27 avril
ARSENAULT
du 28 avril au 11 mai
GALERIE LIBRE
2100 Crescent — 288-0880

Exposition
LISE GERVAIS
jusqu'au 1er mai
galerie du siècle
1484 ouest, rue sherbrooke
tel. 832-0072

AFRIQUE
MASQUES et FIGURES
LIPPEL GALLERY
ART PRIMITIF
2159, Mackay 842-6369
de 11 - 4 pm. Merc. soir 7.30 - 9.30

EXPOSITION
LEONHARD OESTERLE
sculptures
A NE PAS MANQUER
Première exposition importantes à Montréal de sculptures canadiennes.
galleries Waddington
galleries
1456 OUEST, SHERBROOKE

GALERIE DRESDNERE
2170, CRESCENT
EXPOSITION prolongée jusqu'au 10 mai
etrog
SCULPTURES

galerie agnès lefort

EXPOSITION
GAUCHER
HUILES
Jusqu'au 1er mai

EXPOSITION
Huiles — Encres
LOUIS JAQUE
du 28 avril au 18 mai
Vernissage 28 avril à 8h. p.m.
GALERIE CAMILLE HEBERT
2075 Bishop 849-9931

GALERIE NOVA ET VETERA
Sculptures de **André FOURNELLE** gravures de **Francine BEAUVAIS**
Sculptures et meubles anciens du Québec
Le dimanche de 1 h. à 5 h.
COLLEGE DE SAINT-LAURENT • 625, BOUL. STE-CROIX

AUJOURD'HUI JUSQU'AU 30 AVRIL

LES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS
présentent
UN FESTIVAL DE PEINTURE
avec les meilleurs peintres du Québec
présentés par
LES COUCHE-TARD
(non-concurs)
JACQUES NORMAND
ROGER BAULU
dans un programme différent tous les soirs

Ginette Ravel, Pauline Julien, Aglaé, Raymond Lévesque, Claude Gauthier, Elaine Bédard, Doris Lussier, Jean-Guy Moreau, Roger Joubert
mise en place: Jean Bissonnette

Billets à l'entrée \$1.50 Etudiants \$1.00
CENTRE SOCIAL DE L'UNIVERSITÉ
2332, rue Maplewood



Le 1er jour de Mai

Que donnerais-je à ma mie?
UN SOUPER, UNE VEILLÉE A LA CANADIENNE
"Chez Jacques Labrecque"
SPECTACLES SUR SEMAINE
à 9h.30 et 11h.30

LE SAMEDI: 9 h. - 11 h. 30 - 1 h.
LE DIMANCHE: 7 h. 30 et 9 h. 30
LUNDI: Relâche

Reservations: 842-3605

Chez Jacques Labrecque
1430 RUE STANLEY

ECOLE NATIONALE de THEATRE
Date limite pour les inscriptions: le 5 mai

COURS D'INTERPRETATION: 3 ans (Candidats entre 17 et 23 ans)
COURS DE PRODUCTION: 2 ans (option possible pour une 3e année)
Régie, direction de scène, éclairage, administration des productions, mise en scène, décors, costumes, accessoires. Pas de limite d'âge.

Directeur fondateur: Jean GASCON

Adresse: 407, boulevard St-Laurent, Montréal 1, Qué. — Téléphone: 861-1897

L'Ecole nationale de théâtre est notamment subventionnée par
LE MINISTÈRE DES AFFAIRES CULTURELLES DU QUEBEC
et **LE CONSEIL DES ARTS DU CANADA**

Panorama sportif

Campisme, cure naturelle pour une génération qui s'étiole

par Gérard GOSSELIN

Prélude aux joies de l'été

Oublions la série de la coupe Stanley, le bras de Sandy Koufax, le déclin de Whitey Ford, la rivalité de Jean Ladouceur et René Paquin...

Appels de la solitude

Cet état d'âme résume bien cet irrésistible attrait qui pousse les citadins, à l'occasion, à fuir les mille et un tracés de la vie frénétique...

Refuge pour gens à la mode

Le campisme est un remède à notre société emportée dans le remous de ses traditions quotidiennes et un sédatif aux frémissements qui excarcent le système nerveux de la population...

Les inscrits à Blue Bonnets

SAMEDI

PREMIERE COURSE Trot - Conditions - \$1,200

- 3 Galsproy C. Poulin 7-2
5 Guy Pat Jr. A. Vpault 4
1 Indiana State R. Jodoin 6
4 Lord Hope J. Jodoin 6
7 Fery Frost G. Bouvrette 8
2 Lilly Song A. Bédard 8
8 Henville Lad H. Sillon 10
Aussi éligible: James Vance L. Bourgon

DIMANCHE

PREMIERE COURSE Trot - A réclamer - \$1,400

- 2 Markwick P. Pilon 3
1 Alice Lind H. Pilon 4
3 Mr. T.V. R. Coutu 9-2
4 Jemmy Boy Jr. P. L'Abbe 9-2
7 Jamie's Rose R. Curran 6
8 The Capon G. B'argeon 8
6 A. J. Gaudin L. Turcotte 10
4 Rexall Lad L. Turcotte 10

DEUXIEME COURSE Amble - Conditions - \$1,400

- 7 Cap Hanover Y. D'Arnaud 4
2 Sugar Prince A. Hanna 4
6 Key Pennington J. Jodoin 4
7 Drastnaut R. Curran 5
4 Adios Mike E. Turcotte 6
8 Jimmie Count V. Lacroix 6
3 Rome Hanover F. Laise 8
1 Prince Flyer G. B'argeon 12

TROISIEME COURSE Amble - Conditions - \$1,200

- 1 Ideal Direct J. Jodoin 9-5
3 Volo Tide P. Sauvé 4
2 Volo Time P. Sauvé 4
2 Mark Purdue J. Doherty 6
4 Valleyfield Star J. Duford 6
6 Northwood J. Doherty 6
3 Royal Salute J. Doherty 6
5 Danny Hall C. Miville 10
8 George L. Gratton A. Côté

QUATRIEME COURSE Amble - Conditions - \$1,200

- 3 Paty Sierra R. O'maison 3
2 J. G. Gaudin R. O'maison 3
2 Merrie Meander C. Pelletier 9-2
1 Tenkhill Rodney C. Moreau 6
3 J. Jodoin J. Jodoin 4
7 Chief Corista K. Waples 8
8 Marty's Last B. Caldwell 8
6 Dick Hilder R. Babin 12

CINQUIEME COURSE Amble - A réclamer - \$2,000

- 3 Delaway J. Duford 4
2 Odus F. Lacroix 7-2
7 Windy City G. Loe 4
3 Active Bud P. Grenier 6
4 P.R.L. C. Pelletier 6
1 Miss Ida P. Dussault 8
5 D. and M. H. Pilon 8
6 Le Montreuil F. Lacroix 10

SIXIEME COURSE Amble - A réclamer - \$1,100

- 3 Major's Fairy P. L'Abbe 3
2 Sir Miles C. St-Jacques 9-2
3 Ben Direct J. Duford 4
4 Star Riggs J.-P. Gauthier 6
7 Indiana Chief G. Lachance 6
8 Dicky Dean 8
6 Galt Way Exp. H. Pilon 8
7 Douglas Brooke A. Hanna 10

SEPTIEME COURSE Trot - Conditions - \$2,500

- 1 Killer G. Hanna 3
2 Gola's G. C. St-Jacques 9-2
3 H. Jet C. St-Jacques 9-2
4 Old Sroogoo G. Heus 6
7 Happy Belle M. Gingras 6
8 Intrusion C. J.-G. Brodeur 8
3 Phil Mon P. Dussault 8
6 Palcoona P. Robillard 10

HUITIEME COURSE Amble - Conditions - \$1,500

- 4 C.J. Mayo s. C. Poulin 9-2
1 Michelle C. Pelletier 4
6 Regis Yates K. Waples 7
3 Hickory R. Curran 7
3 Harry Johnston J.-L. Vdré 8
7 Sharnett Kim A. Hanna 10

NEUVIEME COURSE Amble - Conditions - \$1,500

- 2 Starboard H. Pilon 4
3 Muddy Hanover K. Waples 8
4 Comte Richelleu J. Doherty 3
1 Diamond Way R. Sauvé 4
6 Hops Edman D. Mact. 4
3 Snippy Sir W. Bourgon 6
3 Holiday Jinx F. Baise 6
6 Melody Adam P. Lacroix 6
7 Judith Remus R. Signac 8
3 Just Gay A. Grisé 10

un. Pourquoi le riche irait-il camper? Il a de nombreuses raisons et il s'y réfugie de plus en plus. Le mot est trouvé. Un refuge. Ceux qui ont pignon sur rue, ont ordinairement, un chalet de campagne. Souvent, à cause du conformisme à la mode, le chalet a les proportions d'une vraie maison de ville.

Une fugue pour l'ouvrier

Quant au salarié, à l'ouvrier, au modeste employé de bureau, le campisme est une fugue nécessaire et efficace. Souvent on n'a que deux ou trois semaines de vacances. Le prix d'un chalet est prohibitif. Si on loue une maison d'été pour une aussi courte période, on risque de vivre dans la poussière des locataires précédents.

Quel est donc ce mystérieux besoin

L'exposition de campisme coïncide cette année avec l'ouverture de la saison de pêche. S'est-on jamais demandé pourquoi tant d'hommes, — pères de famille, jeunes gens, — feryents de pêche, abandonnent tout, — foyer, famille, amis, bureaux, autres distractions, — pour une excursion de pêche? Est-ce seulement pour prendre du poisson, revenir avec une gibecière bien remplie? Evidemment pas, car en général, les Canadiens français ne sont pas des mangeurs de poisson, à l'exception de la truite. Ce n'est certainement pas pour revendre leurs prises. Il n'y a pas de marché. Avouons-le. Les millions de pêcheurs qui, cette année, se livreront à leur sport favori, cherchent avant tout un délassement sain, et tout repos, favorisant, une journée d'isolement à l'abri du train-train quotidien.

Merveilleuse formule de santé

En pensant au campisme, on songe naturellement à la pêche, car ce sport est un des nombreux agréments de la campagne. Un sport à la portée de tous, durant les heures de farniente du jour et au coucher du soleil, à cette heure imprécise où se marient la fin du jour et le commencement de la nuit.

SANS TAMBOUR NI TROMPETTE

par Roger LABONTE

CHICAGO — Parler de la compétence des arbitres n'est jamais chose aisée. Rien ne nous prouve que nous ayons les dispositions pour faire mieux, rien non plus ne nous attire par cette fonction plus souvent critiquée par les "arbitres d'estrades" et nous en sommes, que louangeés, par les hautes autorités du circuit Campbell. Néanmoins, on n'est pas autorisé pour autant à passer l'éponge, sans mot dire, sur tous les actes que peuvent poser messieurs les officiels, au cours d'un match de hockey, à plus forte raison lorsqu'il s'agit d'une partie de la série finale pour la Coupe Stanley.

Faits révélateurs

Le sifflet semblait lui peser lourd, principalement au cours de ce troisième tiers. Effectivement, des statistiques on ne peu plus officielles, compilées par Ron Andrews, statisticien du circuit, pendant ce match, parlent par elles-mêmes.

Voyons un peu. Elles révèlent, ce qui est peu flatteur à l'endroit de l'arbitre, que les deux équipes ont pu exécuter leurs évolutions sans arrêt pendant près de six minutes, au cours du troisième vingt. Une période, aussi longue, sans arrêt du jeu ne se produit que très rarement, au cours d'une saison. Nous n'avons pas fouillé les statistiques de l'année, mais en première analyse, ce fait nous semble à tout le moins suspect, surtout lorsqu'il se produit pendant qu'on se dispute la coupe Stanley, et que la joute a effectivement lieu à Chicago. On n'est justifié pas sans savoir que certains arbitres du circuit sont d'une nervosité inouïe, pendant qu'ils exercent leurs fonctions sur la glace du Chicago Stadium.

L'affirmation n'est pas de nous puisque c'est un fait déjà admis. Pourquoi en serait-il autrement puisque l'équipe visiteuse elle-même connaît toujours une tension plus forte lorsqu'elle évolue à Chicago Stadium, un endroit pas comme les autres sur le compte duquel les journalistes qui suivent les joutes la saison durant vont dire leurs pires craintes.

Rousseau en vedette

Pour ce qui est des lancers en direction du gardien adverse, Bobby Rousseau du Canadien en a récolté le plus grand nombre avec sept, dont quatre auraient pu résulter en buts. Le Canadien a perdu la partie au pointage de 3 à 1, mais il aurait tout aussi bien pu l'emporter, comme d'ailleurs les deux équipes auraient pu produire un plus grand nombre de buts. La victoire du Chicago était néanmoins bien méritée, puisque dans l'ensemble, les Hawks ont fait preuve d'un meilleur équilibre la joute durant, Pierre Pilote étant de ceux qui ont probablement le plus aidé la cause de l'équipe locale. Au cours de la quatrième partie, qui sera également disputée ici, dimanche soir, Vern Buffey sera sans doute l'arbitre désigné pour officier. Buffey, qui n'a pas connu une saison trop excitante, aura l'occasion de démontrer s'il sait mieux et faire que son confrère Ashley. La cédule des arbitres nous réserve probablement Art Skov, présentement le meilleur officiel du circuit, pour la cinquième partie dans la métropole. Disons tout de suite qu'il y a peu de chance pour que les punitions soient distribuées également, au cours de ce match.

heure où le poisson est plus vulnérable aux leurres du pêcheur, au moment même que l'accompagnement le lever du soleil. Même les femmes, après une couple d'essais, se laissent prendre au charme de ce passe-temps poétique et reposant. Inutile de dire que pour les enfants, qui raffolent du campisme, la pêche est une grande aventure qui leur procure de grandes joies, surtout quand ça mord, et les rapproche des grands mystères si simples de la nature, mystères qu'ils comprennent mal dans les livres. Additionnés tous ces avantages et l'on constate que nous sommes en présence d'une merveilleuse formule de santé pour toute la famille.

Pas un sport pour enfants gâtés

Les grands raffinés trouvent des objections au campisme. Manque chronique de confort. Evidemment le campisme n'est pas pour tous les "madames" qui passent chez la coiffeuse à tous les trois ou quatre jours, qui font laver leur vaisselle dans une machine automatique, qui préparent leurs repas avec des aliments congelés ou en téléphonant à la rotisserie pour du poulet "barbecue" ou pour un spaghetti tout fait ou pour une pizza géante, qui confient leur buanderie à des compagnies, qui se laissent guider par des polisseuses, qui ont à leur portée des ouvre-boîtes, des batteurs, des chaudrons électriques et qui offrent en desserts, des "chips", des frites congelées, de la crème glacée, de la confiture. Le campisme n'est pas pour le monsieur qui ne sait plus marcher, qui est l'esclave de sa voiture, qui passe son temps libre entre le réfrigérateur et le cabinet à toilette. Le campisme est fait pour ceux qui ont encore de l'échine ou qui veulent la retrouver; pour ceux qui veulent préserver leur santé autrement que dans la fumée blafarde de la cigarette, dans la griterie des cocktails, dans la bouffissade de repas épicés et savants. C'est précisément ce confort-là dont on cherche à s'évader quand on comprend le campisme.

Eh oui, il y a des maringouins!

Autres inconvénients: la température, les jours de pluie, les longues soirées humides, les moustiques, le sable et la terre qu'on transporte partout. Evidemment, il s'agit d'un argument d'angleure. On a ou on n'a pas le tempérament de campeur. Pour certains gens, les jours de pluie sont longs comme la tristesse. Les n'y s'y habitueront jamais, qu'ils soient au bureau, à la maison, au chalet. D'autres, au contraire, y trouvent une diversion dont ils savent tirer profit. Une tente bien dressée repousse le danger de la pluie. L'isolement forcé à l'intérieur prépare des contacts plus intimes entre tous les membres de la famille, favorise les jeux de société, et dans la monotonie du chant de la pluie qui ruisselle sur les parois de la tente, on prépare l'horraire des lendemains, ensoleillés. Quant aux moustiques, il y en a partout et il est facile de se prémunir contre les piqûres grâce à une foule d'onguents dont on n'a pas besoin de faire la réclame.

50,000 campeurs ne peuvent avoir tort

On estime à environ 50,000 le nombre des campeurs dans la province de Québec, au début d'une dizaine d'années. Cette population accrue, nous la devons surtout à des initiatives comme celle du centre de l'Immaculée-Conception. De plus, les meilleurs propagandistes du campisme sont ceux qui, une fois, en ont tenté l'expérience. Ce n'est pas peu, pour une population en

marche comme celle du Québec, d'éprouver ce quasi absolu sentiment d'indépendance que l'homme ressent, loin des bruits de la civilisation et en pleine nature, se suffisant à lui-même sans avoir recours à des manettes électriques, découvrant des plaisirs d'autant plus grands qu'ils sont plus simples. Il faut avoir fait de l'escalade, marché dans le profond silence des bois, médité autour d'un feu, écouté le bruissement des feuilles dans l'air frais du matin, remplacé la musique de la radio par le gazouillis des oiseaux, pris un doux farniente dans l'ombrage frais d'un érable pendant que les jeunes s'ébattaient dans l'eau du lac ou taquinaient la truite, pour réaliser le factice de plaisirs de la ville.

Un retour au naturel

Rien comme cette désintoxication naturelle qui prend sa source dans une nourriture plus simple et moins pesante: les rôtis grillés à la cendre de la crémaillère; les œufs dorés; les bonnes vieilles fèves au lard; les fritures de truite ou de barbotin; les bouillis de légumes mijotés à longueur de journée; les légumes au-dessus du feu; les soupes vraiment "habitant" qui sentent bon les produits du jardinage de la ferme et, au lieu des liqueurs gazeuses, la bonne eau de source fraîche et désaltérante. Rien comme le campisme pour donner aux enfants l'esprit d'initiative: faire le feu, couper le bois, laver sa propre vaisselle, organiser sa journée, apprendre l'art de pêcher et se débarrasser de ce complexe de peur dans la solitude de la forêt. Pour les adultes, il y a aussi une grande leçon de solidarité, car en pleine nature, tout le monde aide le voisin à des corvées souvent anodines mais qui consacrent l'interdépendance des hommes.

Échapper à ses carcans

Et puis, il y a toute la poésie du milieu qui fait oublier les artifices de la ville, les artifices nécessaires car ils sont la marque d'une civilisation avancée mais le changement de décor, périodiquement, fait mieux apprécier l'une et l'autre façon de vivre. Du lever au coucher, à la ville, l'homme de 1965 pose une série d'actes stéréotypés qui recommencent sans cesse. Réveille pénible dans un lit moelleux, à la chaleur trop grande de nos maisons et l'esclavage des appareils électriques, pour la barbe, pour le café, pour les toasts, pour le trajet en automobile au bureau, — trois ou quatre milles, — pour l'éclairage au néon, pour les lanches sur le pouce, pour le téléphone, pour la radio, pour la télévision et que sais-je. Sous la tente, on se réveille avec le chant du coq, on se couche à l'heure des poules, il fait frais le matin, mais on a dormi sagement au grand air, et dans ces conditions, il faut moins de sommeil. Toilette à l'eau du lac. Pas besoin de vêtements à la dernière mode et pendant que tout le monde, on a le goût de communier avec les beautés de la nature, en entendant les oiseaux piailler, sous le clapotis des vagues, dans le parfum des fleurs sauvages et des perpétuelles métamorphoses des champs et des bois. Vraiment, notre siècle aux nerfs tendus par tant de sollicitations qui finissent par en contrôler la vie, a bien besoin d'échapper, périodiquement, à ses carcans, réels ou artificiels et prendre une cure de détente. Le campisme est un des remèdes les plus appropriés et les plus efficaces pour ouvrir toute grande la soupape qui ramène l'équilibre en nos vies. C'est pourquoi, une expo comme celle du Père de la Sablonnière est une initiative heureuse. Les habitués y revivent de beaux souvenirs; les profanes y trouveront des rayons d'espoir.

La partie de jeudi n'avait rien de notre sport de gentishommes

(Par G.G.). — Depuis le début de la série finale de la coupe Stanley, on s'en était assez généralement tenu au hockey. Bobby Hull, excubé par la poursuite colante de Claude Provost, Stan Mikita manquant des buts et des mises en échec, Pierre Pilote frustré par un malaise à l'épaule, et par-dessus tout, deux défaits d'affilée, c'était suffisant pour faire éclater le feu poudre.

C'est arrivé, jeudi soir, à Chicago où l'on se spécialise, avec la complicité des spectateurs et le manque de cran des arbitres, à provoquer des bagarres dans les dernières minutes de jeu. Le fameux parti qui avait mené à la démission de Red Stora avait dégénéré en désordre, une coupole de minutes avant le fin de hostilités.

On avait beaucoup à dire hier, à la suite de cette partie de jeudi, mais les points en question tombaient surtout dans les cadres de trois chaires différents: 1. — le but illégal comploté par Phil Esposito; 2. — Les bagarres; 3. — Le comportement de la foule.

LE BUT D'ESPOSITO

Lorne Worsley a soutenu que le premier but des Hawks,

celui qui égalisait le pointage, n'était pas légal, parce que le joueur de Chicago a poussé la rondelle avec son patin. Le film de la partie devrait en faire la preuve, si on tient à la faire et si l'on ne se contente pas de laisser cette victoire aux Hawks.

Qu'a dit Worsley à John Ashley? "Voilà la teneur: "Tu n'as pas le cran d'annuler le but parce que tu as peur de la foule et tu n'as pas le courage de m'imposer une punition de ma u a i s e conduite".

Ashley a répondu à Worsley qu'il n'avait pas vu le but. Un juge de lignes a dit la même chose et le deuxième juge de lignes a dit que le but avait ricoché sur un patin d'Esposito.

Worsley continue, railleur: "Ces trois gars ont sûrement manqué une bonne partie! C'est pour cela qu'ils ont trois officiels pour être certains qu'ils ne manquent rien."

Bobby Hull, tout souriant, a pour sa part, déclaré: "Esposito a poussé la rondelle avec son pied".

Les bagarres

Si l'arbitre John Ashley n'avait pas été aussi complaisant

des deux premières périodes, les bagarres de la fin ne seraient probablement pas produites. Il a imposé des sanctions, de part et d'autre, pour des insignifiances, mais il a laissé passer des accrochages, des crocs-en-jambes, des mises en échec dans la bande.

Stan Mikita et Matt Ravlich, sans oublier Doug Mohns, paraissent vouloir exterminer Henri Richard, qui a fini par sentir la moutarde lui monter au nez. N'est-ce pas Ravlich qui a poussé rudement un juge de lignes? N'est-ce pas Ravlich s'est dépêchée de camoufler au plus tôt?

Le foule

Les spectateurs de Chicago sont uniques au monde. Ils n'acclament pas les beaux jeux, les montées vertigineuses, les brillants jeux défensifs, ils rugissent toutefois de joie mal contenue quand un joueur est étendu sur la glace, quand on verse du sang, quand des bras sont cassés.

Il faut dire qu'à Chicago, du moins au Stadium, et cela au vu et au su des autorités de la ligue, on vend de la bière, on boit de la bière et l'on insulte les joueurs visiteurs.

Quant la ligue Nationale aura-t-elle assez vieilli pour assurer la protection et la paix des joueurs adversaires qui font partie du spectacle? Qu'on lance des papiers pour manifester sa joie ou sa désapprobation, ce n'est évidemment pas sportif, mais ça passe. Mais lancer à la tête des joueurs des pièces de monnaie et des barreaux de chaises, voici quelque chose qu'on ne voit qu'au stade des Black Hawks. S'ils revendiquent l'honneur d'être les moins sportifs, on peut laisser à ces spectateurs mal contrôlés par l'administration, ce douteux honneur. G.G.

L'ancien champion Dundee décède à l'âge de 74 ans

EAST ORANGE, N.J. — Johnny Dundee, ancien champion mondial poids plume, membre du Temple de la renommée de la boxe et vétéran de 321 combats, est décédé.

Dundee était à l'hôpital depuis le 9 avril, souffrant de troubles respiratoires, compliqués d'une pneumonie. On a dit que son âge était soit 71 ans, soit 74 ans.

Ce boxeur pittoresque, qui a rencontré tous les grands noms de 126 à 135 livres, sur une période de 23 ans, était reconnu pour sa facilité de combattre loin des câbles.

Né Joseph Carrara, fils d'un pêcheur de Shaika, en Italie, Dundee a reçu son nom de boxeur de son ancien gérant, Scotty Monteith, de Dundee, Ecosse.

Il a remporté 113 combats, en a perdu 31, a fait 16 matches nuls et a livré 159 combats sans aucune décision rendue. Il a défait 19 boxeurs par KO, et a été défait aux points à deux reprises. Sa défaite la plus spectaculaire fut celle aux mains de Willie Jackson, un KO, en un round, à Philadelphie en 1917. L'autre KO, a été celui de Al Foreman à Montréal en 1923, à la fin de sa longue carrière.

Vétéran de 1914-1918

Dundee ne réussit pas à sa première tentative de remporter le championnat poids plume en 1913, lorsqu'il a livré un match nul de 20 rounds avec Johnny Kolbane, de Vernon, Californie. Dix années plus tard héros de la première guerre mondiale, Dundee battit le Français par K.O. le 26 juillet 1923 au Polo Grounds de New-York.

Sur la recommandation de

son gérant, Dundee abandonna le championnat le 10 août 1924 parce qu'il ne pouvait se maintenir sous la limite de 128 livres.

Durant sa longue carrière, s'échelonnant de 1910 à 1933, il livra huit combats sans décision avec le grand Benny Leonard.

Il a également livré 10 combats de 20 rounds contre des adversaires comme Joe Mandot, Patsy Cline, Pal Moran et le Mexicain Joe Rivers.

Dundee remporta et perdit le championnat junior à deux reprises entre 1921 et 1924. Sa liste d'adversaire est impressionnante. On relève Lew Tendler, Rocky Kansas, Willie Ritchie, Leach Cross, George Chance, Johnny Ray, Eddie Martin, Jimmie Goodrich, Jack Bernstein, Sid Terris, Tod Morgan, Tony Conzoneri et Sammy Mandell.

En 1957, Dundee était élu au Temple de la renommée de la boxe.

Il a également livré 10 combats de 20 rounds contre des adversaires comme Joe Mandot, Patsy Cline, Pal Moran et le Mexicain Joe Rivers.

Dundee remporta et perdit le championnat junior à deux reprises entre 1921 et 1924. Sa liste d'adversaire est impressionnante. On relève Lew Tendler, Rocky Kansas, Willie Ritchie, Leach Cross, George Chance, Johnny Ray, Eddie Martin, Jimmie Goodrich, Jack Bernstein, Sid Terris, Tod Morgan, Tony Conzoneri et Sammy Mandell.

En 1957, Dundee était élu au Temple de la renommée de la boxe.

Il a également livré 10 combats de 20 rounds contre des adversaires comme Joe Mandot, Patsy Cline, Pal Moran et le Mexicain Joe Rivers.

Dundee remporta et perdit le championnat junior à deux reprises entre 1921 et 1924. Sa liste d'adversaire est impressionnante. On relève Lew Tendler, Rocky Kansas, Willie Ritchie, Leach Cross, George Chance, Johnny Ray, Eddie Martin, Jimmie Goodrich, Jack Bernstein, Sid Terris, Tod Morgan, Tony Conzoneri et Sammy Mandell.

En 1957, Dundee était élu au Temple de la renommée de la boxe.

Sur la recommandation de

STAGE D'EDUCATION PHYSIQUE... ETE 1965

A l'Institut Yan Coulu (Centre Notre-Dame)

- * Les cours se donnent durant les mois de juillet et août, pendant trois années consécutives.
* Un certificat de 11ème année est nécessaire comme condition de participation au stage.
* Les cours de gymnastique ou agrès, les sports, la natation, l'athlétisme sont optionnels pour ceux qui désirent se spécialiser dans ces disciplines.

INSCRIPTIONS: INSTITUT YAN COULU 3791, Chemin de la Reine-Marie Montréal 731-6553

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

BREVETS D'INVENTION BREVETS D'INVENTION MARQUES DE COMMERCE ROBIC & BASTIEN

Encouragez nos annonceurs

DACTYLOGRAPHES

ATTENTION Nos bureaux, magasins, ateliers et salons de montre sont démontés à 24 St-Alexandre, près St-Aldégonne. Vous y trouverez dactylographes, machines à calculer, photocopieurs, à conditionner, dictes, enregistreurs, horloges de temps, salons de montage, machines de machines de bureau, etc., etc., en somme

TOUT POUR LE BUREAU CANADA DACTYLOGRAPHIE INC. STATIONNEMENT Notre numéro téléphone: 861-5771

Une charte des droits du PSQ

L'instauration du mariage civil, la non-confessionnalité des écoles publiques, l'abolition du mépris de cour pour des écrits ou commentaires publiés après le procès, l'abolition de la peine de mort, la généralisation de tout droit de travail concerté, tels sont quelques-uns des principaux points de la charte des droits de l'homme pour l'Etat libre du Québec, que le Parti socialiste du Québec a rendu publique par MM. Michel Chartrand et Jacques-Yvan Morin, respectivement président et l'un des principaux "penseurs" du PSQ.

Cette charte fait suite et complète le projet de constitution pour l'Etat du Québec (associé au Canada anglais) publié il y a quelques semaines par le Parti socialiste.

Outre de mettre fortement l'accent sur les libertés personnelles, la charte élabore les droits politiques, civils, économiques et sociaux, les droits de l'individu devant les autorités administratives, et les libertés publiques.

M. Chartrand a déclaré que le besoin d'une telle charte se faisait sentir avec insistance vis-à-vis les velléités d'implantation d'un Etat policier au Québec.

M. Morin a expliqué que le rôle croissant de l'Etat moderne peut mettre en danger les droits personnels du citoyen (sensiblement lorsqu'il s'agit d'affaires à la justice), et qu'il peut également dégénérer en totalitarisme (qui se déguise parfois sous des formes démocratiques). Il devient donc essentiel que les citoyens puissent contrôler l'Etat, ce qui est assuré par une charte explicite et complète.

D'autre part, a dit le professeur Morin, le Québec forme une société où la majorité affirme son existence en tant que groupe national, affirmant son droit à la reconnaissance officielle de sa langue et de son identité; l'Etat doit assurer la coexistence pacifique des groupes et des croyances, protéger les libertés des groupes minoritaires.

Le Québec, selon lui, ne peut pas rester à l'écart du gigantesque mouvement de protection des droits de l'homme qui se manifeste depuis trente ans sur le plan international. Aussi, la charte préconisée par le PSQ s'inspire-t-elle fortement de la charte universelle des droits de l'homme (ONU), de la convention des droits de la femme, et d'autres documents, qui ont été adaptés aux besoins et à la "philosophie" du Québec.

Le PSQ fonde sa charte sur le principe de l'égalité de tous devant la loi, sans aucune distinction, et sur celui de chacun de se prévaloir de toutes les libertés et de tous les droits énumérés dans la charte. Un article précise: "Les femmes ont dans des conditions d'égalité avec les hommes, le droit de jouir de toutes les libertés et de tous les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels qui sont énumérés dans la présente charte".

Au chapitre des droits civils, il est dit que "Toute personne possédant la capacité légale de contracter mariage peut se présenter devant un fonctionnaire de l'Etat civil et faire célébrer son mariage. Tout ministre d'un culte pourra, sur présentation d'un certificat à l'effet que le mariage civil a été conclu, le célébrer en la forme religieuse choisie par les parties". De plus, "les époux ont des responsabilités et des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors d'une éventuelle séparation".

Le PSQ fait droit à l'objection de conscience, assure la non-discrimination dans les lieux publics, le logement, l'emploi, l'enseignement, les affiches et annonces, le salaire égal à travail égal, la liberté syndicale.

Le document affirme que l'enseignement est un investissement social, et que l'Etat doit assurer un salaire aux étudiants à compter du moment où la loi autorise l'entrée sur le marché du travail.

"Dans chacune des écoles publiques, ouvertes à tous sans discrimination, la règle générale est la neutralité propre à un enseignement scientifique. Des cours spéciaux de morale et de religion seront accessibles aux élèves selon leurs convictions dans ces domaines".

Près de la moitié du document comporte des dispositions susceptibles d'assurer les libertés personnelles vis-à-vis l'administration de la justice et de la police, notamment les suivantes: "être informé des motifs d'une arrestation, droit de comparution dans les 24 heures, présomption d'innocence, droit au silence, droit d'appel, non-rétroactivité des lois pénales.

Un article qui prend un grand relief à la lumière de certains faits récents, mérite d'être cité au complet. "On lui ne peut être poursuivi ou puni pour outrage au tribunal ou mépris de cour s'il n'est rendu coupable d'une déobéissance à un ordre du tribunal, ou s'il n'a commis, avant ou pendant un procès et en rapport avec le dit procès ou la procédure judiciaire, un acte propre à attirer le mépris sur le tribunal ou à gêner le cours régulier de la justice. "En particulier, aucune personne ne pourra être accusée de mépris de cour pour des écrits ou commentaires publiés après le procès. La présente règle ne porte atteinte en aucune façon au droit d'un juge de punir le refus d'une personne d'obéir à un ordre de comparution, de témoigner ou de remettre au tribunal une pièce pour fins d'expertise."



Le premier don a été remis par Me Jean-Joffre Gourd au président de la campagne M. Guy Beaudet en présence du directeur du collège Stanislas, M. l'abbé Jean Millet.

A l'occasion de son 25e anniversaire le collège Stanislas lance une campagne de souscription publique

Lié au Canada par son statut juridique et par la plus grande partie de son recrutement, lié à la France par la composition de son corps professoral et ses méthodes pédagogiques, le collège Stanislas est une oeuvre d'éducation qui doit son existence et son développement au dévouement de ses amis, tant canadiens que français, disait le directeur actuel du collège, l'abbé Jean Millet, en lançant une campagne de souscription dont l'objectif a été fixé à \$300,000.

Le but de la souscription est d'alléger certains emprunts et hypothèques afin de procéder à d'autres extensions. Parmi celles-ci signalons l'ouverture de nouvelles classes, au primaire, l'an prochain, le développement de la bibliothèque et des laboratoires, l'aménagement des cuisines et de la cafétéria ainsi que la promotion de l'éducation sportive. "Même si la situation financière du collège est loin d'être précaire affirmait le président de la campagne de souscription, M. Guy Beaudet, directeur général du Port de Montréal, il serait imprudent de procéder à de telles améliorations devenues urgentes à cause du nombre d'éèves plus de 1.100 l'an prochain — sans cet apport financier de la

part des parents et amis du collège. On sait qu'actuellement cette institution est financée pour 60 p.c. par les scolaires, pour 20 p.c. par le gouvernement de la province de Québec et pour 20 p.c. par le gouvernement français. Ce statut particulier du collège Stanislas fait porter sur les épaules des parents une large responsabilité financière. C'est la première fois depuis sa fondation qui remonte à 25 ans que le collège lance un appel public. Parmi les principaux organisateurs de cette souscription, mentionnons Mme Hervé et M. René Lescop, professeur au collège.

Les Franco-Ontariens réclament un cours secondaire bilingue complet

OTTAWA. — L'Association des commissions des écoles bilingues d'Ontario a adopté hier une résolution demandant "que des représentations soient faites auprès du ministre de l'éducation afin que soit établi un cours secondaire bilingue complet, possédant les mêmes avantages que les high schools publics, dans le but d'alimenter nos classes élémentaires bilingues en professeurs compétents et suffisamment nombreux".

L'ACEBO, qui terminait son congrès dans la capitale canadienne a adopté plusieurs autres résolutions dont les plus importantes ont trait à la reconnaissance des cours bilingues en Ontario. L'Association recommande également des cours de formation sont institués à l'intention des principaux d'écoles au stage primaire et que les classes de 11e et 12e années soient approuvées et reconnues par le ministère pour fins de subventions dans les écoles élémentaires.

Avec ce congrès, prenait également fin la Semaine française de l'Ontario qui s'était ouverte à Ottawa mardi. Dix associations franco-ontariennes ont tenu leurs assises durant cette semaine, dont l'Association canadienne-française d'éducation de l'Ontario, société-mère de tous ces organismes. Le point saillant de cette semaine a sans doute été l'annonce par le ministre ontarien, de l'éducation, M. William Davis, jeudi soir, que désormais le français pourra être utilisé comme langue d'enseignement pour le latin, l'histoire et la géographie dans

Le budget de \$267 millions est adopté à l'unanimité par le conseil de Montréal

Le budget record de \$267,069,743, dont \$194,222,968 pour fins municipales, a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal de Montréal, jeudi soir. L'année financière 1965-66 débute le premier mai. Le budget de l'administration Drapeau-Saulnier ne comporte aucune hausse de taux de taxe ni aucune nouvelle taxe pour fins municipales; d'autre part, il tient compte des décisions prises par les commissions scolaires de hausser les taux de taxes pour fins scolaires.

Commençant la veille, l'étude du budget a donné lieu à un concert d'éloges de la part des membres du Parti zivique, la seule voix discordante étant celle de l'un des quatre indépendants, le député Frank Hanley. Tout en votant en faveur du projet, M. Hanley a souhaité que le prochain budget soit meilleur et permette notamment de "donner du confort" à la population du sud-ouest de la ville. M. Paul-Emile Sauvageau lui a répondu que la présente administration avait fait plus en quatre ans que toutes les autres administrations en 50 ans.

Saulnier: décision cette année sur l'élargissement de l'ouest de Dorchester

Le président du comité exécutif, M. Lucien Saulnier, a déclaré à une délégation de l'Association des propriétaires de la rue Dorchester ouest, entre Atwater et Guy" que la ville de Montréal agira d'ici un an pour faire droit à ces propriétaires, soit en les expropriant pour élargir la rue, soit en mettant fin à l'homologation. Une association a été formée au début du mois pour tenter d'empêcher que des propriétés de ce quadrilatère soient homologuées pour une 34e année consécutive en vue d'un éventuel prolongement du boulevard Dorchester.

Les propriétés dont il est question ont été homologuées une première fois en 1932. Depuis, la Ville de Montréal a renouvelé l'homologation pour des périodes de cinq ans puis, plus récemment, pour des périodes d'un an. Les membres de l'association des propriétaires font valoir que cette homologation, en interdisant d'améliorer ou de réparer les propriétés concernées, est une entrave au maintien de conditions sanitaires satisfaisantes dans ces propriétés et empêche d'entreprendre des travaux d'embellissement en vue de l'Expo 67. Il semble qu'une des raisons expliquant la durée singulièrement longue de la période d'homologation soit que la Ville de Montréal attendait que la Ville de Westmount précise de son côté ses projets d'élargissement de la rue Dorchester.

Massacre des Arméniens 50e anniversaire

A l'instar de toutes les communautés arméniennes réparties dans le monde, les quelque 5,000 Arméniens de Montréal commémoreront aujourd'hui le 50e anniversaire du massacre de plus de 500,000 Arméniens en Turquie. Un défilé de protestation se formera à 11 h. 30 au carré Phillips et se rendra au carré Dominion: une couronne de fleurs sera déposée aux pieds du Génocaphe. Des services religieux spéciaux seront célébrés ce matin tandis que ce soir, dans la salle du Plateau, le Révérend G. Campbell Wadsworth, ministre de l'Église unie, et M. Jean-Marc Léger, président de l'Association Franco-Canada, porteront la parole au cours d'une réunion publique.

L'hôpital doit organiser un enseignement médical permanent, affirme le Dr Gingras

par Gilles LESAGE

Le doyen de la faculté de médecine de l'université Laval a suggéré hier la création de complexes médico-hospitaliers prenant racine dans les facultés de médecine et étendant leurs ramifications dans tous les hôpitaux de la région sous la sphère d'influence de ce secteur universitaire.

S'adressant aux délégués du septième congrès de l'Association des hôpitaux du Québec, qui a pris fin à Montréal, le Dr Rosaire Gingras a souligné qu'une collaboration étroite s'impose entre les facultés de médecine et les hôpitaux. La formation des équipes, dont dépend la santé, se fait au lieu de rencontre principal du patient, de son médecin et de ses collaborateurs, et c'est à l'hôpital qu'il appartient de la permettre, de la favoriser et de la tenir à jour.

"Tout hôpital, si modeste soit-il, a dit le doyen, doit accepter cette responsabilité. Sa fonction principale est le soin des malades. Il se propose de dispenser des services de toute première qualité et ne saurait tolérer la négligence et la médiocrité dans ce domaine. Mais il doit admettre que cet objectif est impossible à atteindre si on ne se préoccupe pas d'organiser dans l'hôpital, quel qu'il soit, un enseignement médical permanent au sens le plus large et cela, à l'avantage de tous ceux qui, directement ou indirectement, collaborent à son oeuvre."

L'école de médecine serait le centre de l'organisme que suggère le Dr Gingras. Physiquement relié à cette école des sciences fondamentales, un hôpital intégré prendrait en charge l'enseignement fondamental des sciences cliniques, puis, dans un deuxième rayon, se placeraient les hôpitaux généraux affiliés (qui recevraient les étudiants), et, à la périphérie, les hôpitaux spécialisés et régionaux.

Le médecin a affirmé que, sous l'angle de la santé, le Québec se classe au dernier rang des provinces du Canada. Terre-Neuve excepté, dans un grand nombre de secteurs, et qu'il serait "illusoire de songer à améliorer cette situation à moins d'admettre au départ qu'il faut assurer une excellente formation de équipes médicales et para-médicales sur lesquelles repose l'exécution des programmes de santé publique, et en ayant toujours à l'esprit non seulement la valeur professionnelle individuelle de ceux qui les constituent, mais aussi celle des moyens qui leur permettent d'exercer leur action".

De toute urgence, a-t-il ajouté, il faut prendre les dispositions nécessaires pour créer de l'unité dans la formation de tous les gens appelés à collaborer à la santé publique. Il faut structurer des cours sous une égide commune, permettre des stages hospitaliers coordonnés qui préparent chacun à s'intégrer dans l'équipe à laquelle il est appelé à collaborer.

Un employeur important Me Gilles Corbeil, conseiller technique de la Fédération nationale des services (CSN) a dit hier après-midi que le syndicalisme hospitalier ne visait pas à atteindre la cogestion, mais qu'il tendait à revendiquer les droits des employés d'hôpitaux, à obtenir pour eux le droit de consultation lorsqu'ils sont menacés ou modifiés, de même que le droit à la contestation des décisions administratives qui les concernent.

Il faisait écho à des paroles de M. Arthur H. Westbury, directeur général du Montreal General Hospital, qui avait demandé aux syndicats de ne pas oublier que l'hôpital n'est pas une "usine" et que les relations de travail y sont conséquemment différentes de celles qui prévalent dans le secteur industriel.

Si l'hôpital n'est pas une usine, il est du moins un employeur important, comme M. Westbury l'a démontré au cours d'une table ronde. En effet, les hôpitaux canadiens (en excluant ceux qui relèvent du gouvernement fédéral) emploient 191,936 personnes de façon permanente, et 22,309 autres à temps partiel. Au Québec seulement, selon les mêmes statistiques (BFS, 1963), les personnes en emploi dans ce secteur sont au nombre de 60,000. Les salaires et honoraires représentent 66 p.c. des dépenses totales de \$879 millions par année. Un autre chiffre révélateur: 100 malades requièrent 200 employés.

Rectification Dans un article paru le 3 avril dernier, à la page 3, et intitulé "La commission Dorian va s'élargir à Québec", Le Devoir énumérait les noms des personnes qui, à l'étape des plaidoiries, seraient représentées par des procureurs. Une ligne ayant sauté dans cet article, une regrettable erreur s'est glissée que nous désirons rectifier. Ainsi, on pouvait lire: "l'organisateur libéral Guy Lord, ancien adjoint parlementaire de M. Favreau..." Il aurait fallu lire: "l'organisateur libéral Guy Masson; M. Guy Lord, ancien adjoint..."

Les patients, a dit M. Westbury, ne peuvent être placés dans une "chaîne de production"; ils nécessitent des soins attentifs et personnels. Aussi, selon lui, l'hôpital doit conserver ses droits traditionnels — pour le bien-être des patients — se méfier de l'automatisme et des méthodes "d'usine".

Selon M. Gilles Corbeil, le mouvement syndical est conscient du fait que l'hôpital représente un service public, de même que des nouveaux problèmes que le confrontent. Il

a par la suite rappelé aux administrateurs que le syndicalisme n'est plus un phénomène ouvrier, mais de salariés, d'employés, même professionnels, qui ont, de ce fait, des intérêts différents de leurs collègues non salariés.

Il s'est dit d'avis que l'hôpital gardera son droit de décision, mais que, d'autre part, le syndicalisme répond à un besoin et qu'il prendra de l'ampleur.

A un auditeur qui s'inquiétait de savoir si les syndicats continueraient de négocier avec les hôpitaux, le conseiller technique de la CSN a dit que les employés devraient se tourner vers des "interlocuteurs valables": vers l'hôpital pour les questions non économiques, vers le gouvernement pour les questions monétaires.

Des hommes d'affaires au congrès de l'AHQ: Les hôpitaux ne doivent pas céder devant l'Etat

par Jean FRANCOEUR

Une table ronde, composée d'hommes d'affaires à la fois dirigeants d'entreprise et membres de conseil d'administration hospitalière, ont été unanimes jeudi à reconnaître la nécessité des réformes sociales qui ont cours dans le secteur hospitalier.

Avec les progrès fantastiques des techniques médicales, ont-ils dit, la note est beaucoup trop élevée pour que l'individu puisse en porter seul le poids; la philanthropie, en outre, constitue une solution nettement insuffisante.

Les hôpitaux voudraient accroître la quantité et la qualité de leurs services mais ils sont à court de fonds, a-t-il soutenu. Il arrive même que certains hôpitaux, du point de vue de l'homme d'affaires, sont devenus de "mauvais risques" puisqu'ils en sont parfois rendus à emprunter de leurs propres fournisseurs.

Mais cela ne les a pas empêchés de formuler certaines réserves, notamment en ce qui touche l'empêchement éventuel de l'Etat dans la régulation interne des hôpitaux.

Le président de l'hôpital Queen Elizabeth, M. A. Hollis Marden, a confirmé qu'il était exact que le gouvernement cherchait à comprimer les dépenses des hôpitaux.

Prénant d'abord la parole, M. Leonard Hynes, président de la Canadian Industries Limited, a souligné que l'homme d'affaires qui a été invité à faire partie du conseil d'administration d'un hôpital réalise souvent que son rôle ne consiste plus qu'à "regarder l'administrateur en train de payer les factures que l'Etat a décidé qu'il devait payer".

Cela est dû en partie à la hâte que l'Etat a mise à instaurer le régime d'assurance-hospitalisation, a-t-il expliqué, mais aussi au fait que certains hôpitaux représentent des budgets exagérés. Les institutions qui précèdent de façon plus responsable ont à souffrir avec les autres.

M. J.L. Wallace, président de la compagnie Morris & Mackenzie Limited, est même allé plus loin en disant que si les hôpitaux cédaient devant le gouvernement en ne résistant pas à ses tentatives de s'ingérer dans les décisions des conseils d'administration hospitalière, c'est le socialisme qui envahira tout ce secteur, et de là, en moins de dix ans, gagnera tout le monde des affaires.

L'Ontario décide d'autoriser l'enseignement en français dans les écoles secondaires

Le ministère de l'éducation de l'Ontario a communiqué à Montréal la teneur de directives nouvelles au sujet de l'emploi accru du français comme langue d'enseignement dans les écoles secondaires ontariennes.

Le communiqué souligne que "comme résidu de la nouvelle ligne de conduite qui sera mise en vigueur au mois de septembre, le français sera la langue d'enseignement dans de nombreuses écoles secondaires de l'Ontario.

Ce communiqué souligne que "comme résidu de la nouvelle ligne de conduite qui sera mise en vigueur au mois de septembre, le français sera la langue d'enseignement dans de nombreuses écoles secondaires de l'Ontario. Dans les écoles élémentaires bilingues, l'enseignement en anglais sera suffisamment poussé pour que les élèves puissent acquérir une bonne connaissance de la langue, ce qui leur permettra d'étudier en anglais à partir de la 9e année, les mathématiques, les sciences et autres matières. On pourra suivre une voie semblable pour l'enseignement du commerce, des sciences, de la technologie, des métiers. Le niveau des études dans les écoles secondaires bilingues sera le même que celui des autres écoles secondaires et des écoles privées de la province.

Advertisement for SICO-Satin paint. It features a close-up image of a person's face with paint applied to their cheek. Text includes: "ENFIN... UNE PEINTURE AU LATEX D'UNE DOUCEUR CARESSANTE...", "Rectification", and "EMPLOYER SICO, C'EST SICONNAITRE / SICO INC./Québec - Montréal - Moncton".

Gromyko à Paris: importantes conversations franco-russes

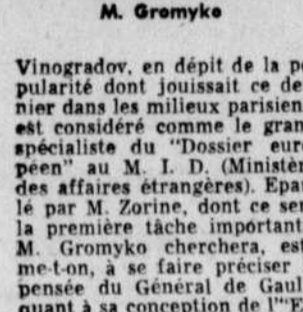
MOSCOU. — En dépit de l'aggravation de la situation au Vietnam, les problèmes européens, plutôt que ceux du Sud-Est asiatique, domineront les conversations à Paris de M. André Gromyko, ministre soviétique des affaires étrangères, pense-t-on généralement dans les milieux diplomatiques de Moscou... Gromyko quitte Moscou pour Paris par avion spécial dimanche, sur l'invitation de son homologue français, M. Maurice Couve de Murville.

Du côté soviétique pense-t-on, on souhaite donner à ces entretiens, tant avec M. Couve de Murville que surtout avec le

général de Gaulle et M. Georges Pompidou, le caractère d'un large tour d'horizon international, en insistant évidemment sur les convergences existant actuellement entre les points de vue exprimés à Moscou et à Paris. En revanche, du côté français, c'est sur le plan plus limité du développement des relations entre les deux pays que l'on espère surtout voir ces entretiens qui s'inscrivent dans une suite d'échanges de visites entre ministres et dirigeants des deux pays, déboucher sur des résultats concrets.

Les principaux sujets abordés, pense-t-on, seront les suivants :

1) Sécurité européenne et problème allemand. Le gouvernement soviétique y attache une importance toute particulière. C'est d'ailleurs ce qui explique qu'en janvier dernier l'annonce notifiée à Paris de la prochaine venue de M. Gromyko ait coïncidé avec celle de changement d'ambassadeur d'URSS en France. Le nouveau titulaire de ce poste, M. Valerian Zorine, dont le "poids" est sans doute supérieur à celui de son prédécesseur Serge



M. Gromyko

Vinogradov, en dépit de la popularité dont jouissent ce dernier dans les milieux parisiens, est considéré comme le grand spécialiste du "Dossier européen" au M. I. D. (Ministère des affaires étrangères). Epaulé par M. Zorine, dont ce sera la première tâche importante, M. Gromyko cherchera, estime-t-on, à se faire précéder la pensée du général de Gaulle quant à sa conception de l'"Europe de l'Atlantique et l'Oural".



2) Situation en Asie du Sud-Est et problème vietnamien. Sur ce point, M. Gromyko prévoit-on, ne manquera pas de souligner la convergence de vues qui s'est manifestée depuis quelque temps entre Paris et Moscou. Les observateurs remarquent que pendant que tandis que s'accroît l'escalade militaire américaine au Vietnam, et que l'URSS amène de ce fait à durcir sa position et à intensifier son assistance à Hanoi, les consultations proposées en février, en termes assez vagues, par M. Vinogradov au Général de Gaulle ne se sont pas concrétisées. Il semble que, du côté soviétique, on ait opposé depuis lors des réponses évasives à toutes demandes françaises de précisions. D'autre part, l'aggravation de la situation, coïncidant largement avec celle des 17 puissances non-engagées, en faveur de l'ouverture de négociations sans préalable, a cessé d'être celle de l'URSS.

3) Désarmement et mesures de détente. Les positions respectives paraissent encore assez éloignées dans ce domaine. La France, apparemment, demeure aussi peu favorable que

par le passé aux mesures de "détente partielle" préconisées autrefois par l'URSS, "gel" des armements nucléaires, dénucléarisation de l'Europe Centrale, pacte de non-agression entre l'Otan, et le traité de Varsovie, dont M. Gromyko pourrait à nouveau souligner l'intérêt durant ses conversations de Paris. De même, le gouvernement français reste à l'écart des travaux de la Commission du désarmement de Genève, comme du traité d'interdiction partielle des essais nucléaires, alors même que les relations franco-soviétiques sont aujourd'hui, d'une façon générale, plus cordiales que ne le sont celles, en raison surtout de la crise vietnamienne, de l'URSS avec ses deux principaux partenaires, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, dans ce traité.

4) Nations Unies. Les points de vue français et soviétique, concernant le règlement des dépenses au titre des opérations de police de l'O.N.U. et le rôle respectif que devrait jouer l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité étant proches, des discussions approfondies à ce propos paraissent sans objet.

5) Relations bilatérales. Sur le plan politique, aucun problème sérieux ne se pose actuellement entre les deux pays. En revanche, malgré le succès notable, sur le plan de la coopération technique, qu'a connu l'accord du 22 mars sur la télévision en couleur, on se montre préoccupé, dans les milieux français de Moscou, par les résultats peu encourageants donnés jusqu'à présent par l'accord commercial à long terme conclu en octobre dernier. Celui-ci prévoyait pour 842 millions de francs d'exportation annuelles françaises vers l'URSS, constituées essentiellement par des biens d'équipement. Un seul contrat important à ce titre, d'une valeur de 50 millions de francs, avait été pratiquement conclu avant le départ de M. Gromyko, soucieux sans doute de ne pas arriver à Paris les mains vides. Ce fait, compensé en partie par d'importants achats de céréales dont la France profite elle aussi, semble d'ailleurs s'inscrire dans le cadre plus général d'une reconversion du commerce extérieur soviétique, les importations de denrées alimentaires prenant par nécessité, depuis plusieurs mois, le pas sur celles d'équipement industriel.

6) Relations avec Israël. Le communiqué commun annonçant l'établissement de relations diplomatiques entre l'Allemagne fédérale et Israël sera publié dimanche, annoncent les journaux israéliens qui ajoutent que le communiqué sera bref, et se bornera à annoncer la décision des deux gouvernements d'établir les relations au niveau des ambassadeurs, et que tous les problèmes relatifs à cette décision ont été résolus. Ces problèmes, rappelés, étaient relatifs à la décision du gouvernement de Bonn de mettre fin à son aide militaire à Israël.

7) Congo: autre village repris. LEOPOLDVILLE — Selon un communiqué de l'armée nationale congolaise les troupes régulières ont occupé récemment la localité de Yakaluku, village situé à cent vingt kilomètres au nord est de Niangara, elle-même reprise il y a une dizaine de jours aux rebelles. Toujours selon ce communiqué, l'ANC n'a rencontré aucune résistance de la part des insurgés qui se sont enfuis.

8) GATT: les discussions se poursuivent. GENEVE — M. Eric Wyndham White, directeur général de l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT), se rendra, le 27 avril prochain, à Washington, annonce le GATT. M. Wyndham White rencontrera M. Christian Herter, représentant spécial du président Johnson, pour les négociations commerciales, ainsi que d'autres fonctionnaires du gouvernement. Le directeur général du GATT procédera à "un vaste tour d'horizon" des politiques commerciales, ainsi que du déroulement des négociations Kennedy.

9) Brésil: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

10) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

La France ne participe pas aux manoeuvres de l'Otase

PARIS — La France ne participera pas aux manoeuvres de l'OTASE qui doivent se dérouler prochainement dans la Mer de Chine, apprend-on dans les milieux autorisés.

L'Organisation du traité du Sud-Est asiatique avait annoncé à son quartier général à Bangkok il y a deux jours que des bâtiments de la Marine française participeraient à l'exercice "Hippocampe" en précisant que le Pakistan était le seul pays membre de cette alliance qui ne collaborerait pas à ces manoeuvres.

Le désintéressement de la France à l'égard de l'OTASE reflète la condamnation du président de Gaulle de la politique américaine au Vietnam, politique endossée par les autres pays membres du pacte du Sud-Est asiatique: Grande-Bretagne, Australie, Nouvelle-Zélande, Thaïlande, Pakistan et Philippines.

Le correspondant du "Times" na jusqu'à affirmer que même M. Wilson, bien qu'il ait soutenu à fond l'Amérique dans ce domaine, n'avait été reçu à la Maison-Blanche qu'à contre-cœur et que le département d'Etat lui avait conseillé de rester à New York jusqu'à ce que M. Dean Rusk lui eût rendu visite. Selon certains observateurs, affirme le "Times", seules des fermes représentations de Londres ont décidé le président Johnson à recevoir le premier ministre britannique. "Les relations spéciales anglo-américaines ont-elles joué? On n'ose l'affirmer, écrit le correspondant.

C'est, ajoute-t-il, M. Lester Pearson qui aurait déclenché cette hostilité aux visites d'hommes d'Etat étrangers "en ayant la témérité de suggérer au camp David qu'une suspension des bombardements américains au Vietnam-Nord aiderait à une solution du problème". Le président Johnson serait rentré à Washington résolu à annuler un grand nombre de visites de chefs d'Etat ou leaders étrangers y compris celles du président Ayub Khan et de M. Shastri et il ne se serait laissé persuader qu'à la dernière minute de recevoir M. Wilson.

11) Johnson "boude" les chefs d'Etat qui ne partagent pas ses idées sur le Vietnam. LONDRES. — Dans ses dépêches de Washington, la presse anglaise déclare que le président Johnson s'obstine derrière un isolement de plus en plus marqué et que les visiteurs étrangers, surtout s'ils expriment à propos du Vietnam des opinions qui vont à l'encontre des idées présidentielles, ne sont plus les bienvenus.

12) Brésils: démission de Carlos Lacerda. RIO DE JANEIRO. — Le gouverneur de l'Etat de Guanabara, M. Carlos Lacerda a renoncé officiellement hier à ses fonctions.

Son successeur à la tête de l'Etat de Guanabara, ne sera désigné qu'en octobre prochain, lors des nouvelles élections régulières qui se feront également pourvus dix autres postes de gouverneurs.

L'interim sera assuré jusqu'à cette date par l'actuel vice-gouverneur Rafael de Almeida Malsgalhaes.

C'est M. Lacerda lui-même qui a présenté sa demande de mise en congé afin, a-t-il précisé, de se consacrer plus activement à la vie politique brésilienne au cours de la prochaine saison électorale 1965-1966.

Les observateurs estiment que ce geste ouvre en fait la campagne que M. Carlos Lacerda entend mener en vue de l'élection présidentielle en octobre 1966 où il présentera sa candidature.

13) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

14) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

15) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

16) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

Une "mission permanente" du Vietcong est arrivée à Moscou

MOSCOU — La mission permanente du F.N.L. arrivée hier après-midi va bénéficier à Moscou d'un statut semi-diplomatique, dans l'attente de la transformation éventuelle du front en gouvernement provisoire du Sud-Vietnam, que l'URSS s'empresse sans doute de reconnaître de jure, pense-t-on dans les milieux diplomatiques.

Si c'est le vice-président de l'association soviétique de solidarité afro-asiatique, organisme non gouvernemental, qui a accueilli à l'aéroport les membres de la mission, le ministre soviétique des affaires étrangères était représenté par le chef du département d'Asie du Sud-Est. C'est à ce fonctionnaire que le chef de la mission et ses adjoints auront notamment à faire pour le règlement des affaires courantes, comme c'est le cas pour les diplomates régulièrement accrédités représentant à Moscou les pays de cette région.

Bien que plusieurs ambassades occidentales, dont celle de France, aient été avisées à l'avance de l'arrivée de la mission par les soins de l'ambassade du Nord-Vietnam, celle-ci, constate-t-on, a soigneusement évité de "patronner" d'une façon trop ouverte la nouvelle mission permanente, dont l'activité à Moscou doit théoriquement demeurer tout à fait indépendante de celle de l'ambassade.

On a pu constater cependant que les représentants du "Front" dont la venue avait été officiellement annoncée dès décembre dernier, ne sont arrivés à Moscou que six jours après le départ de la délégation du Nord-Vietnam conduite par le 1er secrétaire du parti, le Duan, et la publication de l'important communiqué commun soviéto-nord-vietnamien.

La présence à Moscou, pendant les négociations de la semaine dernière, de la mission du Front, qualifiée dans le communiqué de "seul représentant légitime du peuple du Sud-Vietnam" aurait pu en effet, pense-t-on, s'être diplomatiquement embarrassante pour le gouvernement soviétique, et

17) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

18) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

19) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

20) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

21) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

22) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

aussi, peut-être pour les dirigeants de Hanoi. La position soviétique, souligne-t-on différemment en substance de celle de Pékin, en ce sens que l'assistance promise ne va officiellement qu'au seul gouvernement du Nord-Vietnam, pour repousser "l'agression impérialiste" des Etats-Unis, le support au Front demeurant à l'heure actuelle essentiellement moral.

PROVOCATION OUVERTE. MOSCOU — "En bombardant sauvagement le territoire de la république démocratique vietnamienne, les impérialistes américains ont pris la voie de la provocation ouverte contre tous les pays du camp socialiste", souligne par ailleurs le communiqué soviéto-mongol, signé hier à Moscou, à l'issue de la visite officielle du 11 au 23 avril en U.R.S.S. de la délégation gouvernementale de Montolieu conduite par M. Oumja-

23) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

24) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

25) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

26) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

27) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

28) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

29) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

quine Tsendenbal, premier secrétaire du parti communiste et président du conseil.

"Les deux parties ont exprimé l'avis que le devoir de tous les pays socialistes est d'apporter une assistance réelle pour la sauvegarde de la sécurité du Vietnam du Nord et de combattre ensemble avec tous les autres pays pacifiques l'agression impérialiste", poursuit le communiqué, cité par l'agence Tass.

"L'U.R.S.S. et la Mongolie soutiennent la juste lutte du peuple laotien et approuvent la proposition en vue de la convocation immédiate de la conférence des 14 pays signataires des accords de Genève de 1962 sur le Laos. Elles expriment leur soutien à la proposition du prince Sihanouk tendant à convoquer une conférence internationale pour la sauvegarde de la neutralité et de l'intégrité territoriale du Cambodge".

23) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

24) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

25) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

26) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

27) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

28) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

29) Brésils: nouveau complot. PORTO ALEGRE — Un nouveau complot a été découvert au Brésil dans l'Etat de RIO Grande Do Sul, a annoncé hier au cours d'une conférence de presse le gouverneur de cet Etat, M. Meneghetti.

30) Remaniement en Tchecoslovaquie. PRAGUE — M. Lubomir Strougal a été démis de ses fonctions de ministre de l'Intérieur et nommé secrétaire du comité central ainsi que président de la commission agricole par le comité central du parti communiste tchécoslovaque qui siègeait depuis deux jours.

M. Strougal, qui fut ministre de l'Agriculture, a été remplacé à l'Intérieur par M. Josef Kudrna, premier vice-ministre de l'Intérieur.

En outre, le comité central a remplacé au poste de président de la commission idéologique, M. Vladimir Koucky, par M. Jiri Hendrych, qui dirigeait la commission agricole. M. Koucky a été rétrogradé au poste de vice-ministre de la commission idéologique, ce qui n'a pas étonné des observateurs, des lacunes ayant été constatées dans le travail idéologique des organes du parti.

Café-Thé
Confiture

ADOPTÉZ LES PRODUITS
DÉJÀ
RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESY L'ÉC
MONTRÉAL

COMMENT SAUREZ-VOUS...
SI LE PAYSAGISTE OU LE PÉPINIERISTE
QUE VOUS CHOISISSEZ
EST COMPÉTENT - CONSCIENCIEUX - HONNÊTE?

VOICI COMMENT!

ASSOCIATION DES JARDINIERS PAYSAGISTES & PÉPINIERISTES DU QUÉBEC INC.

Ce symbole vous indique que la compagnie avec qui vous ferez affaire est un membre officiel de l'Association des Jardiniers paysagistes et Pépiniéristes. Chaque compagnie membre de l'Association a fait valoir sa réputation par une main-d'œuvre qualifiée et une éthique du monde des affaires. Pour plantes, semences ou articles de jardin, choisissez une maison de commerce sur laquelle vous pouvez compter — il ne vous en coûtera pas plus.

"Entretenez votre pelouse avec le fertilisant SI-BON"

L'Association des Jardiniers paysagistes et Pépiniéristes du Québec Inc.
Boîte postale 129, Montréal, Québec.

LISTE DES MEMBRES ACCRÉDITÉS

W. J. G. Aalders, 88 Chemin Morza, Bas d'Urfe	453-2555
Les Arroseurs Blainville Inc., C. P. 102, Ste-Thérèse de Blainville	823-1287
Paul Bélanger, Sayabec, Comté de Matapédia	489-8811
Bianchini Limitée, 1354 Sherbrooke ouest, Montréal	489-3358
Marian Bomok, 2990 Stevens, Ville Saint-Laurent	747-4124
Canadian Shade Tree Service Ltd., 77 Boul. Mt-Toronto, Lachine	489-8811
Tony Caporici, 4971 Kensington, Montréal 29	489-3358
Nick Cellarais, 1236, 71ème Avenue, Ville Saint-Michel	722-6792
Nick Cinquino Co. Ltd., 6288 Hamilton, Montréal	766-9094
Nick Colaninno, 4948 Cornet, app. 17, Montréal	733-9107
Jean-Paul Comtois, 697 Boul. Laurier, Beloeilville	665-4822
E. Daccord Ltée, 900 Montée de Liesse, Ville Saint-Laurent	747-2401
Dominic Del Vecchio, 1890 Prud'homme, Montréal	484-2922
Demaria Frères Engr., 19,092, 83ème Avenue, Rivière-des-Prairies	665-4032
Desjardins & Fils Engr., 219 Boul. Sainte-Rose, Sainte-Rose	625-2714
L. J. de Wilde Ltée, 380 Lessard, Sainte-Adèle-en-Bas	CA 4-9445
Dios Asphaltic Engr., 121 Saint-Charles, Sainte-Thérèse	625-2000
Dominion Landscaping Construction Ltée, 5255 Beesborough, Montréal	486-2330
Fairlawn Sod Nursery Ltée, Côteau Station, P.Q. et Brantford, Ont.	287-1349
Dominic Fournil, 8025 de Tépée, Montréal 13	272-2018
Fontaine Paysagisme Ltée, 1245 Sherbrooke ouest, Ch. 1746, Montréal	844-3982
General Lawn Spray Ltd., 1327 Collège, Ville Saint-Laurent	744-1131
R. Hénaire Engr., 650 boul. des Chênes, Drummondville	GR 8-1732
Joseph Kalas Reg'd., 190 Stanley, Ville Saint-Pierre	484-7892
Lakeshore Nursery Inc., 201 Chemin Beaurepaire, Beaurepaire	693-1990
Laurentine Landscape Ltée, 45 Le Beau, Ville Saint-Laurent	744-6581
Georges Lorrain, 28 Lafontaine, Saint-Jérôme	438-6455
E. Meeks Reg'd., 11835 Lavigne, Montréal 9	334-3353
G. Meunier Landscap., 2654 Biard, Montréal	665-4032
Modugno Landscaping Supplies Inc., 2175 Côte-Vertu, Ville St-Laurent	747-5290
C. D. Morris Nursery Ltée, Rougemont	338-2890
Pépinière Abbotford, Abbotford	375-5778
Pépinière Anjou Nursery Reg'd., 1000 Métropolitain, Ville d'Anjou	357-5440
Pépinière Au Centre du Jardin, 872 Principale, Sainte-Dorothée	698-1789
Pépinière Aucilar & Frères, 2101 St-Wilfrid Laurier, Laflècheville	471-4311
Pépinière Bédard Ltée, C. P. 229, Berthierville	—
Pépinière Château Pines Nursery Reg'd., Routes 3-4, Caughnawaga	637-7662
Pépinière Côte de Liesse Inc., 200 Gagnon, Ville Saint-Laurent	744-5558
Pépinière G. M. Engr., 821ème rue Shawinigan-Stud	482-7406
Pépinière Luke Frères Ltée, R. H. J. Hudson	238-5595
Pépinière Soulanges Engr., C. P. 106, Côteau du Lac, Co. Soulanges	—
Pépinière St-Aubin & Frères, 1275 St. Jarry, Ville St-Léonard	321-4124
Pépinière St-Martin, 101 Chemin de l'Équerre, R. R. 2, Sainte-Rose	625-3901
W. H. Perron & Cite Ltée, 515 Boulevard Labelle, Chomedey	681-1815
Potential Nursery, 700 boul. Marie-Victoria, Ville Jacques-Cartier	674-0335
J. M. Rémy, 271 Blain, Saint-Hilaire, Co. Rouville	FO 7-6224
Gustave Noury, Sainte-Cécile de Milton, Co. Shefford	CR 1-9178
Royalvale Nursery Ltée, route 121, Sainte-Thérèse de Blainville	625-6372
Sheridan Nurseries Ltée, 450 Montée de Liesse, Ville Saint-Laurent	744-2451
Sun Valley Nursery, 1255 Carré Phillips, Montréal 2	484-3896
Town & Country Nurseries Reg'd., 4438 Côte-de-Liesse, Dorval	631-8312
Jack Vincoill Ltée, 1883 Westminster N., Côte-Saint-Luc	482-7406
S. Vincoill & Son Reg'd., 22 Mont Vernois, Ville Saint-Pierre	484-6768
A. C. White Landscape Co. Ltée, 6935 Mondrain, Montréal	484-7501
E. Wiedmann & Son Reg'd., 8456 boul. Lavoie, Ville Saint-François	665-2528